

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2024

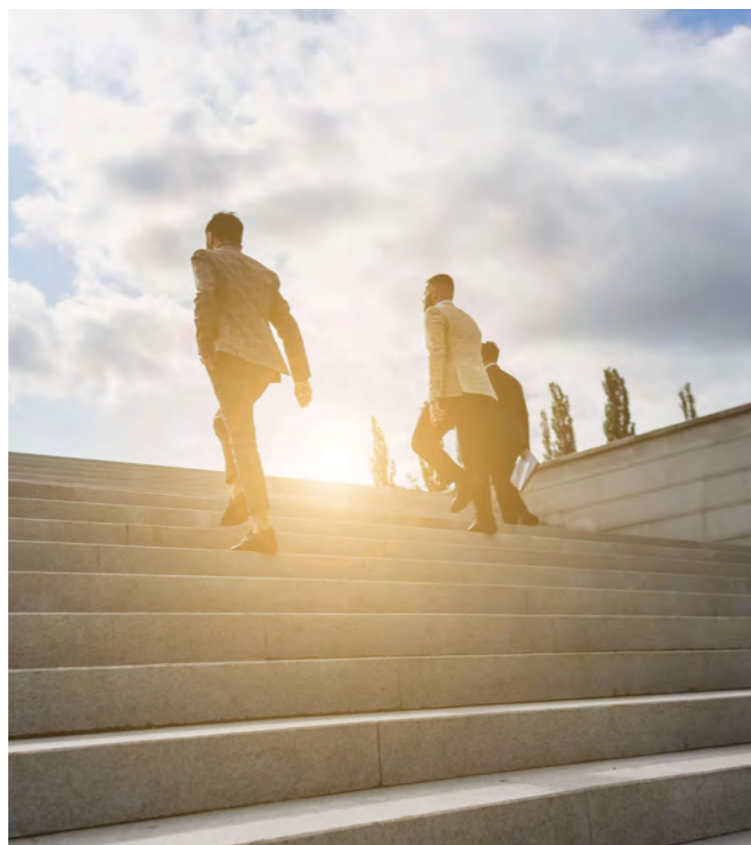
CFG BANK



## 06

### PRÉSENTATION DE CFG BANK

- Une banque universelle de nouvelle génération
- Nos chiffres clés
- Notre proximité nouvelle génération
- Des fondamentaux solides en progression continue
- Une banque commerciale tournée vers le futur
- Notre modèle de création de valeur
- Une trajectoire de plus de 30 ans d'exigence et d'innovation
- Un actionnariat solide
- Des dirigeants engagés



## 34

### RAPPORT ESG

- Servir l'intérêt général avec cohérence et exigence
- Gouvernance
- Organes de direction

## 58

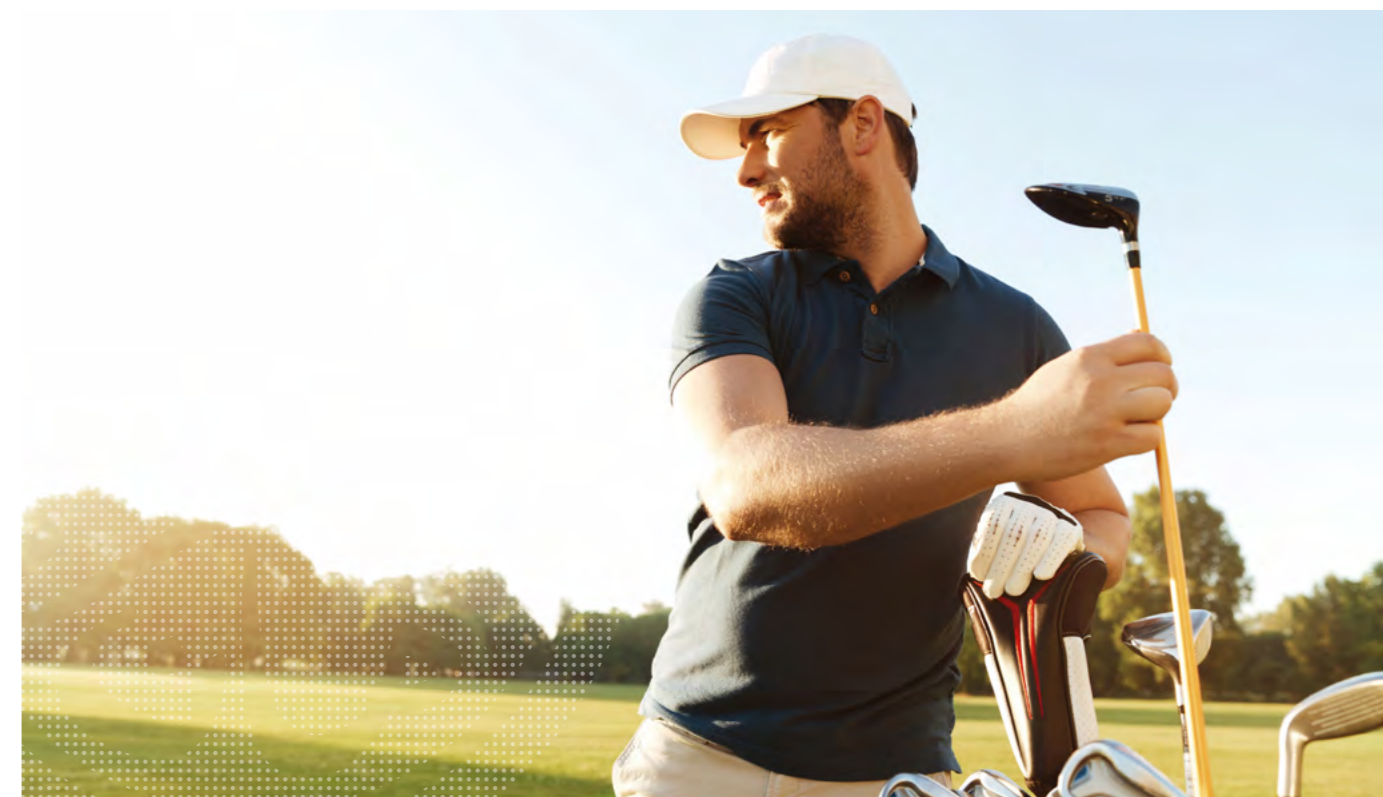
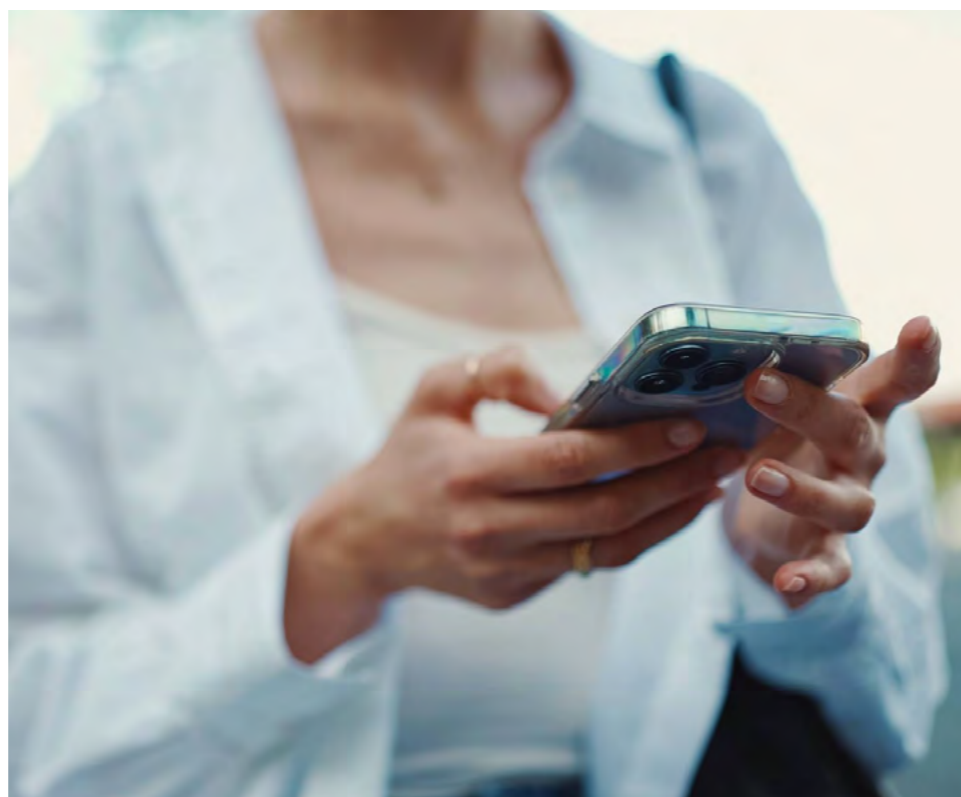
### COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

- Rapport de gestion
- Comptes consolidés
- Comptes sociaux
- Rapports des commissaires aux comptes

## 22

### RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L'essentiel de 2024 : une année de consolidation et d'accélération
- Renforcer la proximité client, faciliter l'accès au quotidien
- Une performance équilibrée, portée par l'ensemble des lignes d'activité
- Une communication tournée vers les besoins concrets des clients
- Une dynamique commerciale ciblée et continue
- 2024, une année de progression et de croissance profitable



# PRÉSENTATION DE CFG BANK

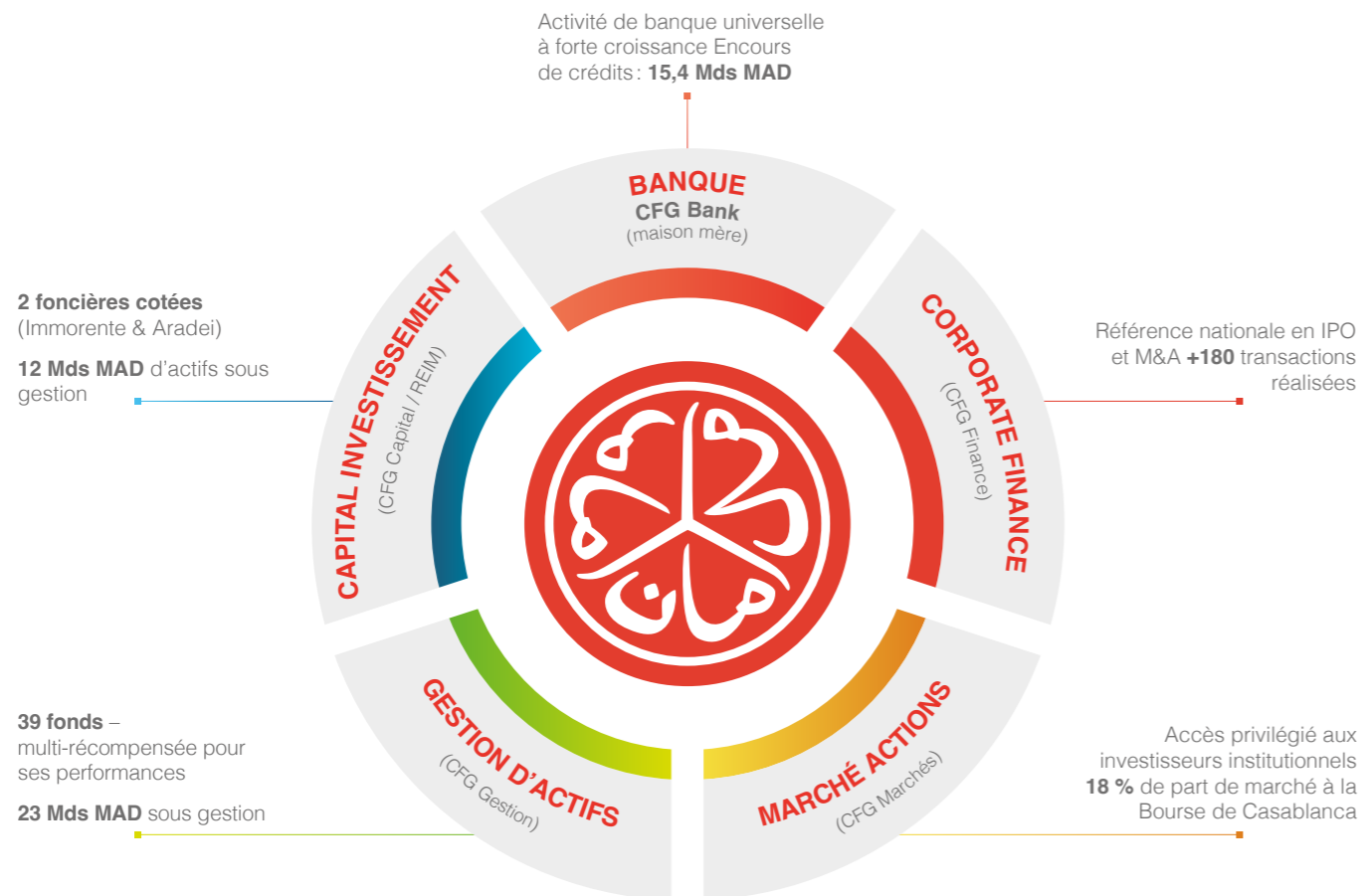
# UNE BANQUE UNIVERSELLE DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Fondée en 1992 sur le modèle des banques anglo-saxonnes, CFG Bank est un acteur bancaire indépendant qui s'est d'abord distingué dans les métiers de la banque d'affaires, en participant activement à la structuration progressive des marchés de capitaux marocains.

Depuis 2012, CFG Bank a évolué vers un modèle de banque universelle, élargissant progressivement son périmètre d'intervention. En 2015, elle a lancé son activité de banque de détail, avec une ambition claire : offrir un service bancaire premium, accessible à tous, quels que soient l'âge, les revenus ou le patrimoine.

Ce modèle repose sur une combinaison exigeante entre innovation digitale, proximité relationnelle et qualité de service. La banque articule ainsi l'agilité d'un dispositif multicanal performant, la puissance technologique d'une plateforme digitale hautement sécurisée, et la présence ciblée d'un réseau d'agences nouvelle génération conçu pour l'accueil, le conseil et l'accompagnement personnalisé.

Aujourd'hui, CFG Bank s'adresse aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises à travers deux pôles complémentaires : la banque commerciale, et la banque de financement et d'investissement.



# NOS CHIFFRES CLÉS

## PERFORMANCES FINANCIÈRES

**941 MDH**  
Produit Net Bancaire  
+43 % vs. 2023

**262 MDH**  
Résultat net  
+58 % vs. 2023

**15,7%**  
ROE

## SOLIDITÉ DE BILAN

**24,9 Mds DH**  
Total bilan  
+12 % vs. 2023

**1 840 MDH**  
Fonds propres

**7 772 MDH**  
Capitalisation boursière  
31/12/2024

## RÉSEAU & EXPÉRIENCE CLIENT

**18**  
Agences nouvelle génération

**100**  
GAB intelligents

**509**  
Collaborateurs  
dont 58 % d'effectif féminin

**4,7/5**  
Note de l'application mobile sur l'Apple store

## NOTRE PROXIMITÉ NOUVELLE GÉNÉRATION

Dans le prolongement de sa stratégie multicanal, CFG Bank déploie un modèle de réseau fondé à la fois sur la virtualisation des services et la richesse du contact humain.

À fin 2024, le réseau compte 18 agences, implantées dans les principales métropoles du Royaume. Conçue comme une interface complète, chaque agence donne accès à l'ensemble des prestations de la banque, grâce à une infrastructure unifiée et des outils digitaux intégrés.

Ce dispositif permet à chaque client d'être accompagné, quelle que soit l'agence, sans rupture de service ni cloisonnement géographique. Il incarne une nouvelle forme de proximité : plus ciblée, plus fluide, et parfaitement cohérente sur tous les canaux.

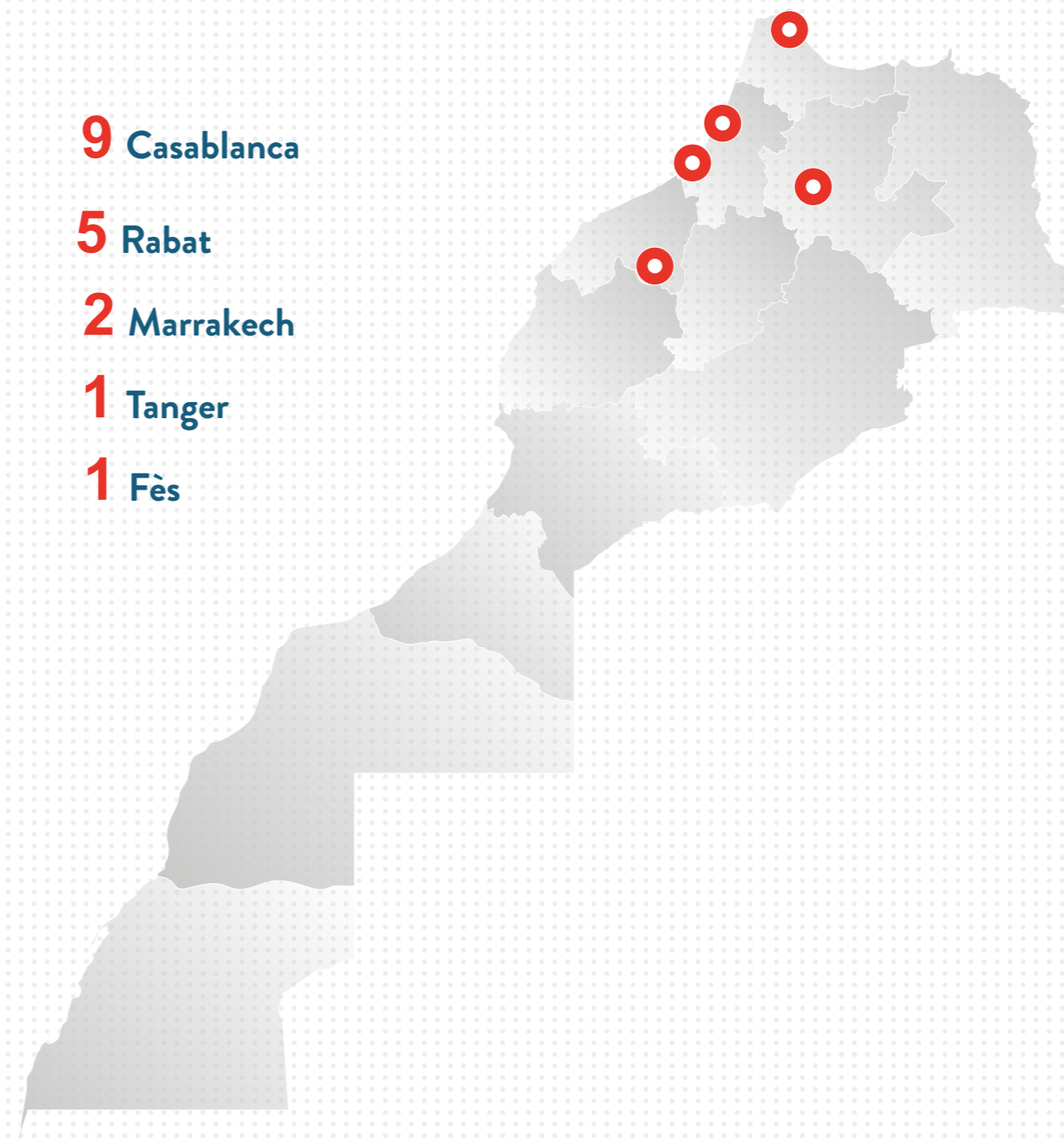
**9** Casablanca

**5** Rabat

**2** Marrakech

**1** Tanger

**1** Fès



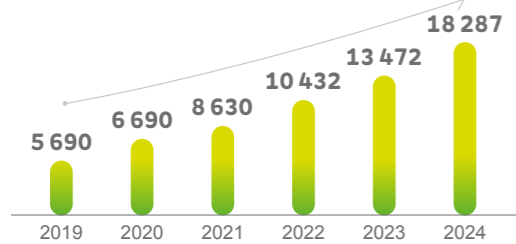
# DES FONDAMENTAUX SOLIDES EN PROGRESSION CONTINUE

Portée par son positionnement différenciant, sa dynamique d'innovation et une stratégie de développement rigoureuse, CFG Bank affiche depuis plusieurs années une croissance solide et régulière sur l'ensemble de ses indicateurs clés.

## ÉVOLUTION DES DÉPÔTS (y compris CD et hors pensions et fonds) MDH

**+21,5%**

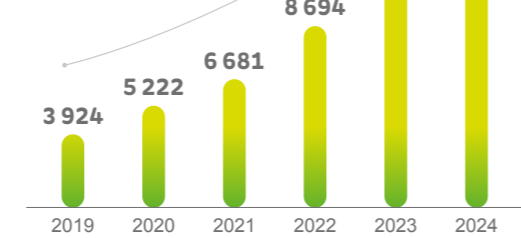
TCAM 2019 - 2024



## ÉVOLUTION DES ENCOURS DE CRÉDITS MDH

**+21,6%**

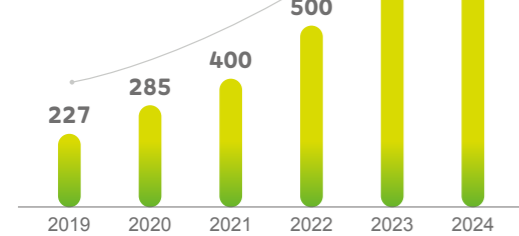
TCAM 2019 - 2024



## ÉVOLUTION DU PNB CONSOLIDÉ MDH

**+22,6%**

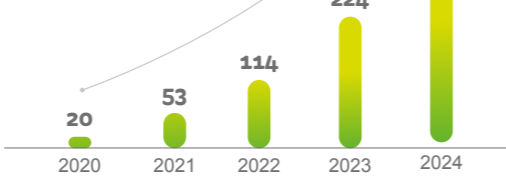
TCAM 2019 - 2024



## ÉVOLUTION DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION MDH

**+29,0%**

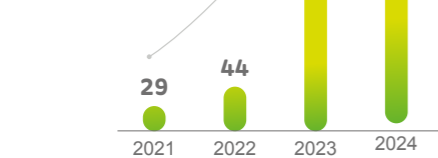
TCAM 2020 - 2024



## ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE MDH

**+87,1%**

TCAM 2021 - 2024



Le Produit Net Bancaire (PNB) a progressé à un rythme soutenu (+41% en 2024), traduisant la performance de l'ensemble des lignes métiers.

L'amélioration continue du Résultat Brut d'Exploitation (+388 MDH en 2024, +74% vs. 2023) et la hausse du résultat net part du Groupe (262 MDH, +58%) attestent de la montée en puissance du modèle économique de CFG Bank.

# UNE BANQUE COMMERCIALE TOURNÉE VERS LE FUTUR

## UN MODÈLE HYBRIDE, ORIENTÉ IMPACT ET VALEUR DURABLE

Depuis 2015, CFG Bank développe un modèle bancaire inédit au Maroc, inspiré des évolutions internationales les plus avancées. En conjuguant l'agilité du digital à l'exigence du conseil humain, la banque a été la première à introduire un modèle hybride, conçu pour allier accessibilité, efficacité et accompagnement sur mesure.

Ce positionnement différenciant repose sur une conviction forte : chaque client mérite un service d'excellence, adapté à ses besoins, quels que soient son âge, ses revenus ou son patrimoine.

L'ensemble de l'expérience client est pensé pour être simple, fluide et hautement personnalisée, grâce à l'intégration complète de tous les canaux – application mobile et site web, centre de relation clients, agences et GAB nouvelle générations – dans une même logique de service, de réactivité et de valeur durable.



## UNE RELATION DURABLE, INCARNÉE PAR DES CONSEILLERS ENGAGÉS

Fidèle à son ADN, CFG Bank cultive une relation de proximité avec chacun de ses clients, fondée sur la confiance, la disponibilité et la durée.

Chaque client dispose d'un conseiller attitré, accessible et engagé, capable de l'accompagner à toutes les étapes de son parcours financier : qu'il s'agisse de structurer un dossier de crédit, valoriser une épargne, financer un projet immobilier, ou préparer une transmission patrimoniale ou une retraite sereine.

Au-delà des opérations du quotidien, les conseillers CFG Bank incarnent la promesse de qualité de service portée par la banque. Ils assurent un suivi personnalisé, dans une logique de conseil rigoureux, humain et exigeant.

Cet engagement relationnel constitue l'un des piliers historiques de différenciation de la banque et un levier majeur de fidélisation.



## UN DISPOSITIF MULTICANAL STRUCTURÉ, AU SERVICE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

Le dispositif multicanal de CFG Bank est au cœur de son modèle de relation, conçu pour offrir à chaque client une expérience fluide, personnalisée et continue, accessible partout et à tout moment.

- **18 agences nouvelle génération**, véritables vitrines de la marque, implantées dans les principales métropoles du Royaume. Conjuguant design épuré et accueil soigné, elles sont ouvertes de 8h15 à 19h;
- **100 guichets automatiques intelligents**, accessibles 24h/24, permettant retraits, dépôts d'espèces, dépôts de chèques et autres opérations courantes ;
- **Un Centre de Relation Clients**, accessible jusqu'à 21h, garant d'une continuité de service proactive et humaine, capable de traiter à distance la majorité des opérations courantes ;
- **Une application mobile** notée 4,7/5 sur l'Apple store, et **un site transactionnel** sécurisé, permettant à chaque client de suivre ses comptes et d'effectuer de nombreuses opérations courantes (édition de RIB, blocage/déblocage de carte, paiement de factures, messagerie sécurisée avec les conseillers, et réservation de la dotation voyage) et de gérer son épargne.

L'ensemble de ces canaux est orchestré grâce à un CRM intégré, assurant un suivi fluide de l'historique des échanges, une qualité homogène du service et une connaissance affinée des attentes de chaque client.

Des Agences conviviales  
ouvertes jusqu'à 19h



Un Centre de Relation Clients  
accessible jusqu'à 21h



Une appli et un site  
pratiques et sécurisés



Des GAB de dernière génération  
accessibles 24/7 avec dépôt de  
chèques et d'espèces



## UNE CULTURE D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE AU SERVICE DES MOYENNES ET GRANDES ENTREPRISES

Forte d'une culture historique d'ingénierie financière, CFG Bank accompagne depuis plusieurs années les moyennes et grandes entreprises à travers une offre de financement structurée, adossée à une expertise reconnue en montage d'opérations complexes.

Cette activité repose sur un lien de confiance établi avec de nombreuses entreprises publiques et privées, un savoir-faire éprouvé en structuration financière, et un capital humain à forte valeur ajoutée.

En 2024, les encours de crédits aux entreprises ont atteint 8,9 milliards de dirhams, en progression annuelle de 43 % et représentant 58 % de l'encours total de crédits à la clientèle.

# NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR : CONTINUER À GRANDIR EN CONSOLIDANT LA DIFFÉRENCE CFG BANK

Le modèle de création de valeur de CFG Bank repose sur une articulation cohérente entre des ressources financières solides, un capital humain engagé, une infrastructure technologique performante et un réseau d'agences nouvelle génération, entièrement intégré à un écosystème digital de haut niveau.

Ces leviers convergent pour répondre aux attentes d'une clientèle diversifiée – particuliers, professionnels, entreprises – en alliant excellence de service, conseil personnalisé et accessibilité augmentée.

La valeur ainsi créée bénéficie à l'ensemble des parties prenantes : clients, collaborateurs, actionnaires et écosystème économique, dans une logique de croissance responsable, de transparence et de solidité financière.

## NOS RESSOURCES

### NOS TALENTS



Collaborateurs

**509** dont **58%** de femmes

### UNE BANQUE UNIVERSELLE INDEPENDANTE DOTÉE D'UN MODÈLE INNOVANT

- Une nouvelle expérience bancaire avec un service premium accessible au plus grand nombre
- Un modèle hybride multicanal pour les particuliers
- Une culture d'ingénierie financière au service de la moyenne et grande entreprise

### NOTRE SAVOIR FAIRE

- **2** segments particulier et entreprise
- **2** types de crédits immobilier acquéreur et investisseur
- Expertise unique dans les métiers de la banque d'investissement et de financement
- Une bonne politique de maîtrise des risques

### UNE GOUVERNANCE SOLIDE

Un actionariat diversifié et solide gage d'un engagement à long terme

### UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE



Fond propres

**1 840** MDH



Total bilan

**24 889** MDH

## NOTRE DÉMARCHÉ

### NOTRE VISION

continuer à grandir en consolidant la différence CFG BANK

### NOTRE MISSION

Offrir à nos clients une nouvelle approche de la banque avec la promesse de proposer une très haute qualité de services au plus grand nombre

### NOS AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT



### NOS LEVIERS



Agilité



Fort contenu technologique et innovation



Qualité des ressources humaines

### NOS ENGAGEMENTS



Innovation



Exigence



Transparence

### NOS VALEURS



AL AMANE  
Confiance



AMAM  
Avant-garde



AMAL  
Espoir

## NOTRE CRÉATION DE VALEUR

### POUR NOS CLIENTS

#### BANQUE COMMERCIALE

- **100** GAB
- **18 Agences** modernes ouvertes jusqu'à 19h
- **Appli** CFG Bank noté 4,7 sur app store
- **Centre de relation clients** pour le traitement des opérations 7/7 jusqu'à 19h
- Des banquiers avec une **nouvelle culture de la banque**

#### GESTION D'ACTIFS

- **23 Md DH** Actifs sous gestion
- **39** Fonds sous gestion
- **3,5%** PDM
- Un des premiers gérants d'actifs indépendants de la place

#### INTERMÉDIATION

- **18%** PDM
- Un positionnement unique auprès des investisseurs étrangers
- Entre **35%** et **40%** en moyenne des volumes traités pour le compte des investisseurs étrangers à la Bourse de Casablanca
- Une équipe de recherche de premier ordre

#### CORPORATE FINANCE

- **N°1** Sur les IPO au Maroc
- **+180** Transactions cumulées
- 13 opérations réalisées sur les 14 dernières à la bourse de Casablanca
- Une offre de services plurielle (**M&A, ECM, DCM**)

#### PRIVATE EQUITY

- **12 Md DH** Actif sous gestion à fin octobre 2023
- **2** Foncières cotées à la BVC sous gestion (Aradei et Immorente)
- Un des leaders en termes de gestion d'actifs d'immobiliers locatifs au Maroc

#### BANQUE PRIVÉE

- Un des **leaders** de la banque privée au Maroc
- Une des premières équipes dédiées à la clientèle **HNI**

### POUR NOS COLLABORATEURS

- **1,6 MDH** Budget Formation

### POUR NOS COMMUNAUTÉS

- Contribuer au développement économique et social à travers le financement des entreprises

- **147** Nombre de bénéficiaires

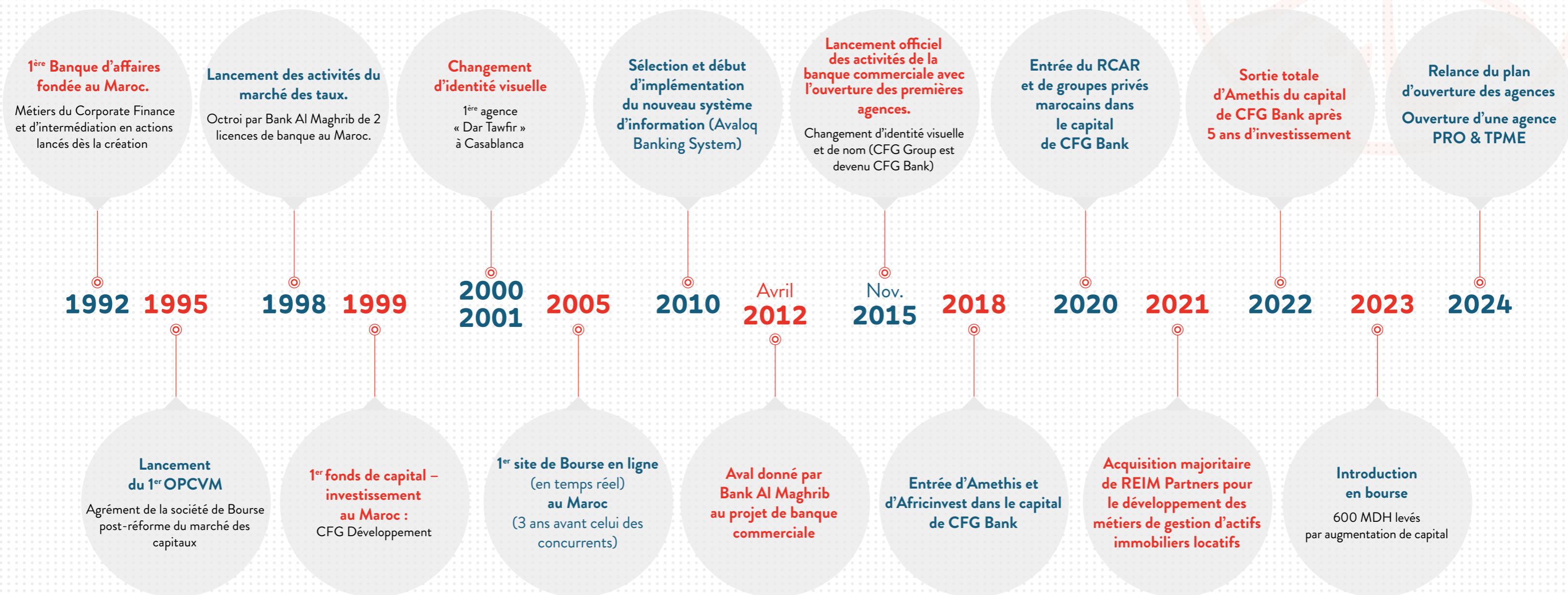
- **8,9 Md DH (58% total encours)** Crédits accordés aux **entreprises**

### POUR NOS ACTIONNAIRES

- **15,7%** ROE
- **7 772 MMAD** Capitalisation boursière au 31/12/2024

# UNE TRAJECTOIRE DE PLUS DE 30 ANS D'EXIGENCE ET D'INNOVATION

CFG Bank conjugue indépendance, innovation et rigueur, depuis ses débuts dans la banque d'affaires jusqu'à son positionnement actuel de banque universelle de nouvelle génération. Forte d'un héritage ancré dans la structuration des marchés financiers marocains, la banque a su, au fil des années, élargir son champ d'action, tout en préservant l'exigence et la qualité qui ont forgé sa réputation. Chaque étape de son évolution témoigne d'une capacité à anticiper les transformations du secteur bancaire et à y répondre par des choix stratégiques différenciants.



## Évolution de l'identité visuelle du groupe CFG



1992



2001



2015

# UN ACTIONNARIAT SOLIDE

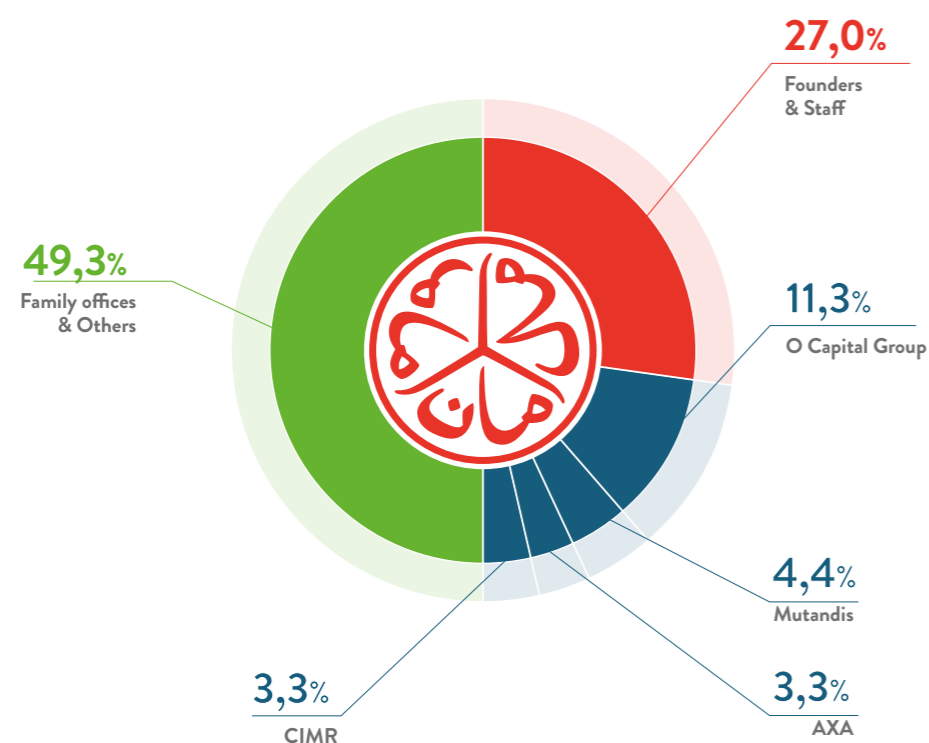
CFG Bank s'appuie sur un actionnariat de référence, constitué d'institutionnels marocains et de groupes privés reconnus, porteurs d'une vision long terme.

Cette structure de capital stable, renforcée par l'introduction en Bourse en 2023, reflète la confiance des investisseurs dans le modèle de développement

de CFG Bank, ainsi que dans sa capacité à conjuguer performance, exigence et proximité client.

L'actionnariat accompagne la banque dans la mise en œuvre de sa stratégie, en ligne avec sa démarche de rigueur et d'innovation constante.

## ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2024



## PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### Founders & Staff

Actionnariat historique piloté par les co-fondateurs Aymn Alami et Adil Douiri, accompagné d'un noyau stable de collaborateurs engagés. Cet ancrage incarne la continuité stratégique et la vision long terme du projet CFG Bank.

### Family offices & Others

Ensemble d'investisseurs marocains de renom, ces groupes ont accompagné les augmentations de capital 2016-2020 et renforcé l'ancrage local de CFG Bank à chaque étape clé de son développement.

### O Capital Group

Groupe panafricain d'investissement, partenaire stratégique de long terme, O Capital accompagne le développement de CFG Bank depuis 2018, dans une logique de croissance durable.

### CIMR

Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite, investisseur institutionnel prudentiel de référence, soutient CFG Bank depuis plusieurs opérations d'augmentation de capital.

### AXA

Acteur majeur de l'assurance au Maroc, AXA détient une participation de long terme dans CFG Bank, dans une logique de synergie sectorielle et de stabilité capitalistique.

### Mutandis

Groupe industriel marocain diversifié, Mutandis apporte sa confiance dans le modèle hybride de CFG Bank, en tant qu'investisseur de référence.

# DES DIRIGEANTS ENGAGÉS

L'équipe dirigeante de CFG Bank incarne les ambitions stratégiques qu'elle déploie dans un esprit de rigueur et de constance. Présente depuis la genèse du modèle et consolidée dans la durée, elle pilote avec engagement la mise en œuvre d'une vision bancaire hybride, exigeante et différenciante.



**Adil DOURI**  
Président du Conseil d'Administration



**Younes BENJELLOUN**  
Directeur Général



**Souad BENBACHIR HASSANI**  
Directeur Général Délégué et Administrateur



**Driss BENCHAFFAI**  
Directeur Général Délégué



**Moulhim AOUAD**  
Directeur Général Adjoint Développement, qualité et transformation Banque Particuliers/PME



**Youssef BERDAI**  
Directeur Exécutif Gestion Globale des Risques



**Hind DINIA**  
Directeur Exécutif de la Banque Privée



**Mohamed ESSAKALI**  
Directeur Exécutif Grand Commercial Clients Institutionnels et Grandes Entreprises



**Salim RAIS**  
Directeur Exécutif Affaires Financières et Contrôle de Gestion



**Karim GHARBI**  
Directeur Exécutif de la Banque de l'Entreprise



**Issam MGHABBAR**  
Directeur Salle des Marchés



**Hynd CHKILI**  
Directeur Exécutif Réseau Banque des Particuliers/PME



**Sofia SKIREDJ**  
Directeur Exécutif Gestion de Portefeuille



**Bachir TAZI**  
Directeur Exécutif en charge de la Société de Bourse



**Khalil MENGAD**  
Directeur Exécutif Gestion d'actifs alternatifs



**Lotfi LAZREK**  
Directeur Exécutif Corporate Finance

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



# L'ESSENTIEL DE 2024: UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION ET D'ACCELERATION

## IPO RÉUSSIE ET DYNAMIQUE POST-INTRODUCTION

L'introduction en bourse finalisée fin 2023 continue de porter ses effets en 2024, à travers le renforcement des fonds propres, l'élargissement de l'actionnariat et l'intensification des leviers de financement.

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS EN FORTE PROGRESSION

Le résultat net part du groupe atteint 262 MDH, en hausse de +58 % par rapport à 2023.

Le produit net bancaire s'élève à 941 MDH (+43 %) et le total bilan franchit 24,9 Md DH en progression de +12 %.

## DEVELOPPEMENT DU RESEAU PHYSIQUE ET DIGITAL

Poursuite du maillage territorial avec l'ouverture de nouvelles agences (pour les particuliers et pour la clientèle Pro/TPME), et renforcement de l'accessibilité: agences ouvertes jusqu'à 19h, relation client jusqu'à 21h, application notée 4,7/5 sur l'Apple store.

## ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX RECONDUITS ET ÉLARGIS

- Actions en faveur de l'accessibilité numérique et physique pour les personnes en situation de handicap.
- Renforcement de la politique RH autour de la diversité, du bien-être au travail et de la formation continue des collaborateurs.
- Participation à la Global Money Week 2024 et sensibilisation à la gestion budgétaire au lycée Moulay Abdellah.
- Soutien renouvelé au Sidaction, avec des campagnes et dispositifs de dons.

En cohérence avec sa stratégie de développement, CFG Bank anticipe pour 2025 une nouvelle année de progression soutenue, portée par la montée en puissance de ses métiers, la qualité de son modèle hybride, l'optimisation continue de sa structure et des objectifs constants :

- Une croissance rentable sur tous les indicateurs clés
- La consolidation des canaux digitaux et du réseau physique
- L'élargissement de l'offre auprès de ses différents segments de clientèle



# RENFORCER LA PROXIMITÉ CLIENT, FACILITER L'ACCÈS AU QUOTIDIEN



## UNE BANQUE TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE

CFG Bank a poursuivi le développement raisonné de son maillage territorial, conformément à sa stratégie de présence ciblée et à forte valeur ajoutée. Deux nouvelles agences ont ainsi été inaugurées à Casablanca : la première, dédiée à la clientèle des particuliers ; la seconde, spécifiquement conçue pour accompagner les professionnels et les très petites entreprises (TPME), à travers une offre structurée et un conseil de proximité.

Ces ouvertures viennent renforcer un dispositif multicanal déjà bien établi, dans lequel chaque canal — agences

et GAB, application mobile et site web, centre de relation clients — permet un accès immédiat et fluide à l'ensemble des services proposés.

En parallèle, la banque maintient son engagement d'accessibilité étendue, avec des agences ouvertes jusqu'à 19h et un centre de relation client joignable en soirée, jusqu'à 21h, assurant une continuité de service concrète et rassurante.

## UNE EXPÉRIENCE FLUIDE, ENRICHIE PAR DES SERVICES EXPRESS

CFG Bank poursuit l'amélioration continue de son expérience client, en capitalisant sur des dispositifs qui ont fait leurs preuves et qui répondent aux attentes d'instantanéité et de simplicité.

La mise à disposition immédiate des cartes bancaires en agence, en seulement 15 minutes, et le service de livraison à domicile sous 24h, déjà en place, ont été promus plus activement en 2024, traduisant l'engagement constant de la banque à conjuguer efficacité et confort d'usage.

L'application mobile, notée 4,7/5 sur l'App Store, continue d'évoluer tout en garantissant fluidité, sécurité et ergonomie. Elle illustre le positionnement digital de CFG Bank : offrir des outils à la hauteur des standards internationaux, tout en préservant une relation humaine forte.

Dans un environnement concurrentiel en mutation, la banque confirme ainsi la pertinence de son modèle hybride, alliant expertise humaine, innovation utile et excellence opérationnelle.

VOTRE **CARTE GOLD** CHEZ VOUS LIVRÉE EN 24H !

**24H**

CFG BANK

**ÇA** C'EST MA **CARTE GOLD** DISPO EN AGENCE EN 15 MIN

TESTEZ CFG GRATUITEMENT PENDANT 6 MOIS\*

C'EST ÇA L'EFFET CFG !

CFG BANK

\*Offre soumise à conditions

# UNE PERFORMANCE ÉQUILIBRÉE, PORTÉE PAR L'ENSEMBLE DES LIGNES D'ACTIVITÉ

L'année 2024 confirme la solidité du modèle multi-métiers de CFG Bank, fondé sur la complémentarité des expertises et la cohérence stratégique entre les différents pôles d'activité. L'ensemble des lignes métiers a contribué de manière significative à la dynamique de croissance, traduisant la maturité du modèle et la montée en puissance de ses leviers opérationnels.

## BANQUE COMMERCIALE : UNE DYNAMIQUE CONSOLIDÉE

Le pôle Banque commerciale poursuit sa trajectoire de développement, en renforçant sa présence auprès des particuliers, des professionnels et des entreprises. La progression parallèle des encours de crédits et de dépôts témoigne de la solidité des relations nouées avec la clientèle, ainsi que de la pertinence des solutions proposées.

L'extension du réseau, conjuguée à un usage renforcé des outils digitaux, permet d'adresser avec agilité des profils variés, tout en garantissant un même niveau d'exigence dans la qualité de service et de conseil.



## GESTION D'ACTIFS : UNE TRAJECTOIRE EN ACCÉLÉRATION

CFG Gestion a continué en 2024 le déploiement de sa stratégie axée sur l'innovation avec des produits d'appel pour toutes les catégories de clients. Le PNB s'établit au 31 décembre 2024 à 94 MDH (intégrant une commission exceptionnelle de performance), en hausse de 46% par rapport à 2023. Cette performance reflète la confiance renouvelée des clients institutionnels et privés, la rigueur de la stratégie d'allocation, ainsi que l'expertise des équipes dédiées.

## PRIVATE EQUITY : UN POSITIONNEMENT DIFFÉRENCIEUR

Le pôle Gestion d'actifs immobiliers locatifs affiche un encours de 12 milliards de dirhams, adossé à des plateformes cotées telles qu'Aradei Capital et Immorente Invest. Ce positionnement, centré sur des actifs à rendement sécurisé et liquides, permet de conjuguer performance et standards élevés de gouvernance. Il s'inscrit dans une logique de création de valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes.



## CORPORATE FINANCE : UN SAVOIR-FAIRE CONFIRMÉ

CFG Bank a renforcé son positionnement d'acteur de référence dans les opérations de marché. À travers sa filiale CFG Finance, la banque a accompagné l'introduction en Bourse de CMGP Group (Compagnie Marocaine de Goutte à goutte et de Pompage), en tant que conseiller financier et coordinateur global de l'opération, ainsi que les opérations d'augmentation de capital de Akdital et Crédit du Maroc.

Depuis sa création, la banque a accompagné plus d'un quart des introductions en Bourse réalisées au Maroc, représentant 24% des sociétés actuellement cotées à la Bourse de Casablanca et consolidant ainsi son rôle historique dans l'accompagnement des entreprises vers le marché financier.

## INTERMÉDIATION : UNE PART DE MARCHÉ CONSOLIDÉE

Le pôle Intermédiation conserve une position de premier plan sur la Bourse de Casablanca, avec une part de marché de 18 %, et un PNB de près de 66 MDH en 2024. La notoriété auprès des investisseurs institutionnels, notamment étrangers, se renforce, tandis que l'accessibilité digitale et le suivi personnalisé ont permis de dynamiser la clientèle des particuliers actifs.



# UNE COMMUNICATION TOURNÉE VERS LES BESOINS CONCRETS DES CLIENTS

CFG Bank a renforcé sa stratégie d'excellence relationnelle à travers une communication orientée solutions, pensée comme une réponse concrète aux besoins identifiés de ses différents segments de clientèle – jeunes actifs, clients digitaux, clients patrimoniaux.

La dynamique de communication a permis de valoriser des services à forte valeur ajoutée qui contribuent concrètement à une expérience bancaire fluide, moderne et autonome.

Les campagnes menées ont mis en lumière des fonctionnalités différenciantes, déjà bien ancrées dans l'offre de la Banque, mais encore peu répandues sur le marché. Parmi elles, la remise immédiate de carte bancaire en agence, en seulement 15 minutes, et la possibilité de livraison à domicile en 24 heures, illustrent l'ambition de CFG Bank de combiner réactivité et proximité, même dans les services les plus standards.

L'année 2024 a également été marquée par la mise en avant d'innovations pratiques orientées autonomie client, comme la possibilité d'effectuer un remboursement anticipé de crédit immobilier directement via l'application mobile. Cette fonctionnalité conforte le positionnement digital de la Banque, tout en offrant une souplesse inédite dans la gestion des engagements à long terme.

Côté épargne, CFG Bank a poursuivi la valorisation de son compte sur carnet à taux boosté, désormais proposé à un taux garanti de 3 % sur un an, en maintenant sa promesse de performance et d'accessibilité à un large public. Ce produit a bénéficié d'un dispositif de communication simple et pédagogique, visant à renforcer la visibilité d'une solution d'épargne souple, disponible et performante.

Ces dispositifs ont été relayés par des campagnes ciblées de parrainage et de cashback, pensées comme leviers de fidélisation, mais aussi de conquête, dans une logique de croissance maîtrisée du portefeuille clients.

Cette stratégie s'appuie sur un pilotage rigoureux du CRM et une exploitation fine de la data comportementale, permettant une personnalisation accrue des messages, une meilleure adéquation entre l'offre et les attentes, et un retour sur engagement optimisé.

**COMPTESUR CARNET À TAUX BOOSTÉ\***  
**MUSCLEZ VOTRE ÉPARGNE !**

TAUX 3%

Ouverture de compte 100% en ligne

C'EST ÇA L'EFFET CFG !

CFG BANK

**AVANT DE PARTIR EN VACANCES,**  
**ENTREZ CHEZ CFG BANK**

OFFRE DE BIENVENUE  
**500DH**  
**REMBOURSÉS**  
SUR VOS PAIEMENTS  
PAR CARTE\*

C'EST ÇA L'EFFET CFG !

CFG BANK

**CRÉDIT IMMO**  
**REMBORSEZ**  
**PAR ANTICIPATION**  
**SUR L'APPLI**

Jusqu'à 100% des frais d'hypothèque offerts\*

C'EST ÇA L'EFFET CFG !

CFG BANK

# UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE CIBLÉE ET CONTINUE

CFG Bank a poursuivi une stratégie commerciale segmentée, conciliant proximité terrain et solutions sur mesure. Les campagnes déployées ont ciblé des profils clients clairement identifiés : jeunes actifs (équipement bancaire simplifié, expérience mobile optimisée), professionnels et TPME (offres de crédit ajustées, accompagnement dédié), ainsi que clients patrimoniaux (expertise en gestion d'actifs et en private equity).

L'animation commerciale a été renforcée à tous les niveaux : agences, centre de relation client, et outils digitaux ont été mobilisés dans une logique de coordination fluide entre les canaux.

Dans un contexte de marché en recomposition, CFG Bank continue de construire une marque différenciante, fidèle à son positionnement hybride : engagé, fluide, et résolument tourné vers l'expérience utilisateur.

**CFG BANK** البنك

**18:55**

**ÇA** C'EST MON  
**AGENCE CFG**  
**OUVERTE**  
**JUSQU'À 19 H**

**TESTEZ CFG GRATUITEMENT**  
**PENDANT 6 MOIS\***

C'EST ÇA L'EFFET CFG !

CFG BANK

\*Offre soumise à conditions

# 2024, UNE ANNÉE DE PROGRESSION ET DE CROISSANCE PROFITABLE

CFG Bank a poursuivi l'optimisation de ses fondamentaux financiers, en maintenant un niveau d'exigence élevé sur l'ensemble de ses équilibres. Son modèle de développement repose sur une croissance rentable, une structure de coûts maîtrisée et une gestion prudente des risques.

## FORTE CROISSANCE DES CRÉDITS ET DES DÉPÔTS

L'essor de CFG Bank se confirme en 2024 par une forte progression des encours crédits et dépôts, traduisant à la fois une intensification de l'activité commerciale et la confiance renforcée des clients.

L'encours de crédits de CFG Bank s'établit à 15,4 Md DH au 31 décembre 2024, en hausse de +28% sur un an.

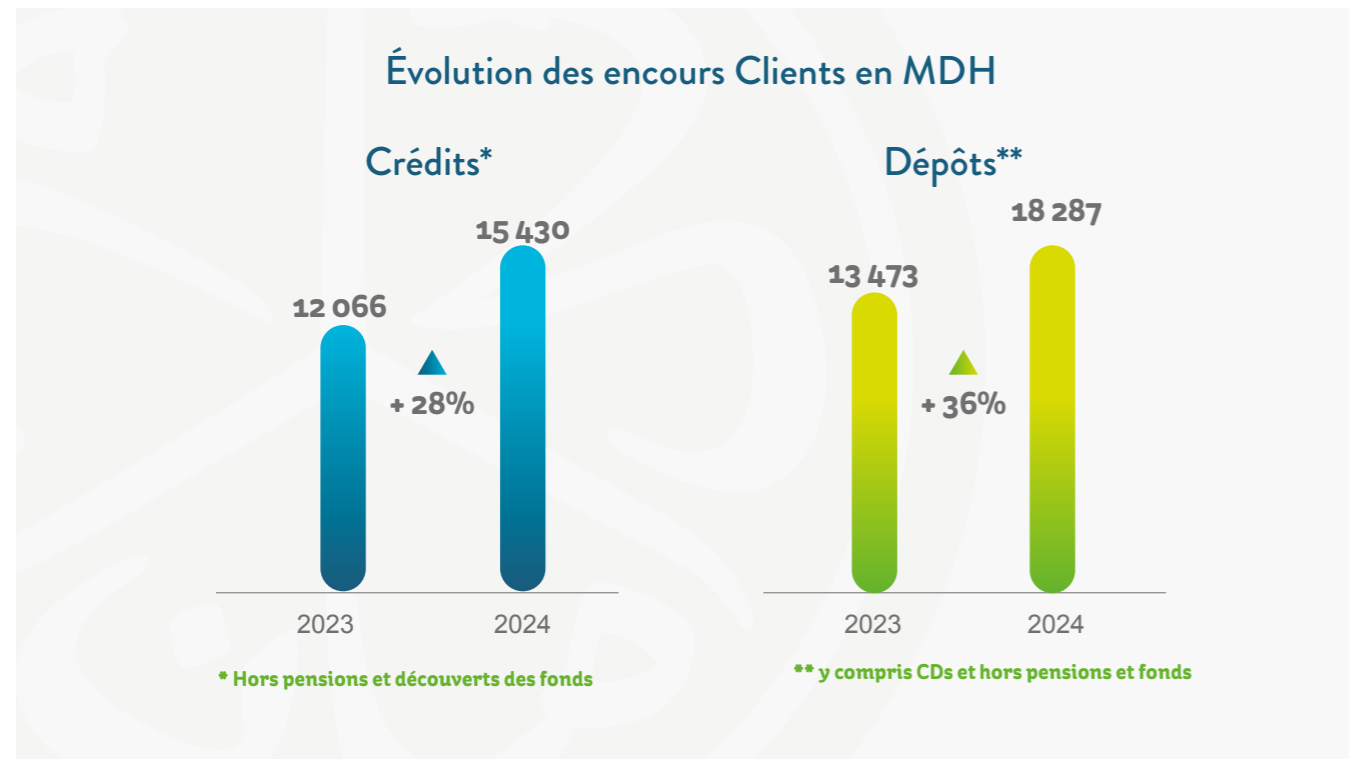
Cette progression reflète une production nette de 3,4 Md DH, portée principalement par le segment « Entreprises », en ligne avec le positionnement de la Banque sur le financement de l'économie réelle.

Le développement des crédits « Retail » et « Banque privée » reste également dynamique, dans un cadre d'analyse du risque maîtrisé, qui permettent de concilier croissance et qualité du portefeuille.

Les dépôts de la clientèle atteignent 18,3 Md DH à fin

décembre 2024, en progression de +36% sur l'année, soit une collecte nette de 4,8 Md DH.

Cette dynamique confirme la capacité de la Banque à mobiliser l'épargne dans un environnement concurrentiel. Les dépôts non rémunérés continuent de représenter une part significative de l'épargne collectée, à hauteur de 46%, malgré la forte progression des crédits. Cette structure favorable permet à CFG Bank de soutenir son développement tout en préservant la compétitivité de son coût de ressources.



## UNE CROISSANCE SOUTENUE DU PNB CONSOLIDÉ

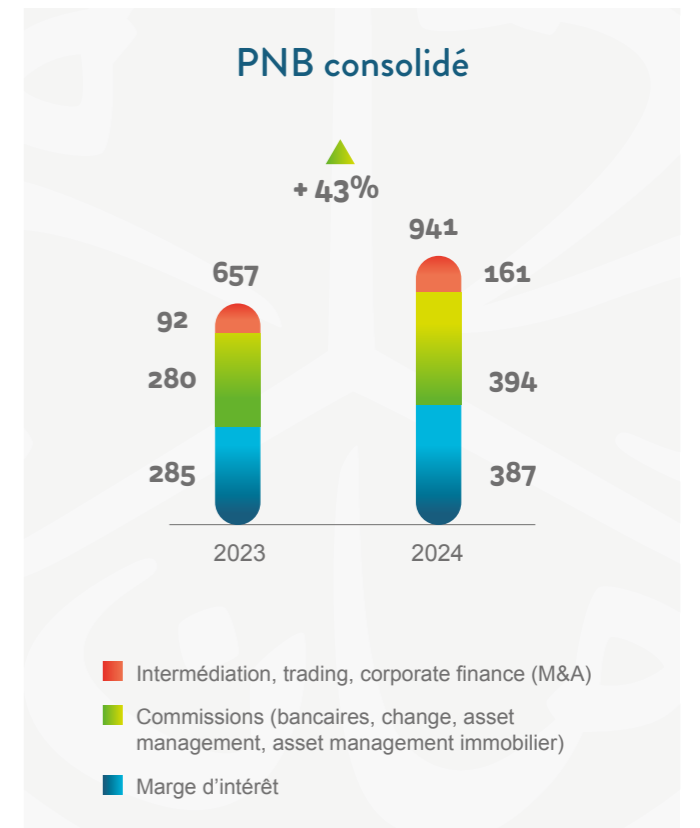
En 2024, le Produit Net Bancaire (PNB) s'élève à 941 MDH, en hausse de +43% par rapport à 2023. Cette performance est portée par une dynamique équilibrée entre les activités à caractère récurrent, telles que la banque commerciale et la gestion d'actifs, et les activités de marché (intermédiation, corporate finance), plus sensibles au contexte.

Le PNB à caractère récurrent, décomposé en marge d'intérêt et commissions, a atteint 781 MDH, en hausse de +38% :

La marge d'intérêt s'établit à 387 MDH (+36%), tirée par la hausse des encours malgré une légère baisse de la marge en % (hausse du coût des ressources).

Les commissions atteignent 394 MDH (+41%), et comprennent tant les commissions bancaires que ceux des métiers de gestion d'actifs.

Le PNB à caractère moins prévisible (intermédiation boursière, trading obligataire et actions, corporate finance) atteint 161 MDH contre 92 MDH en 2023, grâce à un marché obligataire et actions favorables en 2024.



## UN RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION ET UN RNPG EN FORTE HAUSSE

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) atteint 388 MDH, soit une hausse de +74%, un rythme plus soutenu que le PNB. Cette amélioration témoigne d'une bonne maîtrise des charges malgré la relance du programme d'investissement. Le coefficient d'exploitation passe ainsi de 66% à 59% (-7 points), traduisant l'efficacité croissante du modèle multicanal.

Le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) s'élève à 262 millions de dirhams, en hausse de +58%. Cette performance confirme la rentabilité croissante du modèle CFG Bank. Le résultat net tient compte d'un coût du risque de 41 MDH en 2024 (soit 0,3% des encours). Le coût du risque de la banque demeure modéré du fait de son positionnement spécifique et d'une bonne couverture des crédits par des garanties.

## UNE STRUCTURE FINANCIÈRE RENFORCÉE ET UNE RENTABILITÉ SOLIDE

Les fonds propres consolidés atteignent 1,84 Md DH, contre 1,69 Md DH en 2023. Le total bilan s'élève à 24,9 milliards de dirhams (+13%), porté par la croissance des dépôts et des crédits.

Le ROE ressort à 15,7%, confirmant un niveau de rentabilité élevé pour le secteur et la pertinence d'un positionnement alliant sélectivité, agilité opérationnelle et exigence durable.

Ces équilibres renforcés offrent à CFG Bank une base robuste pour accompagner sa croissance, tout en préparant les prochaines étapes de structuration et d'innovation.

# RAPPORT ESG

## Périmètre

Les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel (RFA) de CFG Bank regroupent les informations et indicateurs extra-financiers exigés par la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020.

Pour réaliser le reporting extra-financier, les équipes de CFG Bank se sont notamment appuyées sur les lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

# SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVEC COHÉRENCE ET EXIGENCE

Depuis son ouverture à la banque de détail, CFG Bank a structuré sa démarche de responsabilité sociétale autour d'un principe fondateur : créer de la valeur partagée pour toutes ses parties prenantes – clients, collaborateurs, actionnaires et société civile.

Cette dynamique s'appuie sur une charte RSE formalisée, adossée à trois axes structurants, déclinée en 12 engagements concrets, en cohérence avec les valeurs fondatrices de CFG Bank.

En 2024, cette ambition RSE a été renforcée par des actions tangibles en matière de diversité, d'éducation financière, d'accessibilité, de conformité éthique et de soutien aux dynamiques régionales.

Ces engagements traduisent une volonté constante de faire évoluer le métier de banquier dans une logique d'utilité durable et de performance responsable.

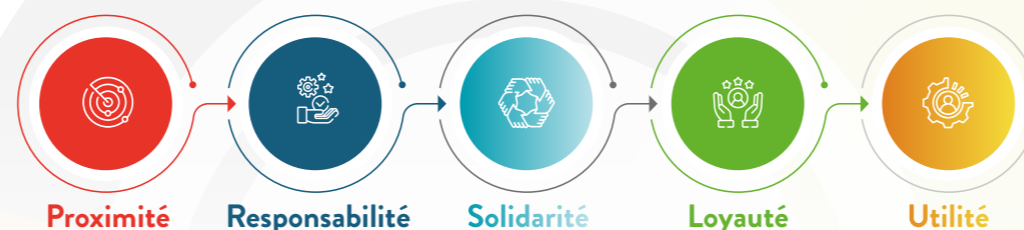
## AXE 1 ETHIQUE ET GOUVERNANCE

- ▶ **Adopter** une conduite exemplaire dans les affaires et dans les interactions avec toutes les parties prenantes.
- ▶ **Assurer** une intégrité, une loyauté et une transparence totales à tous les niveaux de l'organisation.
- ▶ **Pratiquer** des achats responsables en privilégiant les fournisseurs partageant nos valeurs de durabilité.

## NOS VALEURS FONDAMENTALES

Depuis sa création, CFG Bank s'appuie sur un socle de valeurs qui irrigue l'ensemble de ses activités, de sa culture interne à ses engagements sociétaux : Proximité, Responsabilité, Solidarité, Loyauté, Utilité.

Ces cinq principes guident la vision de CFG Bank d'une banque utile, humaine et durable.



## AXE 2 DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DURABLE

- ▶ **Permettre** au plus grand nombre l'accès aux services bancaires et financiers
- ▶ **Construire** et maintenir une relation de confiance durable avec nos clients
- ▶ **Contribuer** activement au développement économique local et régional et œuvrer pour le bien-être et le développement économique et social des communautés où nous opérons
- ▶ **S'engager** dans la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique et soutenir les initiatives de croissance verte
- ▶ **Minimiser** l'impact environnemental des activités du Groupe
- ▶ **Renforcer** le dialogue et la collaboration avec la société civile pour mieux répondre aux attentes sociales

## AXE 3 CULTURE D'ENTREPRISE POSITIVE ET DURABLE

- ▶ **Promouvoir** la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise
- ▶ **Améliorer** continuellement les conditions de travail et le cadre de vie de nos collaborateurs.
- ▶ **Promouvoir** une excellence relationnelle et opérationnelle avec les clients et les collaborateurs

## LA RESPONSABILITÉ, PAR VOCATION.

Chez CFG Bank, la responsabilité sociétale est une extension naturelle de notre métier.

En digitalisant nos services, en offrant une excellence bancaire et en anticipant les besoins de nos clients, nous œuvrons chaque jour dans l'intérêt de nos parties prenantes.

# AXE 1

## PROMOUVOIR UNE CULTURE D'ENTREPRISE POSITIVE, ÉTHIQUE ET INCLUSIVE

Chez CFG Bank, l'investissement dans le capital humain constitue un levier stratégique. En 2024, l'accent a été mis sur la formation continue, l'intégration des jeunes profils et la promotion de parcours internes évolutifs dans la perspective de renforcer l'attractivité de l'entreprise auprès des jeunes talents, et d'accompagner durablement l'évolution des compétences.

### UNE BANQUE JEUNE DANS UN PAYS JEUNE

Dans un pays où plus de 50 % de la population a moins de 30 ans, CFG Bank affirme sa volonté d'offrir des parcours attractifs, encadrés et évolutifs, en particulier pour les primo-entrants.

L'intégration est pensée comme une étape structurante, avec :

- une journée d'accueil institutionnelle,
- un accompagnement par un référent métier,
- et un accès immédiat aux cycles de formation continue.



### UNE DYNAMIQUE DE FORMATION SOUTENUE

L'effort de formation a été significativement renforcé en 2024.

Le budget formation s'établit à 1,6 millions de Dirhams.

Les thématiques couvrent aussi bien les compétences techniques que managériales, en soutien à la professionnalisation continue et à l'évolution des pratiques.



### PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ

CFG Bank veille à garantir l'équilibre et l'égalité des chances à tous les niveaux de son organisation. En 2024, les femmes représentent 58% de l'effectif total et 50% des cadres, confirmant une dynamique inclusive portée par des politiques de recrutement et d'évolution internes équitables.

Signataire de l'initiative We4She depuis 2022, la banque réaffirme son engagement pour une représentation équilibrée des femmes dans les instances de gouvernance, y compris au sein des comités exécutifs. Cet engagement se traduit par une sensibilisation renforcée des équipes dirigeantes et la mise en œuvre progressive de leviers de promotion interne favorisant la mixité.

### UNE CULTURE D'ENGAGEMENT ET DE RECONNAISSANCE

CFG Bank poursuit une politique d'intéressement transparente et exigeante, favorisant l'implication des équipes dans les performances de l'entreprise.

Fin 2023, 10 % des collaborateurs étaient actionnaires, témoignant d'une relation de confiance dans la durée, fondée sur la responsabilisation et la loyauté.



### UN SOCLE DURABLE ET PARTAGÉ

CFG Bank place la diversité des profils, la reconnaissance des compétences et le respect de chacun au cœur de sa culture d'entreprise. Cette approche contribue

à renforcer la cohésion des équipes et à créer un environnement de travail stimulant et équitable.



# AXE 2



## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE, ACCESSIBLE ET DURABLE

CFG Bank déploie depuis plusieurs années une politique active en faveur de l'inclusion, de la diversité et de l'accessibilité. L'objectif est clair : garantir à chaque collaborateur et à chaque client un environnement équitable, respectueux et adapté à ses besoins.

### UNE BANQUE OÙ LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION S'INCARNENT AU QUOTIDIEN

Cette dynamique interne est soutenue par des dispositifs concrets, comme le programme d'aide sociale pour les enfants des collaborateurs non-cadres, qui a bénéficié à plus de 900 familles depuis sa création.

CFG Bank agit aussi pour une accessibilité renforcée de ses services à tous.

- Accessibilité physique : adaptation des agences et GAB pour accueillir les personnes en situation de handicap.
- Accessibilité numérique : formation spécifique à l'accessibilité digitale dispensée aux collaborateurs concernés en 2024, animée par un expert reconnu.
- Langage simplifié : volonté d'adopter une communication bancaire plus claire, plus pédagogique et inclusive.

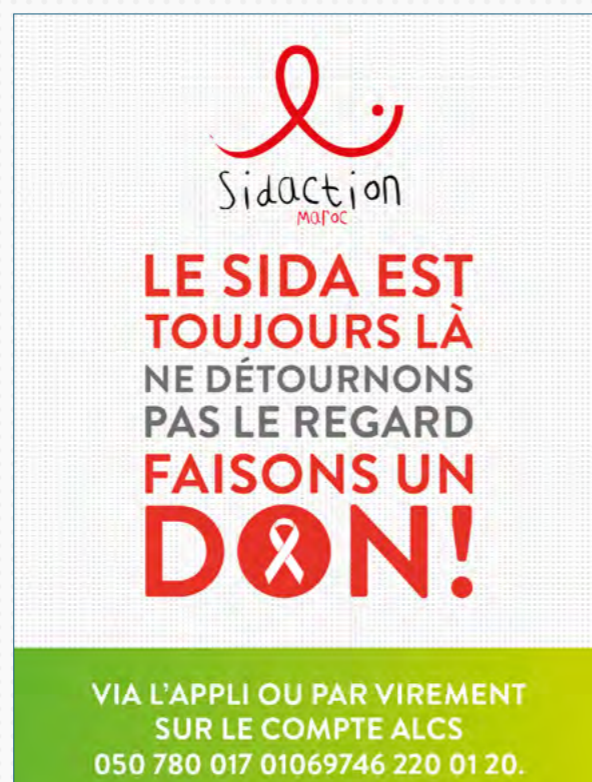
### DES ACTIONS SOLIDAIRES À IMPACT CIBLÉ

CFG Bank a renouvelé son soutien au Sidaction en intégrant une fonctionnalité de don direct via l'application mobile. Cette innovation solidaire permet aux clients de contribuer en toute simplicité à une cause majeure de santé publique.

Elle a également participé activement à la Global Money Week, en animant un atelier de sensibilisation à la gestion budgétaire et à l'épargne auprès d'un public jeune au lycée Moulay Abdellah de Rabat et au Lycée Mohamed V à Casablanca.



À travers ces initiatives, CFG Bank consolide son rôle d'acteur bancaire responsable, engagé à la fois en faveur de ses collaborateurs, ses clients et la société dans son ensemble.



## UN MODÈLE BANCAIRE QUI CONJUGUE PERFORMANCE, UTILITÉ ET IMPACT

En proposant un modèle structuré autour de deux concepts « la banque du quotidien, simple et fiable, et la banque des moments de vie, humaine et durable », CFG Bank traduit concrètement sa responsabilité envers ses clients, et fait de son offre un véritable levier d'inclusion et d'impact positif.

Ce positionnement contribue pleinement à sa démarche RSE : offrir des solutions claires, inclusives et évolutives, capables d'accompagner les citoyens marocains dans leurs besoins bancaires essentiels comme dans les moments clés de leur vie.



### UNE BANQUE, DEUX CONCEPTS



#### LA "BANQUE AU QUOTIDIEN" EFFICACE

Pour traiter efficacement, rapidement, simplement et avec fiabilité toutes vos opérations courantes au jour le jour, au travers d'un dispositif multicanal complémentaire, optimal et favorisant l'autonomie pour ceux qui le souhaitent.

La banque au quotidien doit se résumer à L'expression : vite et bien.



#### LA "BANQUE DES MOMENTS DE VIE" ALLIÉE

Pour vous accompagner efficacement et dans la durée à réaliser vos projets de vie (acheter sa maison, épargner pour préparer l'éducation de ses enfants ou sa retraite, investir dans la pierre ou sur les marchés financiers, ...) en étant disponible et à l'écoute.

La banque des moments de vie se doit d'être une banque alliée.

### SOUTENIR LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES LOCALES

CFG Bank réaffirme son attachement à accompagner le développement économique et social des territoires dans lesquels elle est implantée.

En maintenant un dialogue étroit avec les acteurs de la société civile et les porteurs d'initiatives solidaires, la Banque reste mobilisée pour encourager les dynamiques locales porteuses de sens.

Cette volonté se manifeste par un appui régulier à des projets associatifs, dans une logique de continuité et d'engagement de proximité.

A cet effet, CFG Bank accompagne le programme socioculturel Mazaya qui a pour but d'offrir à de jeunes enfants déscolarisés et issus de milieux défavorisés, un moyen d'insertion socioprofessionnelle par le biais de la musique classique.



### RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES INFRASTRUCTURES

L'engagement de CFG Bank en faveur de l'environnement s'exprime à travers une approche exigeante de ses projets immobiliers.

En 2024, la Banque a poursuivi l'avancement de son futur siège social, conçu selon les standards de la certification LEED v4, l'une des références internationales les plus reconnues en matière de construction durable.

Ce projet structurant incarne une vision responsable et durable de l'immobilier d'entreprise, alliant performance énergétique, sobriété des matériaux et qualité de vie au travail.

# AXE 3

## AGIR AVEC INTÉGRITÉ, TRANSPARENCE ET EXEMPLARITÉ À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION

### DES PRATIQUES RESPONSABLES ANCRÉES DANS LA CULTURE DE L'ENTREPRISE

En 2024, CFG Bank a procédé à une actualisation de son Code éthique et déontologique, avec l'objectif de clarifier, renforcer et adapter ses engagements aux nouveaux standards réglementaires et sociétaux.

Diffusé à l'ensemble des collaborateurs, ce code actualisé réaffirme les principes fondateurs qui régissent l'action de la banque : intégrité, transparence, loyauté, respect des personnes et responsabilité.

Il encadre notamment :

- Le respect mutuel, la non-discrimination et la prévention du harcèlement
- La protection des données, des clients et des actifs de la banque
- La prévention des conflits d'intérêts et le respect des règles de marché
- La transparence fiscale et la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;
- La concurrence loyale et les relations responsables avec les fournisseurs

Le dispositif comprend également une procédure d'alerte interne et des ressources à disposition des collaborateurs pour garantir une mise en œuvre effective des principes éthiques.

Cette mise à jour s'inscrit dans la volonté de CFG Bank de renforcer une culture de conformité rigoureuse, socle essentiel de sa performance durable.



## INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES

## Répartition de l'effectif par genre

	2022	2023	2024
Femmes	226	256	285
Hommes	170	184	224
<b>Total</b>	<b>396</b>	<b>440</b>	<b>509</b>

## Répartition de l'effectif par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre

	2022	2023	2024
Femmes Direction	24	27	38
Femmes cadres	159	198	212
Femmes non cadres	41	31	35
<b>Total femmes</b>	<b>224</b>	<b>256</b>	<b>285</b>
Hommes Direction	28	30	42
Hommes cadres	106	123	139
Hommes non cadres	36	31	43
<b>Total Hommes</b>	<b>170</b>	<b>184</b>	<b>224</b>
<b>Total Effectif</b>	<b>394</b>	<b>440</b>	<b>509</b>

## Répartition de l'effectif par branche d'activité

	2022	2023	2024
Fonctions support	82	166	199
Banque de financement et d'investissement	122	104	103
Banque de détail	195	170	207
<b>Total effectif</b>	<b>399</b>	<b>440</b>	<b>509</b>

## Répartition par ancienneté

	2022	2023	2024
Moins de 1 an	72	97	110
De 1 à 3 ans	98	108	144
De 3 à 5 ans	81	67	72
De 5 à 10 ans	86	106	126
Plus de 10 ans	59	62	57
<b>Total effectif</b>	<b>396</b>	<b>440</b>	<b>509</b>

## Évolution de l'emploi

	2022	2023	2024
Nombre de recrutements - direction	2	4	5
Nombre de recrutements - cadres	66	89	107
Nombre de recrutements - non cadres	14	12	16
<b>Nombre de recrutements total</b>	<b>82</b>	<b>105</b>	<b>128</b>
Nombre de démissions - direction	3	1	1
Nombre de démissions - cadres	49	48	52
Nombre de démissions - non cadres	2	7	6
<b>Nombre de démissions total</b>	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>59</b>
Nombre de licenciements - direction	1	0	0
Nombre de licenciements - cadres	2	0	0
Nombre de licenciements - non cadres	1	0	1
<b>Nombre de licenciements total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

## Santé &amp; Sécurité au travail

	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail	8	12	17

## Dialogue social

	2022	2023	2024
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	0	15	14
Nombre de litiges sociaux individuels	0	0	0
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
Nombre de litiges sociaux total	0	0	0

	2022	2023	2024
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global		35,1%	35%
Budget formation en % de la masse salariale		0,4%	0,69%
Nombre de jours de formation / salarié		3	3

# GOVERNANCE

## UN PILOTAGE STRATEGIQUE FONDÉ SUR L'EXIGENCE ET LA TRANSPARENCE

CFG Bank adopte un modèle de gouvernance aligné sur les meilleures pratiques, garantissant la responsabilité, l'intégrité et l'efficacité de la prise de décision à tous les niveaux. Organisée sous forme de société anonyme à Conseil d'administration, la Banque veille à une séparation claire entre les fonctions de supervision stratégique et les fonctions exécutives.

## UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ENGAGÉ

A fin avril 2025, le Conseil d'administration de CFG Bank est composé de 13 membres, désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Il définit les orientations stratégiques de l'établissement et veille à leur mise en œuvre, dans un esprit de collégialité, d'éthique et de performance. Il s'appuie pour cela sur deux comités spécialisés : le Comité d'audit et des risques et le Comité des nominations et rémunérations.



# 13

Administrateurs



# 30%

De femmes



# 15%

d'Administrateurs indépendants



# 95%

de taux d'assiduité



# 5

Réunions



# 10

Administrateurs non exécutifs

## INDÉPENDANCE ET CONFORMITÉ

Conformément à la Circulaire 5/W/2016 de Bank Al-Maghrib, CFG Bank veille à l'évaluation régulière du statut d'indépendance de ses administrateurs. En 2024, deux membres ont été reconnus comme administrateurs indépendants, soit 15 % du Conseil, conformément au seuil réglementaire applicable aux établissements dont le total bilan est inférieur à 30 Mds MAD.

## PARITÉ ET DIVERSITÉ

La diversité de genre constitue un axe fort de la politique de gouvernance. Au 30 avril 2025, la part des femmes au sein du Conseil d'administration atteint 30 %, en conformité avec la législation en vigueur issue de la loi n°17-95.

## REMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'enveloppe globale versée au titre des jetons de présence en 2024 s'élève à 1 610 000 MAD bruts.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 25/02/2025

- M. Adil DOUIRI, Président
- M. Aryn ALAMI, Vice-Président
- M. Karim AYOUCHE, Administrateur
- Mme Souad BENBACHIR HASSANI, Administrateur
- M. Mohamed Younes BENJELLOUN, Administrateur
- M. Zouhair BENNANI, Administrateur
- Mme Myriem BOUAZZAOUI (représentant BANK OF AFRICA), Administrateur
- Mme Meryem CHAMI (représentant AXA ASSURANCE MAROC), Administrateur
- M. Hassan BOULAKNADAL (représentant CIMR), Administrateur
- M. Mohammed Ibrahim EL JAI (représentant MAGHREB FS), Administrateur
- M. Yassine Abderrazik HADDAOUI (représentant PREV INVEST), Administrateur
- M. Mohamed EL YAKHLIFI, Administrateur indépendant
- Mme Habiba LAKLALECH, Administrateur indépendant

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 AVRIL 2025

### M. Adil DOUIRI

Président du Conseil  
d'Administration

Date de nomination  
Janvier 2008

Échéance du mandat  
AG statuant sur  
les comptes de 2026

M. Adil DOUIRI est actuellement Président du Conseil d'administration de CFG Bank. M. Adil Douiri est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Il a été son Président du conseil de surveillance jusqu'en novembre 2002, date de sa nomination en tant que ministre du Tourisme. En juin 2004, il est nommé ministre du Tourisme, de l'Artisanat & de l'Économie Sociale. En 2008, il crée et gère depuis, le Groupe industriel Mutandis, spécialisé dans les biens de consommation, au Maroc et en Afrique.

Ingénieur de formation, il est diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

#### Autres mandats

Mugest, Mutandis SCA, Mutandis Palmeraie, Mutandis Automobile, Mutatis, Distra, CMB Plastique, LGMC, Univers Motors Asie, Univers Motors Distribution, Univers Motors Europe, Univers Motors Premium, ISHAM Finance, RISMA, Résidences Dar Saada, Mutandis USA INC.

### M. Aryn ALAMI

Vice-Président du Conseil  
d'administration, Directeur  
Général Délégué

Date de nomination  
Juin 2003

Échéance du mandat  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

M. Aryn ALAMI est actuellement Vice-Président du Conseil d'administration et Directeur Général Délégué en charge du Développement. Il est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Auparavant, M. Aryn Alami était co-responsable du département «recherche, arbitrage et produits nouveaux» de 1989 à 1992 au sein de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild à Paris.

M. Aryn Alami est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po), section économique et financière, en 1986. Il est également titulaire d'une maîtrise de sciences économiques à l'Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne (politique économique et économie internationale).

#### Autres mandats

CFG Associés, CFG Développement S.C.A, T Capital Gestion, Eco médias, Aeroinvest S.A.

### Axa Assurances Maroc (AAM) représentée par Meryem CHAMI, DG d'AAM

Administrateur, actionnaire

Date de nomination  
Avril 2013

Échéance du mandat  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

Mme Meryem CHAMI est actuellement Directrice Générale d'AXA Assurances Maroc. Elle débute sa carrière en 1999 et occupe plusieurs postes de direction dans de grands Groupes comme Devoteam Consulting, Attijariwafa Bank, OCP Group et Altran Maroc et Tunisie. En mars 2020, elle intègre AXA Maroc et AXA CIMA en qualité de directrice générale déléguée en charge de la transformation. Elle est ensuite nommée DG d'AAM et d'AXA CIMA avec une prise d'effet le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Elle est diplômée de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et de Télécom Bretagne France.

#### Autres mandats

AMDIE, CGEM, AGMA, ONA Courtage, Société Immobilière ASSIA, Société de Gestion et de Surveillance, Axa Assistance, Axa Cameroun, Axa Crédit, BMCI, Compagnie d'Assurance Transport, Takaful Axa Al Maghreb, HPS.

### Bank Of Africa représentée par Myriem BOUAZZAOUI, DG de BMCE Capital

Gestion

Administrateur, actionnaire

Date de nomination  
Avril 2013

Échéance du mandat  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

Mme Myriem BOUAZZAOUI, est actuellement Directeur Général de BMCE Capital Gestion. Elle débute sa carrière en 1999, en intégrant la société de gestion de portefeuilles de BANK OF AFRICA en qualité de Gérant de fonds actions puis en tant que Responsable de la Gestion au sein de la même entité. En 2007, elle est nommée Directeur Général de la filiale BMCE Capital Gestion Privée qu'elle dirige depuis sa création et devient également Membre du Directoire de BMCE Capital en 2013. Fin 2018, Mme Myriem BOUAZZAOUI est nommée au poste d'Administrateur Directeur Général de BMCE Capital Gestion et prend la Direction du Pôle « Asset & Wealth Management » de BMCE Capital.

Elle est diplômée en Sciences de Gestion Filière Finance de Paris IX Dauphine. Elle est également titulaire du certificat d'analyste financier délivré par la Société Française des Analystes Financiers (SFAF) et du Diplôme d'Études Comptables et Financières Français (DECF).

#### Autres mandats

BANK OF AFRICA, BMCE Capital Gestion, BMCE Capital, BMCE Capital Gestion Privée, BMCE Capital Solutions, BMCE Capital Investments, BMCE Capital Holding, BMCE Capital Securities (Tunisie), BOA Capital Asset Management (Côte d'Ivoire), BMCE Capital Research, BMCE Capital Gestion sous Mandat, BMCE Capital Titrisation, BMCE Capital Gestion Privée International, BMCE Capital Asset Management (Tunisie).

### CIMR représentée par Hassan BOULAKNADAL , PDG CIMR

Administrateur, actionnaire

Date de nomination  
Avril 2013

Échéance du mandat  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

M. Hassan BOULAKNADAL est Président Directeur Général de la CIMR. Avant cette nomination, il occupait le poste de Directeur de l'Office des Changes depuis mars 2016 et Président du comité d'allocation d'actifs de la CMR. Il a débuté sa carrière professionnelle dans la gestion d'actifs, au sein de BMCE où il a exercé les fonctions de Directeur Général de BMCE Capital Gestion et Secrétaire Général de BMCE Capital. En 2009, il a été nommé Directeur Général du CDVM (devenu AMMC). M. BOULAKNADAL est titulaire d'un DEA en mathématiques appliquées aux sciences économiques de l'Université Paris-Dauphine/ENSEA et d'un DEA en statistiques, probabilité et informatique de l'Université de Rouen..

#### Autres mandats

CIMR, Lesieur Cristal, IMC, Warak Press, SOCHPRESS, SAPRESS, Upline Ventures, LafargeHolcim Maroc, Sonasid, Auto Hall, Cosumar, Al Mada Holding, CIH Bank, Boissons du Maroc, RISMA, SSM, SOMED, Jorf Fertilizers Company V, A6 Immobilier, Atlas Hospitality Morocco, EQDOM, OLEA Capital Fund, AFMA, Larbel, Pasteur, Raniia, SICAV CIMR AJIAL, SICAV CIMR ATTADAMOUN, SICAV CIMR FONCIA, SICAV CIMR IDDIKHAR, SICAV CIMR PREVOYANCE et SICAV CIMR TRESO PLUS, Axa Assurances Maroc, Maghreb SIYAHA Fund, Maghreb SIYAHA Fund Resort, ALHIF, AKWA Africa, BCP.

### Maghreb FS représentée par Mohammed Ibrahim EL JAI, DG d'AfricInvest

Administrateur, actionnaire

Date de nomination  
Mai 2018

Échéance du mandat  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

M. Mohammed Ibrahim El Jai est actuellement Directeur Général d'AfricInvest ainsi que Président Directeur Général de MarocInvest Finance Group. Il a été élu président de l'association marocaine des investisseurs en capital (AMIC) de 2012 à 2014.

Il est titulaire d'un Executive MBA de l'ESCP Business School ainsi que du diplôme d'Expert-Comptable de l'École de l'Expertise Comptable et de l'Audit (ENOES).

#### Autres mandats

CBI, Edvantis Higher Education Group, La Voie Express 2, Paylogic, RIM Pharma, SJL Maghreb, MarocInvest Finance Group, Private Equity Initiaves, AfricInvest Morocco.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 AVRIL 2025

### Prev Invest représentée par Yassine Abderrazik HADDAOUI, DG de CDG Invest

Administrateur, actionnaire

**Date de nomination**  
Mai 2020

**Échéance du mandat**  
AG statuant sur  
les comptes de 2026

M. Yassine Abderrazik HADDAOUI est actuellement Directeur général de CDG Invest et occupe également le poste de président du Conseil d'administration de FIPAR Holding. Il a été auparavant Directeur du Pôle Stratégie et Développement au sein de la CDG.

Yassine Abderrazik HADDAOUI est titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences po Paris), d'un DESS Ingénierie Financière de l'Université de Paris XII et est également titulaire d'un diplôme du cycle normal de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE – Casablanca).

#### Autres mandats

FIPAR HOLDING, CDG INVEST GROWTH, CDG INVEST INFRASTRUCTURES, NAMA HOLDING, CIMAR, ENTREPRISE SERVICES CDG (DXC), JAIDA, PREV INVEST, CDG INVEST.

### M. Karim AYOUCHE

Administrateur, actionnaire

**Date de nomination**  
Mai 2017

**Échéance du mandat**  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

M. Karim AYOUCHE est actuellement administrateur non salarié au Conseil d'administration de CFG Bank. M. Karim AYOUCHE est également membre du Conseil de Surveillance de Mutandis. Il est fondateur de la banque d'affaires Burj Finance dont il est actuellement associé.

Il est diplômé de l'université Paris VI en 1987.

#### Autres mandats

Kay Holding SARL, Soprima S.A, Sous Produit du Poisson (SPP) S.A, Concorde Finance SARL, 2KBE SARL, Asukay Real Estate SARL, Hamkay SARL, Mutatis SCA, Mutandis SCA, Burj Capital SARL, Omote SARL.

### Mme Souad BENBACHIR HASSANI

Administratrice, Directrice  
Générale Déléguée

**Date de nomination**  
Décembre 2021

**Échéance du mandat**  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

Souad BENBACHIR HASSANI est actuellement Administrateur et Directeur Général Délégué de CFG Bank. Mme BENBACHIR HASSANI a débuté sa carrière au sein de l'équipe investment banking de Goldman Sachs à Londres. Elle rejoint par la suite CFG Bank en 1995 afin d'y développer l'activité de finance d'entreprises. Depuis, elle a conduit plus de 100 missions et transactions pour le compte d'opérateurs publics et privés dans des secteurs stratégiques de l'économie marocaine (Infrastructures, Tourisme, Télécommunications, etc.) pour un montant cumulé supérieur à 50 milliards de dirhams. Mme Souad BENBACHIR HASSANI a été décorée par sa majesté le roi Mohammed VI en 2004 du Wissam El Arch de l'ordre de Chevalier.

Elle est diplômée de l'ESSEC Paris en 1992,.

#### Autres mandats

CFG Finance, T Capital Gestion, CFG IT, CFG croissance, CFG Gestion, CFG Gestion Privée, CFG Capital, CFG Développement, Ecologia, Mutandis automobile, Mutandis SCA, Immorente Invest, REIM Partners, AMDIE.

### M. Mohammed Younes BENJELLOUN

Administrateur, Directeur  
Général

**Date de nomination**  
16 novembre 2023

**Échéance du mandat**  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

M. Younes BENJELLOUN est actuellement Directeur Général de CFG Bank. Il a rejoint CFG Bank en 1993 afin d'y développer l'activité marchés des capitaux et y a occupé le poste de Président Directeur Général de CFG Marchés. M. Younes Benjelloun a supervisé les activités de marchés des capitaux de CFG Bank (produits actions et produits de taux) depuis 1997 ainsi que le réseau de distribution des produits d'épargne Dar Tawfir auprès des investisseurs particuliers. Il a également pris en charge la supervision du métier de gestion d'actifs pour compte de tiers depuis 2004. En 2015, M. Benjelloun est nommé Directeur Général de CFG Bank. M. Benjelloun a, également, été président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse de 2003 à 2005 et administrateur du CDVM de 2003 à 2005. Il est diplômé de l'ISCAE en 1990 et titulaire d'un MBA de l'Université de George Washington obtenu en 1992.

#### Autres mandats

CFG Gestion S.A, CFG Gestion Privée S.A, CFG Marchés S.A, CFG IT G.I.E, Ecologia S.C.A, Villa Roosevelt S.A.R.L, Univers Motors, Saemog, T Capital Group S.A., Bourse de Casablanca.

### M. Zouhair BENNANI

Administrateur, actionnaire

**Date de nomination**  
Mai 2017

**Échéance du mandat**  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

M. Zouhair BENNANI est actuellement Président Directeur Général de Best Financière, une holding qui contrôle le Groupe LabelVie, titulaire de la licence exclusive de Carrefour Maroc, ainsi que de plusieurs autres sociétés opérant dans le secteur du retail. Après une expérience chez IBM et Xerox en France, il fonde en 1985, le Groupe LabelVie spécialisé dans la grande distribution et, qui est, aujourd'hui, un des leaders du marché au Maroc. Il préside également d'autres entités intervenant dans différents secteurs d'activité (hors Groupe CFG).

Il est ingénieur en informatique et titulaire d'un diplôme de troisième cycle en management et ressources humaines à l'Université de la Sorbonne.

#### Autres mandats

Best Financière, Retail Holding, Retail Holding Africa S.A, Virgin North Africa, Best Health, SCRIM, Mega V stores Morocco, GFFS, Modes & Nuances, ARADEI, RMK Holding, ECO MEDIAS, Mutandis, Mabiotech, CMB Plastic, Unimer, Amethis Finance, ANPME, CGEM, AMDM, Mutandis Automobile.

### M. Mohamed EL YAKHLIFI

Administrateur, indépendant

**Date de nomination**  
Mai 2017

**Échéance du mandat**  
AGO statuant sur  
les comptes de 2026

M. Mohamed EL YAKHLIFI est actuellement associé-gérant du cabinet Boosting Strategy & Performance Partners. Sa spécialité est la stratégie de transformation des organisations. Il a occupé des postes de responsabilité dans des banques comme LCL et les Caisses d'épargne en France. Dans les années 2000, il a dirigé au sein de l'OCP un programme de transformation PMO. Il est également membre du CEPS à Paris et co-fondateur du Club « Confluence » à Casablanca.

Il est centralien et ancien d'HEC,

#### Autres mandats

Boosting Strategy & Performance Partners en France.

### Mme Habiba LAKLALECH

Administrateur, indépendant

**Date de nomination**  
Mars 2024

**Échéance du mandat**  
AGO statuant sur  
les comptes de 2027

Mme Habiba LAKLALECH est Fondatrice- Directrice Générale de Savemax. Auparavant elle a été Directrice Générale de l'Office National des Aéroports (ONDA). Avant de rejoindre l'ONDA, elle a travaillé pendant près de 15 ans à Royal Air Maroc, où elle a occupé plusieurs postes de direction, dont celui de Directrice Générale Adjointe et de Directrice Audit et Organisation et Stratégie de Groupe. Mme LAKLALECH a également été Directrice de la Business Unit Clients Particuliers chez Orange et Brand Manager chez Procter & Gamble. En reconnaissance de ses contributions, elle a été nommée Chevalier de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en juillet 2014.

Mme Habiba LAKLALECH diplômée de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris, elle est également titulaire d'un DEA en optoélectronique et micro-ondes de l'Université Pierre Marie Curie de Paris. Elle a obtenu, en 1988, le Prix Hassan II de mathématiques décerné par Feu S.M le Roi Hassan II.

#### Autres mandats

Lesieur Cristal

Administrateur	Membre exécutif ou non	Nationalité	Assiduité	Mandats dans des sociétés
M. Adil DOURI	Non exécutif	Marocaine	100%	16
M. Aryn ALAMI	Exécutif	Marocaine	100%	5
M. Karim AYOUCHE	Non exécutif	Marocaine	100%	11
Mme Souad BENBACHIR HASSANI	Exécutif	Marocaine	100%	14
M. Mohammed Younes BENJELLOUN	Exécutif	Marocaine	100%	10
M. Zouhair BENNANI	Non exécutif	Marocaine	100%	21
Bank Of Africa représentée par Myriem BOUZZAOUI, DG de BMCE Capital Gestion	Non exécutif	Marocaine	100%	14
Axa Assurances Maroc représentée par Mme Meryem CHAMI	Non exécutif	Marocaine	100%	13
CIMR représentée par M. Hassan BOULAKNADAL	Non exécutif	Marocaine	100%	37
Maghreb FS représentée par M. Mohammed Ibrahim EL JAI	Non exécutif	Marocaine	100%	9
Prev Invest représentée par M. Yassine Abderrazik HADDAOUI	Non exécutif	Marocaine	100%	9
M. Mohamed EL YAKHLIFI	Non exécutif	Marocaine	100%	1
Mme Habiba LAKLALECH	Non exécutif	Marocaine	100%	1

## COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne approprié et adapté à la taille et au profil de risque de la Banque et de conseiller le Conseil d'administration en matière de définition des stratégies de risques.

Le Comité d'Audit et des Risques se réunit 4 fois par an.



4

Membres



4

Réunions



95%

Taux d'assiduité

### Président

M. Mohamed EL YAKHLIFI\*

### Membres

M. Adil DOURI

Mme Habiba LAKLALECH

MAGHREB FS, représentée par M. Mohammed Ibrahim EL JAI

## COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a pour objectifs principaux :

- De recommander au Conseil d'administration les personnes qui devraient être nommées comme Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués, selon le cas ;
- D'examiner les politiques de rémunération des dirigeants de la Banque et des filiales et la rémunération des membres de la Direction Générale, de proposer la rémunération du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
- De proposer le cas échéant le montant des jetons de présence à présenter à l'Assemblée Générale annuelle pour la rémunération des membres du Conseil d'administration ;
- De s'assurer que les rémunérations et leur évolution sont en cohérence avec les intérêts des actionnaires et la performance de la banque, notamment par rapport à ses concurrents.

Le Comité des Nominations et des Rémunération se réunit au moins une fois par an, et autant que nécessaire à la demande de son Président, de la moitié de ses membres, du Président de la société, du Directeur Général ou du Directeur Général Délégué.



5

Membres



1

Réunions



100%

Taux d'assiduité

### Président

MAGHREB FS, représentée par M. Mohammed Ibrahim EL JAI

### Membres

M. Mohamed EL YAKHLIFI\*

Mme Habiba LAKLALECH

M. Zouhair BENNANI

M. Adil DOURI

\*Administrateurs indépendants

# ORGANES DE DIRECTION

## COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Le Comité de Direction Générale réunit les Directeurs Généraux sous la présidence du Président du Conseil d'administration. Ce Comité, qui se tient à une fréquence hebdomadaire, est chargé de la gestion courante des activités de la Banque et de ses filiales et veille à la déclinaison opérationnelle de la stratégie fixée par le Conseil d'administration.

### MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

M. Younes BENJELLOUN	Directeur Général
M. Aryn ALAMI	Directeur Général Délégué
Mme Souad BENBACHIR HASSANI	Directeur Général Déléguée
M. Driss BENCHAFFAI	Directeur Général Délégué

## RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Au titre de l'exercice 2024, les dirigeants administrateurs ont perçu une rémunération de 10 853 KDH, tandis que l'équipe dirigeante (salariés membres du comité commercial hors administrateurs) a perçu une enveloppe totale de 22 759 KDH.

## DÉONTOLOGIE

En tant que société cotée à la bourse de Casablanca, CFG Bank veille à divulguer de manière transparente et équitable toutes les informations pertinentes relatives à son activité et ses performances financières pour permettre aux investisseurs institutionnels, comme aux particuliers de prendre des décisions éclairées. Afin de garantir la bonne exécution de cette obligation, CFG Bank a mis en place un dispositif de déontologie boursière. Conformément à la réglementation en vigueur, CFG Bank a également procédé à la nomination d'un déontologue au sein de la société.

## INFORMATIONS PUBLIÉES DURANT L'EXERCICE 2024

Conformément aux exigences réglementaires, CFG Bank informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse. L'ensemble de ces publications est disponible sur le site :

<https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-et-moi/communication-financiere/>

Communiqués de presse	Dates de publication
Communiqué de presse post AGO du 5 janvier 2024	16/01/2024
Résultats financiers 2023	28/02/2024
Avis de convocation à l'AGO du 30 mai 2024	29/04/2024
Résultats financiers 2023 et communiqué de presse RFA 2023	30/04/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024	16/05/2024
Communiqué de presse post AGO du 30 mai 2024	31/05/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	29/08/2024
Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt	06/09/2024
Communiqué de presse suite à la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt	09/09/2024
Résultats financiers du 1 <sup>er</sup> semestre 2024	19/09/2024
Mise à jour occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt	16/10/2024
Communiqué de presse suite à la mise à jour occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt	17/10/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2024	13/11/2024

## ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	Grant Thornton						Hdid et Associés					
	Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année			Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année		
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		600	600	100%	100%	100%	420	420	420	100%	100%	100%
<b>Emetteur</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	60	60	-	100%	100%	n/a	60	60	-	100%	100%	n/a
<b>Sous Total</b>	660	660	600	n/a	n/a	n/a	480	480	420	n/a	n/a	n/a
Autres prestations rendues				n/a	n/a	n/a	-	-	-	n/a	n/a	n/a
<b>Sous Total</b>	-	-	-	n/a	n/a	n/a	-	-	-	n/a	n/a	n/a
<b>Total Général</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>600</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>480</b>	<b>480</b>	<b>420</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

# COMPTES ANNUELS & RAPPORTS



# RAPPORT DE GESTION

## Bilan d'activité des métiers du Groupe

Après une année 2023 marquée par l'introduction en bourse de CFG Bank et des résultats records, 2024 a permis de poursuivre cette dynamique de croissance avec un RNPG en forte hausse à 262 MDH (+58%). La croissance est portée par l'ensemble des métiers de la banque, notamment en termes de production de crédits et de collecte de dépôts.

Les métiers de la banque d'affaires enregistrent également une progression à deux chiffres grâce à la bonne tenue des marchés actions et taux et à la progression des métiers de gestion d'actifs.

L'année 2024 a été marquée également par la reprise du programme d'investissement de la banque pour accompagner sa croissance, que ce soit en informatique, en communication ou en développement du réseau d'agences.

Dans ce cadre CFG Bank a ouvert en 2024 deux nouvelles agences à Casablanca : une agence dédiée à la clientèle PRO & TPME et une nouvelle agence pour particuliers dans le quartier Palmiers. Le programme d'investissement prévoit également l'ouverture de 5 agences à horizon 2026 à Casablanca, Rabat, Marrakech et Tanger.

### Activité bancaire

#### Déploiement du « Business Model »

CFG Bank a été conçue pour convaincre une clientèle urbaine exigeante, en quête d'un service de qualité, fluide, simple et efficace.

CFG Bank a ainsi développé une offre digitale très innovante :

- Impression des moyens de paiements en agence (carte bancaire, chéquier) à l'ouverture du compte ;
- Une application mobile pour effectuer l'essentiel des opérations en toute autonomie ;
- Lancement de nouveaux services digitaux (virements instantanés entre CFG Bank et CIH, dépôt de chèques et dotation en devises digitalisés via l'application mobile) ;
- Lancement d'une nouvelle version du dispositif d'ouverture de compte à distance, avec une application dédiée « Be CFG Bank », intégrant l'identification biométrique, et permettant aux clients d'ouvrir leur compte à distance en 20 min, et recevoir leur carte bancaire chez eux sous 24h.

La banque commerciale opère essentiellement sur deux segments de clients : (i) les particuliers sensibles à la qualité de service et (ii) les moyennes et grandes entreprises.

Elle est focalisée principalement sur la production de deux types de crédits : les crédits immobiliers acquéreurs (1/4 du portefeuille 2024) et les crédits d'investissements aux moyennes et grandes entreprises.

Le modèle de banque commerciale est un modèle multicanal reposant notamment sur des canaux digitaux d'avant-garde (applis, site web) qui permettent de réaliser tous types d'opérations courantes et sur un nombre limité d'agences de dernière génération pour accompagner les clients dans leurs moments de vie importants. La banque par téléphone est un canal additionnel accessible tous les jours jusqu'à 21h.

### Forte augmentation de l'activité bancaire

#### Encours crédits : 15,4 milliards de dhs (+ 28%)

L'encours de crédits s'établit à 15,4 milliards de DH au 31 décembre 2024, et enregistre une croissance de 28%, soit une production nette de 3,4 milliards de DH, tirée essentiellement par le segment « Entreprises ».

#### Encours dépôts : 18,3 milliards de dhs (+ 36%)

Les dépôts de la clientèle ont cru de 36% en 12 mois, soit une collecte nette de 4,8 milliards de DH, pour s'établir à fin décembre 2024 à 18,3 milliards de DH.

Les dépôts non rémunérés continuent à représenter près de la moitié (46%) de l'ensemble des dépôts et ce, malgré la très forte croissance des crédits

#### PNB consolidé : 941 MDH (+ 43%)

Le PNB à caractère récurrent, décomposé en marge d'intérêt et commissions, a atteint 781 mdh, en hausse de +38% :

- La marge d'intérêt s'établit à 387 mdh (+36%), tirée par la hausse des encours malgré une légère baisse de la marge en % (hausse du coût des ressources).
- Les commissions atteignent 394 mdh (+41%), et comprennent tant les commissions bancaires que ceux des métiers de gestion d'actifs.

Le PNB à caractère moins prévisible (intermédiation boursière, trading obligataire et actions, corporate finance) atteint 161 mdh contre 92 mdh en 2023, grâce à un marché obligataire et actions favorables en 2024.

### RBE consolidé : 388 MDH (+74%)

Le Résultat Brut d'exploitation progresse à un rythme plus soutenu que le PNB, malgré une hausse plus importante des charges en 2024, liée à la relance du programme d'investissements.

### Résultat Net part du groupe : 262 MDH (+58%)

Le RNPG ressort à 262 MDH en 2024 contre 166 MDH en 2023, soit une hausse de 58%.

Le résultat net tient compte d'un coût du risque de 41 MDH en 2024 (soit 0,3% des encours). Le coût du risque de la banque demeure modéré du fait de son positionnement spécifique et d'une bonne couverture des crédits par des garanties.

## Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 1 840 MDH à fin 2024 contre 1 688 en 2023.

**Le ROE ressort ainsi à 15,7%.**

## Politique de dividendes

Sous réserve de l'aval du régulateur, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale un dividende de 3,30 DH par action, identique à l'année dernière et payable en juin 2025.

## Gestion d'actifs

CFG Gestion a continué en 2023 le déploiement de sa stratégie axée sur l'innovation avec des produits d'appel pour toutes les catégories de clients.

Le PNB s'établit au 31 décembre 2024 à 94 MDH (intégrant une commission exceptionnelle de performance), en hausse de 46% par rapport à 2023

## Intermédiation

L'intermédiation boursière enregistre un PNB de près de 66 MDH en 2024, avec une part de marché de 18%.

## Corporate Finance

Le Corporate Finance a réalisé une bonne année 2024 avec une forte contribution au PNB consolidé du Groupe. Les missions menées en 2024 ont porté sur divers opérations dont essentiellement l'introduction en bourse de CMGP, ainsi que les opérations d'augmentation de capital de Akdital et crédit du Maroc.

## Private equity

De manière globale, l'activité de gestion d'actifs alternatifs portée par CFG Capital et REIM Partners a généré un PNB de près de 124 MDH en 2024, contre 98 MDH en 2023.

## Analyse des principaux indicateurs du bilan et du compte de résultat consolidés

### INDICATEURS CONSOLIDÉS

en millions de MAD	2024	2023	Δ Mt	Δ %
<b>Indicateurs de Résultat</b>				
Marge d'intérêt	387	285	101	36%
Commissions	394	280	114	41%
Brokerage, trading & corporate finance	161	92	69	74%
PNB	941	657	284	43%
Charges d'exploitation	(553)	(434)	119	27%
<b>RBE</b>	<b>388</b>	<b>224</b>	<b>164</b>	<b>73%</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>(41)</b>	<b>(25)</b>	<b>(16)</b>	<b>25%</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>278</b>	<b>178</b>	<b>100</b>	<b>56%</b>
<b>Indicateurs de Bilan</b>				
Total Bilan	24 908	22 134	2 774	13%
Dépôts Clients	18 754	13 472	5 282	39%
Crédits Clients*	15 721	12 066	3 655	30%
Capitaux propres	1 840	1 688	152	9%

Source: états financiers consolidés CFG Bank \* pensions

Le total bilan du Groupe CFG Bank s'élève au 31 décembre 2024 à 24,9 milliards de DH, contre 22,1 milliards de DH en 2023, soit une augmentation de 13%, liée à l'augmentation des dépôts et crédits clientèle.

Dépôts et certificats de dépôts

Les dépôts de la clientèle (y compris certificats de dépôts) s'établissent au 31 décembre 2024 à 18 692 MDH, affichant ainsi un taux d'augmentation de 39% (+5 220 MDH).

en millions de MAD	2024	2023	Δ Mt	Δ %
Comptes à vue	8 378	6 456	1 922	30%
Comptes d'épargne	927	859	68	8%
DAT	1 109	1 238	(129)	-11%
Autres (dont pensions)	97	94	3	3%
CD émis	8 181	4 825	3 356	70%
<b>Dépôts clientèle</b>	<b>18 692</b>	<b>13 472</b>	<b>5 220</b>	<b>39%</b>

### Crédits

Les crédits à la clientèle (hors pensions) affichent quant à eux une augmentation de 30% (+3 655 MDH) pour s'établir à fin 2024 à 15 721 MDH, tirés essentiellement par les crédits Entreprises.

### Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à fin décembre 2024 à 1840 MDH, renforcés notamment par le résultat net positif de l'exercice.

Le ROE ressort ainsi à 15,7% à fin 2024

### Indicateurs de Résultat

Pour ce qui est des performances financières, le PNB consolidé de CFG Bank a connu une forte progression de 43% et s'établit au 31 décembre 2024 à 941 MDH, contre 657 MDH au 31 décembre 2023.

Le PNB à caractère récurrent, décomposé en marge d'intérêt et commissions, a atteint 781 mdh, en hausse de +38% :

- La marge d'intérêt s'établit à 387 mdh (+36%), tirée par la hausse des encours malgré une légère baisse de la marge en % (hausse du coût des ressources).
- Les commissions atteignent 394 mdh (+41%), et comprennent tant les commissions bancaires que ceux des métiers de gestion d'actifs.

Le PNB à caractère moins prévisible (intermédiation boursière, trading obligataire et actions, corporate finance) atteint 161 mdh contre 92 mdh en 2023, grâce à un marché obligataire et actions favorables en 2024.

Le Résultat Brut d'exploitation progresse à un rythme plus soutenu que le PNB et ressort à 388 MDH en 2024 (+73%), malgré une hausse plus importante des charges en 2024 suite à la relance du programme d'investissement.

Le Résultat net consolidé ressort ainsi positif à 278 MDH en 2024, contre un résultat de 178 MDH en 2023, soit une hausse de 56%.

Le résultat net tient compte d'un coût du risque de 41 MDH en 2024 (soit 0,3% des encours). Le coût du risque de la banque demeure modéré du fait de son positionnement spécifique et d'une bonne couverture des crédits par des garanties.

## Analyse des résultats sociaux CFG Bank S.A.

### INDICATEURS SOCIAUX CFG BANK

en millions de MAD	2024	2023	Δ Mt	Δ %
<b>Indicateurs de Résultat</b>				
Marge nette d'intérêt	307	221	86	39%
Résultat crédit-bail	33	48	(15)	-31%
Marge sur commissions	119	92	27	29%
Résultat de marché	166	112	54	48%
<b>PNB</b>	<b>612</b>	<b>494</b>	<b>118</b>	<b>24%</b>
Résultat Immos financières	0	0	0	0%
Charges d'exploitation	468	347	121	35%
<b>RBE</b>	<b>172</b>	<b>154</b>	<b>18</b>	<b>12%</b>
Coût du risque	(27)	(46)	(19)	41%
<b>Résultat Net</b>	<b>135</b>	<b>105</b>	<b>30</b>	<b>29%</b>

Indicateurs de Bilan	2024	2023	Δ Mt	Δ %
Total Bilan	24 293	21 413	2 880	13%
Dépôts Clients	18 697	13 423	5 274	39%
Crédits Clients & leasing	17 620	14 528	3 092	21%
Capitaux propres	1 666	1 647	19	1%

Source: états financiers CFG Bank S.A.

Le total bilan social de CFG Bank s'élève à 24 293 MDH au 31 décembre 2024, contre 21 413 MDH en 2023, soit une augmentation de 13%, liée à la hausse des dépôts et crédits.

Les capitaux propres sociaux s'établissent à 1 666 MDH à fin 2024 contre 1 647 MDH à fin 2023, soit une hausse de 19 MDH expliquée par les effets compensés du résultat net de l'exercice de 135 MDH et du dividende distribué de 115 MDH

Le PNB ressort à 612 MDH à fin 2024 contre 494 MDH en 2023, soit une hausse de 24% (+118 MDH), expliquée par la hausse de la marge d'intérêt de +86 MDH (+39%), ainsi que la hausse du résultat des activités de marchés de 54 MDH (+48%)

Le résultat net ressort à 135 MDH à fin 2024 contre 105 MDH en 2023.

### Bilan

Les dépôts de la clientèle s'établissent au 31 décembre 2024 à 18.697 MDH contre 13.423 MDH en 2023, soit une augmentation de 39%.

Les crédits à la clientèle (y compris leasing et pensions) s'élèvent quant à eux à 17 620 MDH au 31 décembre 2024 contre 14 528 MDH en 2023, soit une augmentation de 21%.

### Compte de résultat

#### Marge d'intérêt

La marge nette d'intérêt s'établit à fin 2024 à 307 MDH soit une hausse de 39% par rapport à 2023 (221 MDH), expliquée principalement par un effet volume, suite à la croissance significative des encours de crédits (+21%)

#### Marge sur commissions

La marge sur commissions s'établit au 31 décembre 2024 à 119 MDH et affiche une augmentation de 29% par rapport à 2023 en lien avec le développement de la banque commerciale et de l'activité dépositaire.

Résultat des activités de marché

Le résultat des activités de marché affiche une hausse de 54 MDH et s'établit à fin décembre 2024 à 166 MDH. Cette hausse est expliquée essentiellement par la hausse du résultat de change ainsi que du résultat sur les titres de placement.

#### Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 468 MDH en 2024, contre 347 MDH en 2023, soit une hausse de 35% en.

#### Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation ressort à 172 MDH en 2024, contre 154 MDH en 2023 soit une hausse de 12% expliquée par la maîtrise des charges.

#### Coût du risque

Le coût du risque ressort à (27) MD en 2024 contre (46) MDH en 2023.

## Autres informations complémentaires

### Perspectives d'avenir

2025 devrait être une nouvelle année de progression rapide de l'activité de CFG Bank, de son Résultat Brut d'Exploitation (RBE) et de son Résultat Avant Impôts (RAI).

Ayant consommé ses déficits fiscaux reportables, CFG Bank supportera désormais pleinement l'IS. De ce fait, le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) devrait afficher en 2025 une croissance moindre que celle du RAI.

- RBE 2025 / 2024 : croissance > +20%
- RAI 2025 / 2024 : croissance > +25%
- RNPG 2025/2024 : croissance >+ 12%

CFG Bank souhaite compléter sa guidance annuelle chiffrée par une guidance à moyen terme, également quantitative. A cet effet, l'organisation de son 1<sup>er</sup> « Capital Markets Day » est prévue pour le mois de mai prochain.

### ECHÉANCIER DES DETTES FOURNISSEURS

	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins 30	Dettes échues 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues plus de 90 jours
31/12/2023	55 006		14 597	28 611	7 444	4 345
31/12/2024	197 472		105 496	11 697	790	79 488

### RATIOS PRUDENTIELS

#### EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS PRUDENTIELS SOCIAUX SUR LES 18 PROCHAINS MOIS

En MMAD / %	2024	S1 2025	2025	S1 2026
Fonds propres de base de catégorie 1 (1)	1 315	1 293	1 395	1 393
Fonds propres de catégorie 1 (2)	1 435	1 413	1 515	1 513
Fonds propres de catégorie 2 (3)	323	327	332	338
Fonds propres réglementaires (4) = (2) + (3)	1 758	1 740	1 847	1 851
<b>Risques pondérés (5)</b>	<b>12 050</b>	<b>13 052</b>	<b>14 160</b>	<b>15 232</b>
<b>Ratio sur fonds propres de base CET1 (1) / (5)</b>	<b>10,91%</b>	<b>9,91%</b>	<b>9,85%</b>	<b>9,15%</b>
<b>Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (2)/(5)</b>	<b>11,91%</b>	<b>10,83%</b>	<b>10,70%</b>	<b>9,93%</b>
<b>Ratio de solvabilité (4) / (5)</b>	<b>14,58%</b>	<b>13,33%</b>	<b>13,04%</b>	<b>12,15%</b>

#### EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS PRUDENTIELS CONSOLIDÉS SUR LES 18 PROCHAINS MOIS

En MMAD / %	2024	S1 2025	2025	S1 2026
Fonds propres de base de catégorie 1 (1)	1 481	1 501	1 650	1 688
Fonds propres de catégorie 1 (2)	1 601	1 621	1 770	1 808
Fonds propres de catégorie 2 (3)	280	280	280	280
Fonds propres réglementaires (4) = (2) + (3)	1 881	1 901	2 050	2 088
<b>Risques pondérés (5)</b>	<b>12 888</b>	<b>13 965</b>	<b>15 155</b>	<b>16 337</b>
<b>Ratio sur fonds propres de base CET1 (1) / (5)</b>	<b>11,49%</b>	<b>10,75%</b>	<b>10,89%</b>	<b>10,33%</b>
<b>Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (2)/(5)</b>	<b>12,42%</b>	<b>11,61%</b>	<b>11,68%</b>	<b>11,07%</b>
<b>Ratio de solvabilité (4) / (5)</b>	<b>14,60%</b>	<b>13,61%</b>	<b>13,53%</b>	<b>12,78%</b>

Ces indicateurs prudentiels ne prennent pas en compte les éventuelles levées de dette subordonnée sur la période

## Gouvernance de la Société

### Modifications intervenues au sein des organes d'administration

Changement du représentant permanent de la CIMR

Nous vous informons du changement, à compter du 22 juillet 2024 du représentant permanent de la Caisse Interprofessionnel Marocaine de Retraite, administrateur de la Société, désormais représentée par M. Hassan BOULAKNADAL. Ce changement a été validé par Bank Al Maghrib en date du 12 février 2025.

### Changement du représentant permanent de AXA ASSURANCE MAROC SA

Nous vous informons du changement, à compter du 14 mars 2025 du représentant permanent de la compagnie AXA ASSURANCE MAROC, administrateur de la Société, désormais représentée par M. Gilles FROMAGEOT. Ce changement sera soumis à Bank Al Maghrib, conformément à la réglementation applicable en vigueur.

### Démission de MAGREB FS et nomination provisoire par cooptation de M. Mohammed Ibrahim EL JAI

Nous vous informons que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de la société MAGHREB FS de ses fonctions d'administrateur à compter du 14 mars 2025 et de nommer en remplacement, à titre provisoire, M. Mohammed Ibrahim EL JAI. Ce changement sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale annuelle, ainsi qu'à Bank Al Maghrib, conformément à la réglementation applicable en vigueur.

### Instances de gouvernance et de direction

#### Composition du Conseil d'Administration au 30/03/2025

- M. Adil DOUIRI, Président
- M. Aryn ALAMI, Vice-Président
- M. Karim AYOUCHE, Administrateur
- Mme Souad BENBACHIR HASSANI, Administrateur
- M. Mohamed Younes BENJELLOUN, Administrateur
- M. Zouhair BENNANI, Administrateur
- Mme Meryem BOUAZZAOU (représentant BANK OF AFRICA), Administrateur
- M. Mohamed Ibrahim EL JAI, Administrateur
- M. Gilles FROMAGEOT (représentant AXA ASSURANCE MAROC), Administrateur
- M. Hassan BOULAKNADAL (représentant CIMR), Administrateur
- M. Yassine Abderrazik HADDAOUI (représentant PREV INVEST), Administrateur
- M. Mohamed EL YAKHLIFI, Administrateur indépendant
- Mme Habiba LAKLALECH, Administrateur indépendant

#### Comité d'Audit et des Risques

- M. Mohamed EL YAKHLIFI, Président
- Mme Habiba LAKLALECH, Membre
- M. Adil DOUIRI, Membre
- M. Mohamed Ibrahim EL JAI, Membre

#### Comité de Nomination et de Rémunérations

- M. Mohamed Ibrahim EL JAI, Président
- M. Mohamed EL YAKHLIFI, Membre
- Mme Habiba LAKLALECH, Membre
- M. Zouhair BENNANI, Membre
- M. Adil DOUIRI, Membre

#### Direction Générale

La Direction Générale se compose des quatre membres suivants :

- M. Mohamed Younes BENJELLOUN, Directeur Général
- M. Aryn ALAMI, Directeur Général Délégué
- Mme Souad BENBACHIR HASSANI, Directeur Général Délégué
- M. Driss BENCHAFFAI, Directeur Général Délégué

## Assemblée Générale Ordinaire

### Ordre du jour

Votre Conseil vous propose d'approuver les résolutions à caractère ordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024, et approbation des comptes clos à cette date ;
2. Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024, et approbation des comptes consolidés clos à cette date ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et distribution de dividendes ;
4. Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025 ;
5. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions ;
6. Quitus à conférer aux Administrateurs ;
7. Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
8. Mandat des Commissaires aux Comptes ;
9. Pouvoirs en vue des formalités.

## Assemblée Générale Ordinaire

### Texte des projets de résolutions

#### TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE LE 29 MAI 2025 A 10 HEURES

**Première résolution : Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024, et approbation des comptes clos à cette date**  
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration, et à la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable bénéficiaire de **134 886 589,06** dirhams.

**Deuxième résolution : Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024, et approbation des comptes consolidés clos à cette date**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les termes de ces rapports et les comptes consolidés présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable de **278,2 KDH**, dont un résultat part du Groupe de **261,8 KDH**, et déclare ne formuler aucune observation sur ces comptes.

**Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et distribution de dividendes**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 d'un montant de **134 886 589,06 dirhams** comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice : **134 886 589,06 dirhams**
- Réserve légale (5%) à déduire : **6 744 329,45 dirhams**
- Report à nouveau exercices précédents : **192 449 184,22 dirhams**
- Bénéfice distribuable : **320 591 443,83 dirhams**
- **Dividende à distribuer brut (3,30 dirhams par action) :** **115 526 268,00 dirhams**
- Montant à affecter au compte « Report à Nouveau » : **205 065 175,83 dirhams**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que la mise en paiement des dividendes sera effectuée **en juin 2025**, par virement de coupons, conformément à la réglementation en vigueur.

**Quatrième résolution : Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025 à **1 610 000,00 (un million six cent dix mille)** dirhams bruts. Le Conseil d'Administration répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

**Cinquième résolution : Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées notamment à l'article 56 de la Loi 17-95, déclare approuver ce rapport dans toutes ses dispositions, ainsi que les conventions, engagements et opérations dont il est fait état, conclus ou exécutés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

**Sixième résolution : Quitus à conférer aux Administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve de l'exercice de leurs mandats pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024.

**Septième résolution : Mandat de certains membres du Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte :  
**i.** Du changement de représentant permanent de l'administrateur AXA Assurance Maroc, désormais représentée par Monsieur Gilles FROMAGEOT ; et  
**ii.** De la démission de la société MAGHREB FS, représentée par Monsieur Mohammed Ibrahim EL JAI, de ses fonctions d'administrateur de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide également de ratifier la nomination de Monsieur **Mohammed Ibrahim EL JAI**, en qualité d'administrateur, en remplacement de la société MAGHREB FS, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

**Huitième résolution : Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge aux Commissaires aux Comptes, le cabinet **HDID & ASSOCIES**, représenté par Monsieur **EI Mustapha SAMOUH**, et le cabinet **FIDAROC GRANT THORNTON**, représenté par Monsieur **Faiçal MEKOUAR**, pour l'exercice de leurs mandats pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024.

**Neuvième résolution : Mandat des Commissaires aux Comptes**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sous réserve de l'approbation de Bank Al Maghrib, de :

- Reconduire pour une durée de trois (3) exercices, le mandat du Commissaire aux Comptes, le cabinet **FIDAROC GRANT THORNTON**, représenté par Monsieur **Faiçal MEKOUAR** ; et

- Nommer en qualité de second Commissaire aux Comptes, pour une durée de trois (3) exercices, le cabinet **BDO**, représenté par Monsieur **Moutai CHAOUKI** ;

Les mandats des Commissaires aux Comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

**Dixième résolution : Pouvoirs en vue des formalités**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date.

Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 9 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés du Groupe CFG Bank ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leur juste valeur.

### 1. NORMES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

#### BASES DE PREPARATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Bank et ses filiales au 31 décembre 2024. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société -mère, sur la base de méthodes comptables homogènes

Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société - mère.

#### PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par CFG Bank sont consolidées par intégration globale. CFG Bank contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence. CFG Bank possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG Bank détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

#### LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

##### Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

##### Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de

clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

##### L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts de sortie attendus.

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé.

La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

##### Options retenues

Les options retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées.

La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

#### IMMEUBLES DE PLACEMENT

##### Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Ceci distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

##### Options retenues

A la date d'arrêté, le groupe CFG Bank ne dispose pas d'immeubles de placement.

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

##### Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

##### ● Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

##### ● Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes

de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

#### Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Bank sont évaluées à leur coût amorti.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases :

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges ;
- Les dépenses relatives à de la phase de développement sont activées.

#### GOODWILL

##### Norme

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition.

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

#### Options retenues

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

#### Contrats de location financement

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal l'investissement net dans le contrat de location.

#### IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a opté pour l'approche rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres. Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- Un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- Un passif de location actualisé à la date de première application.

En application des dispositions relatives à l'approche rétrospective simplifiée, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

La banque a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;
- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

#### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

##### Norme IFRS 9

La norme IFRS 9 remplace la norme IA 39 dès la 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicable à ces actifs. Elle aligne davantage la comptabilité de couverture et de la gestion des risques des entreprises.

La nouvelle norme est organisée autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Classement et évaluation des actifs et passifs financiers ;
- Axe 2 : Dépréciation et remplacement du modèle de pertes avérées par un modèle de pertes de crédit attendues ;
- Axe 3 : Comptabilité de couverture et modification des principes de couverture.

##### Date d'entrée en vigueur

La norme IFRS 9 est applicable aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2018, sans comparatif. En termes de FTA (First Time Application). L'impact des écarts de comptabilisation entre IAS 39 est à enregistrer en contrepartie des capitaux propres en date du 01/01/2018.

##### ACTIFS FINANCIERS :

##### Description de la norme et modalités de dépréciation

Selon le modèle de pertes avérées relatif à la norme IAS 39, les provisions sont constatées pour les créances faisant l'objet d'une preuve objective de la dépréciation et lors de la survenance d'un événement de crédit.

Les créances pouvaient alors être classifiées en trois classes distinctes : les créances saines, les créances sensibles et enfin les créances en défaut.

La norme IFRS 9, elle, a pour objectif de définir un nouveau mode dynamique de dépréciation comptable de l'ensemble des actifs financiers. Cette norme apporte ainsi une nouvelle définition du provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues et ce dès l'acquisition de l'actif. Les nouveautés par rapport à la norme IAS 39 peuvent être résumées comme telles :

- Périmètre d'application étendu : l'ensemble des instruments de crédit et de taux d'intérêts nonobstant le type d'instrument ou sa classification, au bilan ou en hors bilan sont concernés par la dépréciation ;
- Introduction du modèle de dépréciation sur deux horizons (à horizon douze mois ou sur la durée de vie de l'actif) selon le niveau de dégradation de la qualité de crédit ;
- Dépréciations calculées en appliquant un modèle de projection probabiliste.

##### Critères de segmentation des créances

L'ensemble du périmètre des actifs financiers est segmenté en trois niveaux de dégradation appelés Buckets :

##### Créances classées en Bucket 1 :

- Un actif est classé en Bucket 1 en cas d'absence de dégradation ou lorsqu'une dégradation non significative de la qualité de la contrepartie a été constatée depuis l'octroi
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur l'année à venir (ECL 12 mois).

##### Créances classées en Bucket 2 :

- Un actif est classé Bucket 2 lorsqu'une dégradation significative de la qualité de crédit a été constatée depuis l'octroi
- La dégradation significative peut être par exemple liée à l'inscription des créances en Watchlist, en Weaklist, ou encore à des impayés supérieurs à 30 jours ;

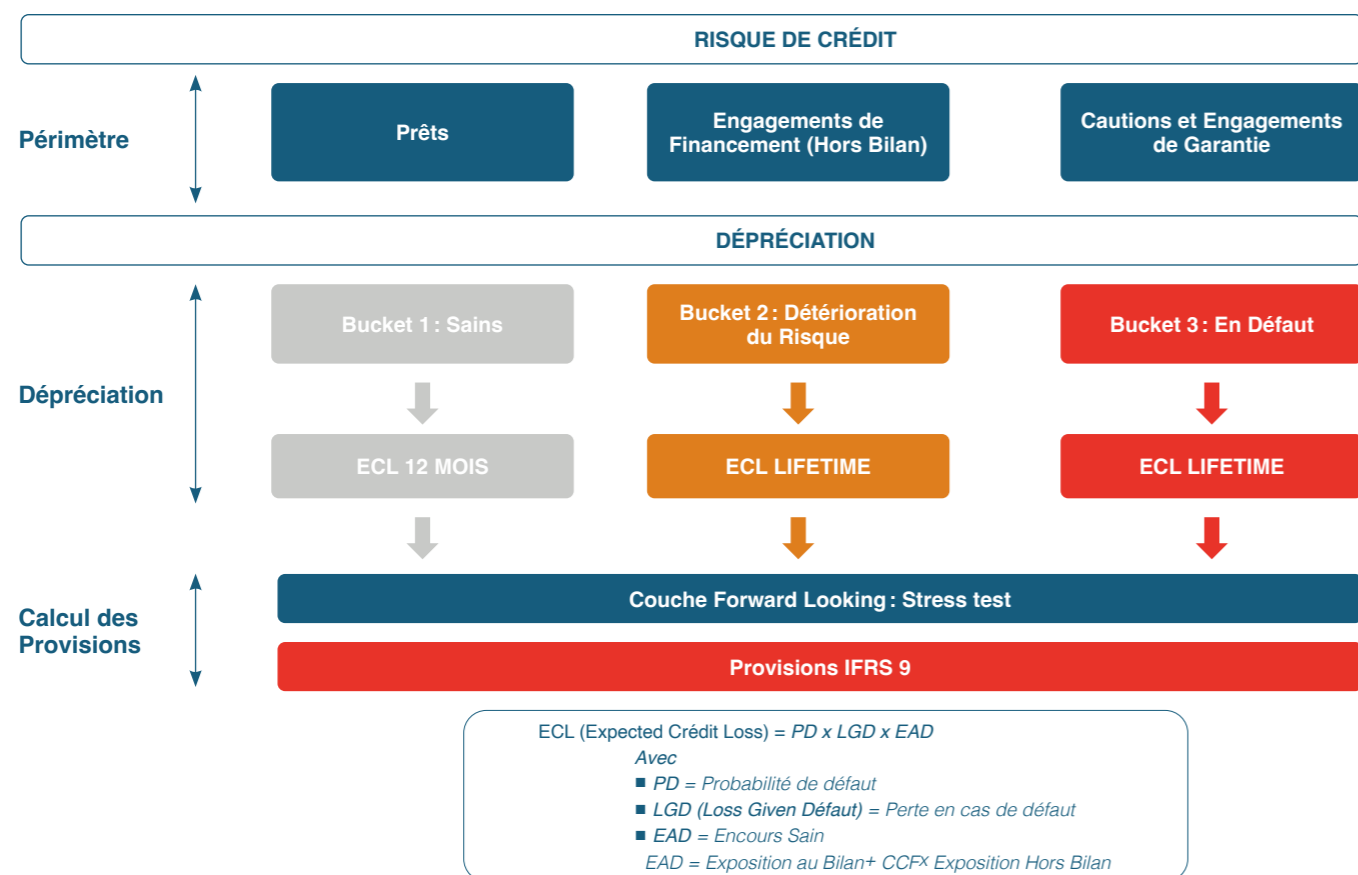
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle du contrat (ECL Lifetime).

#### Créances classées en Bucket 3:

- Un actif est classé Bucket 3 lorsque la perte est avérée et que le tiers est déjà en défaut.
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des provisions spécifiques tel que déjà calculé en IAS39.

#### Calcul des ECL

Les ECL sont définies selon le mécanisme suivant:



#### 1. Probabilité de Défaut

Un modèle empirique de calcul des provisions IFRS 9 prenant en compte les spécificités relatives à CFG Bank (profondeur d'historique des données réduites, un nombre de défauts limité etc.) a été développé pour le calcul des probabilités de défaut.

Le modèle est basé sur l'historique des impayés pour calculer une matrice de transition entre l'état sain et l'état défaut, en passant par les catégories « 1 impayé », « 2 Impayés » et « 3 Impayés ». Cette matrice de transition a permis d'estimer une term-structure des PD (évolution des PDs en fonction de la maturité résiduelle), et en particulier:

- La PD de 12 mois affectée aux créances en Bucket 1;
- La PD lifetime affectée aux créances en Bucket 2.

NB: Une PD de 100% a été affectée aux créances en Bucket 3 (défaut absorbant)

#### 2. Loss Given Default (LGD)

La LGD a été modélisée pour certaines garanties pouvant être modélisées de façon à estimer le taux de recouvrement de la banque en cas de défaut de la contrepartie.

#### 3. Exposure at Default – Exposition en cas de défaut (EAD)

L'EAD correspond au total exposition de la Banque (exposition au Bilan et exposition au Hors Bilan) pouvant être impactée par le défaut d'une de ses contreparties.

La formule de calcul de l'EAD appliquée par CFG Bank est la suivante:

EAD = Exposition au Bilan + CCF x Exposition Hors Bilan (avec CCF = Taux de conversion du Hors Bilan en Bilan)

#### PASSIFS FINANCIERS:

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories suivantes:

- Passif financier au coût amorti: il s'agit du classement par défaut;
- Passif financier à la juste valeur par résultat par nature: Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading »);
- Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable: A la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limite aux trois cas suivants:
  - Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables;
  - Réduction ou élimination d'une distorsion comptable;
  - Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

#### PROVISIONS DU PASSIF

##### Norme

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies:

- l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

##### Options retenues

CFG Bank procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

#### IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

##### Norme

Dès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

##### Options retenues

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

#### IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Bilan IFRS au 31/12/24

(En milliers de DH)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP		741 328	405 210
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 1	2 637 597	3 472 376
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		2 637 597	3 472 376
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 2	36 521	42 096
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		36 521	42 096
Titres au coût amorti		715 965	677 026
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 3	793 419	690 614
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2 4	17 394 296	14 251 253
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		193 329	188 452
Actifs d'impôt différé		158 689	154 344
Comptes de régularisation et autres actifs		916 434	1 095 272
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	2 5	807 847	758 428
Immobilisations incorporelles	2 5	382 052	275 009
Ecart d'acquisition	2 6	124 142	124 142
<b>Total ACTIF</b>		<b>24 901 619</b>	<b>22 134 222</b>

PASSIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 7	2 726 868	5 312 223
Dettes envers la clientèle	2 8	10 573 682	8 647 054
Titres de créance émis	2 9	8 180 733	4 825 859
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		163 884	71 120
Passifs d'impôt différé		85 699	63 739
Comptes de régularisation et autres passifs		926 654	1 121 886
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs techniques des contrats d'assurance			
Provisions	2 10	2 375	2 375
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		401 662	401 801
Capitaux propres		1 840 062	1 688 165
o Capital et réserves liées		1 338 704	1 333 469
o Réserves consolidées		351 089	302 052
Part du groupe		340 291	291 293
Part des minoritaires		10 798	10 759
o Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-127 897	-124 924
Part du groupe		-127 897	-124 924
Part des minoritaires			
o Résultat net de l'exercice		278 166	177 568
Part du groupe		261 820	166 026
Part des minoritaires		16 346	11 542
<b>Total PASSIF</b>		<b>24 901 619</b>	<b>22 134 222</b>

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE** (En milliers de DH)

	Note	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		835 708	574 933
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-462 613	-310 201
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>3 1</b>	<b>373 095</b>	<b>264 732</b>
Commissions (produits)		524 814	340 539
Commissions (charges)		-123 900	-78 103
<b>Marges sur commissions</b>	<b>3 2</b>	<b>400 914</b>	<b>262 436</b>
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	<b>3 3</b>	102 983	75 770
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		103 497	75 633
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-514	137
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables			
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amort			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités		64 416	58 056
Charges des autres activités		-	-3 600
<b>Produit net bancaire</b>		<b>941 408</b>	<b>657 394</b>
Charges générales d'exploitation		-487 608	-377 578
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-65 694	-56 132
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>		<b>388 106</b>	<b>223 684</b>
Coût du risque	<b>3 4</b>	-41 071	-24 859
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>347 035</b>	<b>198 825</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-5 770	-4 575
Variation de valeur des écarts d'acquisition			
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>341 265</b>	<b>194 250</b>
Impôt sur les résultats		-63 099	-16 682
Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession			
<b>Résultat net</b>		<b>278 166</b>	<b>177 568</b>
Intérêts minoritaires		16 346	11 542
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>261 820</b>	<b>166 026</b>

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES** (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Résultat net</b>	<b>278 166</b>	<b>177 568</b>
<b>Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres</b>		
Ecart de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	-2 973	-
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
Impact IAS 19/OCI		
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence		
<b>Total cumulé</b>	<b>275 193</b>	<b>177 568</b>
Part du groupe	258 847	166 026
Part des minoritaires	16 346	11 542

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

(En milliers de DH)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<b>Capitaux propres corrigés au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>559 173</b>	<b>964 363</b>	<b>6 817</b>	<b>-616 185</b>	<b>-151 968</b>	<b>762 200</b>	<b>14 553</b>	<b>776 752</b>
Opérations sur capital	12 703	22 628	3 707			39 038		39 038
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes							-3 393	-3 393
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>43 886</b>		<b>43 886</b>	<b>10 455</b>	<b>54 341</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					6 564	6 564		6 564
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>				<b>0</b>	<b>6 564</b>	<b>6 564</b>		<b>6 564</b>
Variations de périmètre						0		0
Divers reclassements				-20 480	20 480	0		0
Autres mouvements				123		123	-142	-19
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>571 876</b>	<b>986 991</b>	<b>10 524</b>	<b>-592 656</b>	<b>-124 924</b>	<b>851 811</b>	<b>21 473</b>	<b>873 283</b>
Impact des changements de méthodes								
<b>Capitaux propres corrigés au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>571 876</b>	<b>986 991</b>	<b>10 524</b>	<b>-592 656</b>	<b>-124 924</b>	<b>851 811</b>	<b>21 473</b>	<b>873 283</b>
Opérations sur capital	128 283	545 970				674 253		674 253
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes							-10 698	-10 698
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>166 026</b>		<b>166 026</b>	<b>11 542</b>	<b>177 568</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)						0		0
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
Variations de périmètre								
Divers reclassements		-878 468		878 468		0		0
Autres mouvements		-21 183		-5 042		-26 225	-16	-26 241
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2023</b>	<b>700 159</b>	<b>633 310</b>	<b>10 524</b>	<b>446 796</b>	<b>-124 924</b>	<b>1 665 866</b>	<b>22 301</b>	<b>1 688 165</b>
Impact des changements de méthodes						0		0
<b>Capitaux propres corrigés au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>700 159</b>	<b>633 310</b>	<b>10 524</b>	<b>446 796</b>	<b>-124 924</b>	<b>1 665 866</b>	<b>22 301</b>	<b>1 688 165</b>
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres								
Dividendes		5 235		-115 526		-110 291	-11 616	-121 907
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>261 820</b>		<b>261 820</b>	<b>16 346</b>	<b>278 166</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					-2 973	-2 973		-2 973
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>				<b>-</b>	<b>-2 973</b>	<b>-2 973</b>		<b>-2 973</b>
Variations de périmètre						-		-
Divers reclassements						-		-
Autres mouvements				-1 502		-1 502	113	-1 389
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2024</b>	<b>700 159</b>	<b>638 545</b>	<b>10 524</b>	<b>591 589</b>	<b>-127 897</b>	<b>1 812 920</b>	<b>27 144</b>	<b>1 840 062</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE** (En milliers de DH)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/2024	31/12/2023
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>341 265</b>	<b>194 250</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	62 870	55 852
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations		
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-15 548	-27 524
Dotations nettes aux provisions	40 935	24 533
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	21 913	-11 836
Perte nette/(gain net) des activités de financement		
Autres mouvements	-12 870	-8 210
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>97 300</b>	<b>32 815</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-2 401 825	2 341 962
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 257 314	-4 862 965
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 200 090	2 025 033
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	72 149	-16 387
Impôts versés	-45 484	-24 513
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>567 616</b>	<b>-536 870</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>1 006 181</b>	<b>-309 805</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	277	-1 800
Flux liés aux immeubles de placement		
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-217 785	-271 964
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-217 508</b>	<b>-273 764</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-127 142	642 370
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-39 078	5 672
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-166 220</b>	<b>648 042</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>622 453</b>	<b>64 473</b>
<b>COMPOSITION DE LA TRESORERIE</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>837 901</b>	<b>773 428</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	405 210	593 633
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	432 691	179 795
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>1 460 354</b>	<b>837 901</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	741 328	405 210
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	719 026	432 691
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>622 453</b>	<b>64 473</b>

**CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS** (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS	31/12/2024	31/12/2023
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2 637 597</b>	<b>3 472 376</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 637 597	3 472 376
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat		
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>36 521</b>	<b>42 096</b>
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	36 521	42 096
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>18 903 680</b>	<b>15 618 893</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	793 419	690 614
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	17 394 296	14 251 253
Titres au coût amorti	715 965	677 026
Autres actifs financiers détenus au coût amorti		

**2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT** (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	31/12/2024		31/12/2023	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	1 998 006		2 803 538	
Obligations et autres titres à revenu fixe	269 811		259 235	
Actions et autres titres à revenu variable	369 780		409 603	
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés				
Créances rattachées				
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>2 637 597</b>		<b>3 472 376</b>	

## 2.2 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
<b>Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	219 349	241 541
Actions et autres titres à revenu variable	219 349	241 541
Titres de participation non consolidés		
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - brut</b>	<b>219 349</b>	<b>241 541</b>
Provision pour dépréciation des actifs financier à la juste valeur par capitaux propres	182 828	199 445
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>36 521</b>	<b>42 096</b>
dont gains ou pertes latents ou différés	-127 897	-124 924

## 2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI	31/12/2024	31/12/2023
Comptes et prêts	793 419	690 614
Valeurs reçues en pensions		
Autres prêts et créances		
<b>Total prêts et créances avant dépréciation</b>	<b>793 419</b>	<b>690 614</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances		
<b>Total prêts et créances nets de dépréciation</b>	<b>793 419</b>	<b>690 614</b>

## 2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE au coût amorti (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COÛT AMORTI	31/12/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires débiteurs	2 462 932	1 108 496
Prêts consentis à la clientèle	11 832 032	9 856 850
Opérations de pensions	1 679 853	2 184 852
Opérations de location financement	1 609 494	1 250 280
<b>Total prêts et créances avant dépréciation</b>	<b>17 584 311</b>	<b>14 400 478</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-190 015	-149 225
<b>Total prêts et créances nets de dépréciation</b>	<b>17 394 296</b>	<b>14 251 253</b>

## 2.5 IMMOBILISATIONS (En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
<b>Immeubles de placements</b>				
Immeubles de placements				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>591 398</b>	<b>-209 346</b>	<b>382 052</b>	<b>275 009</b>
Immobilisations incorporelles	591 398	-209 346	382 052	275 009
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 059 719</b>	<b>-251 872</b>	<b>807 847</b>	<b>758 428</b>
Terrains et constructions	308 211	-25 788	282 423	286 781
Mobiliers et matériels d'exploitation	348 552	-155 655	192 897	181 507
Biens donnés en location	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	316 905	-	316 905	284 997
Droit d'utilisation	86 051	-70 429	15 622	5 143
<b>Total immobilisations</b>	<b>1 651 117</b>	<b>-461 218</b>	<b>1 189 899</b>	<b>1 033 437</b>

## 2.6 ECARTS D'ACQUISITIONS (En milliers de DH)

ECARTS D'ACQUISITIONS	31/12/2024	31/12/2023
Valeur comptable en début de période	124 142	124 142
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>124 142</b>	<b>124 142</b>
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecart de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
<b>Valeur nette comptable en fin de période</b>	<b>124 142</b>	<b>124 142</b>

## 2.7 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	31/12/2024	31/12/2023
Comptes à vue	-	7 045
Emprunts	689 198	912 207
Opérations de pension	2 020 188	4 380 334
Dettes locatives	17 482	12 637
<b>Total dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>2 726 868</b>	<b>5 312 223</b>

## 2.8 DETTES ENVERS LA CLIENTELE (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LA CLIENTELE	31/12/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs	8 378 025	6 455 891
Comptes d'épargne	926 729	858 614
Dépôts à terme	1 108 802	1 237 554
Autres comptes créditeurs	160 126	94 995
<b>Total dettes envers la clientèle</b>	<b>10 573 682</b>	<b>8 647 054</b>

**2.9 TITRES DE CREANCES EMIS (En milliers de DH)**

Libellé	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Titres du marchés interbancaires				
Titres de créances négociables	4 774 300	7 414 500	4 139 500	8 049 300
Intérêts courus non échus	51 559	131 433	51 559	131 433
Emprunts obligataires				
Intérêts courus non échus				
Autres dettes représentées par un titre				
Intérêts courus non échus				
<b>Total</b>	<b>4 825 859</b>	<b>7 545 933</b>	<b>4 191 059</b>	<b>8 180 733</b>

**2.10 PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES (En milliers de DH)**

Libellé	31/12/2023	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2024
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature							
Provisions pour engagements sociaux							
Autres provisions pour risques et charges	2 375						2 375
<b>Total</b>	<b>2 375</b>						<b>2 375</b>

**3.1 MARGE D'INTERÊT (En milliers de DH)**

MARGE D'INTERÊT	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>677 065</b>	<b>-76 424</b>	<b>600 641</b>	<b>469 649</b>	<b>-58 905</b>	<b>410 744</b>
Comptes et prêts/emprunts	601 373	-54 972	546 401	406 927	-52 070	354 857
Opérations de pensions	4 951	-21 452	-16 501	7 235	-6 835	400
Opérations de location financement	70 741		70 741	55 487		55 487
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>40 152</b>	<b>-131 723</b>	<b>-91 571</b>	<b>18 829</b>	<b>-95 554</b>	<b>-76 725</b>
Comptes et prêts/emprunts	11 291	-35 917	-24 626	9 562	-33 071	-23 509
Opérations de pensions	28 861	-95 806	-66 945	9 267	-62 483	-53 216
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		<b>-254 106</b>	<b>-254 106</b>		<b>-155 344</b>	<b>-155 344</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>118 491</b>	<b>-360</b>	<b>118 131</b>	<b>86 455</b>	<b>-398</b>	<b>86 057</b>
<b>Total produits et charges d'intérêts</b>	<b>835 708</b>	<b>-462 613</b>	<b>373 095</b>	<b>574 933</b>	<b>-310 201</b>	<b>264 732</b>

**3.2 MARGE SUR COMMISSIONS (En milliers de DH)**

MARGE SUR COMMISSIONS	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>						
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle						
sur titres						
de change						
sur autres instruments financiers						
<b>Prestations des services financiers</b>	<b>524 814</b>	<b>-123 900</b>	<b>400 914</b>	<b>340 539</b>	<b>-78 103</b>	<b>262 436</b>
Banque	156 901	-54 064	102 837	90 678	-40 983	49 695
Banque d'Affaires (1)	367 913	-69 836	298 077	249 861	-37 120	212 741
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>524 814</b>	<b>-123 900</b>	<b>400 914</b>	<b>340 539</b>	<b>-78 103</b>	<b>262 436</b>

(1) Conseil, Gestion d'actif, société de bourse et Capital Risque

**3.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR (En milliers de DH)**

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>102 983</b>	<b>75 770</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	103 497	75 633
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-514	137
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>		
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
<b>Total</b>	<b>102 983</b>	<b>75 770</b>

**3.4 COÛT DU RISQUE (En milliers de DH)**

COÛT DU RISQUE	31/12/2024	31/12/2023
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-41 815</b>	<b>-27 610</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-41,815	-27 610
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges		
<b>Reprises de provisions</b>	<b>880</b>	<b>3 077</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	880	3 077
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges		
<b>Variation des provisions</b>	<b>-136</b>	<b>-326</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-152	-338
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	16	12
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>Coût du risque</b>	<b>-41 071</b>	<b>-24 859</b>

**4. INFORMATIONS SECTORIELLES**

L'information sectorielle est présentée selon deux poles d'activités

- Pôle Banque qui comprend CFG Bank SA, Banque agréée par Bank Al Maghrib ;
- Pôle Banque d'affaires structuré autour des métiers suivants :
  - \* Finance d'entreprise (CFG Finance) ;
  - \* Société de bourse (CFG Marchés) ;
  - \* Gestion d'Actifs (CFG Gestion et CFG Gestion Privée) ;
  - \* Capital Investissement (CFG Capital, REIM Partners et T Capital Gestion).

**4.1 PRINCIPAUX AGREGATS DU COMPTE DE RESULTAT (En milliers de DH)**

INFORMATION SECTORIELLE	Activités Bancaires	Activités Banque d'affaires (1)	Portefeuille de participation	Total
Marge d'intérêt	372 929	166	-	373 095
Marge sur commissions	83 594	317 320	-	400 914
Produit net bancaire	623 607	317 801	-	941 408
Résultat net	153 415	124 751	-	278 166
<b>Résultat net part groupe</b>	<b>152 090</b>	<b>109 731</b>	<b>-</b>	<b>261 820</b>

(1) Conseil, Société de bourse, Gestion d'actif et Capital Investissement

## 4.2 PRINCIPAUX AGREGATS DU BILAN (En milliers de DH)

INFORMATION SECTORIELLE	Banque	Banque d'affaires	Total
<b>Total bilan</b>	<b>24 365 528</b>	<b>536 091</b>	<b>24 901 619</b>
dont			
<b>Eléments de l'actif</b>			
Actifs financiers disponibles à la vente	11 304	25 217	36 521
Prêts et créances sur les établissements de crédit	735 140	58 279	793 419
Prêts et créance sur la clientèle	17 394 296	-	17 394 296
<b>Eléments du passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	2 727 500	-632	2 726 868
Dettes envers la clientèle	10 573 682	-	10 573 682
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 860 817</b>	<b>-20 755</b>	<b>1 840 062</b>

## 5.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS (En milliers de DH)

Engagements de financement donnés	31/12/2024	31/12/2023
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>2 864 293</b>	<b>1 916 733</b>
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	2 864 293	1 916 733
Autres engagements donnés		
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>2 864 293</b>	<b>1 916 733</b>
<b>Engagements de financement reçus</b>		
des établissements de crédits		
de la clientèle		
<b>Total des engagements reçus</b>		

## 5.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIES (En milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31/12/2024	31/12/2023
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>41 135</b>	<b>58 792</b>
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	41 135	58 792
<b>Autres engagements donnés</b>		
<b>Total des engagements de garantie donnés</b>	<b>41 135</b>	<b>58 792</b>
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>4 801 863</b>	<b>4 796 560</b>
des établissements de crédits		
de la clientèle	4 801 863	4 796 560
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>4 801 863</b>	<b>4 796 560</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En DH)

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Résultat par action</b>	<b>7,95</b>	<b>5.07</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>7,95</b>	<b>5.07</b>

## PERIMETRE DE CONSOLIDATION (En DH)

Filiale	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
CFG Bank	700 159 200	100,00%	100,00%	EC
CFG Finance	10 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Capital	41 000 000	100,00%	100,00%	IG
REIM Partners	1 051 600	60,00%	60,00%	IG
CFG Marchés	20 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Assurances	100 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion	5 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion Privée	1 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Associés	1 524 900	99,34%	99,34%	IG
CFG IT	5 010 000	100,00%	100,00%	IG
T Capital Gestion	300 000	51,00%	51,00%	IG
Villa Roosevelt	106 000 000	71,70%	71,70%	IG

## CATÉGORIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	10 ans	15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

## ENCOURS PAR BUCKET (EN MILLIERS DE DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la JV par OCI</b>						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>17 123 826</b>	<b>172 094</b>	<b>288 391</b>	<b>13 991 334</b>	<b>108 532</b>	<b>300 612</b>
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	17 123 826	172 094	288 391	13 991 334	108 532	300 612
Titres de dette						
<b>Engagements hors bilan</b>	<b>3 420 094</b>	<b>6 745</b>	<b>-</b>	<b>1 965 020</b>	<b>7 305</b>	<b>-</b>

## DEPRECIATION PAR BUCKET (EN MILLIERS DE DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la JV par OCI</b>						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>96 623</b>	<b>10 854</b>	<b>78 361</b>	<b>78 405</b>	<b>9 926</b>	<b>56 357</b>
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	96 623	10 854	78 361	78 405	9 926	56 357
Titres de dette						
<b>Engagements hors bilan</b>	<b>4 109</b>	<b>67</b>	<b>-</b>	<b>4 429,30</b>	<b>107,37</b>	<b>-</b>

## RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE

La structure de gouvernance de la gestion des risques mise en place par CFG Bank repose sur des règles et procédures internes clairement définies et une surveillance continue. Ce dispositif s'inscrit dans le respect des dispositions réglementaires émises en la matière par Bank Al-Maghrib.

Cette structure est composée des organes suivants :

- **Comité des Risques** : examine et approuve la stratégie, les politiques et les pratiques en matière de gestion globale des risques ;
- **Direction Générale** : arrête et valide les grandes orientations stratégiques relatives à la gestion des risques de la banque ;
- **Direction de la Gestion Globale des Risques** : a en charge la mise en place et le suivi du dispositif global de gestion des risques de crédit, marché, liquidité et opérationnel.

### 1. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

#### Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de surveillance du risque de crédit est organisé autour de plusieurs structures commerciales et centrales dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes.

Il s'articule également autour de plusieurs comités opérationnels :

- **Le comité de crédit** : Composé de la Direction des Risques, de la Direction Générale et de la Cellule Crédit, il se prononce sur la décision relative au dossier de crédit conformément à la politique de crédit.
- **Le comité mensuel de Suivi des Impayés, de la Watch List et de la Weaklist** : Mis en place pour chacun des pôles Retail, Entreprise et Banque privée, il est composé de la Direction Métier concernée, de la Direction des Risques, et éventuellement de la Direction Juridique. Le responsable Métier se prononce sur l'état des impayés qui le concernent ainsi que sur les actions menées pour leur recouvrement. La Direction des Risques assure le suivi des impayés, s'assure de la mise en œuvre des plans d'actions et alerte chaque responsable Métier sur les créances qui seront classées dans la Watch List ou la Weaklist. Un PV est ensuite transmis aux différentes entités opérationnelles ainsi qu'à la Direction Générale.
- **Le comité semestriel de Provisionnement, des Risques sensibles, et de la Weaklist** : Composé de la Direction Générale, des Directions Métiers et de la Direction des Risques, ce comité se prononce sur les créances qui devront être provisionnées.

#### Politique et procédures d'octroi de crédit :

Plusieurs types de crédit sont aujourd'hui octroyés :

- Les crédits à l'habitat ;
- Les crédits d'Investissements et CMT destinés aux Entreprises ;
- Les crédits de trésorerie garantis destinés aux Entreprises ou aux Particuliers ;
- Les crédits à la Promotion Immobilière (CPI) ;
- Les découverts et facilités de caisse ;
- Les crédits Lombard ;
- Les crédits Baux ;
- Les crédits à la Consommation...

La politique de gestion des risques de CFG Bank relative aux crédits s'appuie sur les principes suivants :

- Le respect de la réglementation régissant l'activité Crédit ;
- Le respect des règles et procédures internes régissant l'octroi des crédits : ratios de couverture, garanties, quotité de financement, taux d'endettement, ...
- L'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à l'évaluation des risques et à la décision : fiche Simulation Crédit, grille d'analyse et d'évaluation, base incidents interne, ... ;
- L'implication des entités centrales et commerciales dans la prise de décision d'octroi ;
- Le suivi et le contrôle des garanties assurés régulièrement par les fonctions commerciales et centrales ;
- L'analyse de l'impact des expositions globales de CFG Bank ;
- Le respect des limites réglementaires et internes de crédit ;
- Le respect du code d'éthique Bank Al-Maghrib / GPBM

#### Procédure d'octroi et dispositif de délégation :

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de l'établissement repose sur 3 principes :

##### 1. Constitution du dossier de crédit :

Assurée par les conseillers, elle comporte d'une part le recueil des informations liées au crédit et la collecte des documents nécessaires à l'analyse du dossier, puis d'autre part, l'émission d'un premier avis sur celui-ci, sur la base de sa conformité aux conditions et aux normes de crédit internes.

##### 2. Analyse du dossier de crédit :

Sur la base des différents éléments collectés par l'entité commerciale, l'analyse du dossier de crédit relève de la responsabilité de plusieurs entités centrales de la banque, e.g. la direction des Risques et éventuellement la cellule Crédit lorsqu'il s'agit d'un premier dépouillement des dossiers Retail. Une évaluation de risque Crédit est effectuée par la direction des risques. Elle comporte notamment l'analyse

financière, le contrôle des garanties et l'évaluation du risque Crédit ainsi que l'analyse de son impact sur les expositions globales de CFG Bank.

#### 3. Prise de décision et dispositif de délégation :

Aujourd'hui, la majorité des demandes de crédit sont soumises au comité crédit.

Un dispositif de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit a été élaboré pour certains types de crédit.

#### Dispositif d'évaluation et de suivi du risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien de la responsabilité des entités commerciales que de celle de la direction des Risques.

Dans le cas des crédits immobiliers acquéreurs, l'analyse est effectuée sur la base d'une fiche Simulation Crédit qui récapitule l'ensemble des critères d'acceptation mis en place par la banque : âge du demandeur, durée du crédit, quotité de financement, taux d'endettement, etc. Cette fiche reprend les conditions de crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit internes et réglementaires.

Quant aux crédits Entreprise et TPE/Professionnels, l'analyse de la qualité des engagements de crédit à l'octroi se base aujourd'hui essentiellement sur l'analyse et les diligences effectuées par le Risque afin d'évaluer le risque crédit relatif au projet et à la contrepartie mais également de s'assurer de la conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur et des règles internes mises en place.

#### Système de notation interne :

Afin de renforcer son dispositif de gestion du risque de crédit, CFG Bank a mis en place un système de notation pour les entreprises conforme aux exigences Bâle 2. Ce modèle de scoring consiste à attribuer à chaque entreprise un score sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Ainsi, chaque entreprise sera affectée à une classe de risque définie par des intervalles de scores selon les normes de Bâle 2.

Le système de notation interne est également renforcé par un modèle statistique basé sur la probabilité de défaut. Ce modèle statistique est opérationnel pour les personnes morales et les personnes physiques.

#### Suivi des garanties :

Plusieurs natures de garanties sont acceptées par CFG Bank, selon le type de crédit demandé :

- Le nantissement des valeurs mobilières, d'OPCVM et des produits d'Assurance-vie détenus par l'emprunteur ;
- La caution ;
- L'hypothèque ;
- L'Assurance-Crédit.

Des ratios de couverture par type de garanties sont mis en place. Un suivi en central est assuré automatiquement à l'aide du système d'information et au quotidien lorsqu'il

s'agit d'un portefeuille financier donné en garantie. Un appel de marge est alors déclenché à la suite de la baisse de la valorisation de ce portefeuille. Ce ratio de couverture sera détaillé et affiné davantage selon d'autres critères notamment la liquidité des actions.

La banque peut également demander au client de modifier les garanties données en cas de survenance d'un événement impliquant la dégradation d'une des valeurs données en garantie par le client, e.g. forte dégradation de la situation financière, liquidation de la société dont les titres sont nantis, expropriation d'un bien immobilier pour cause d'utilité publique, etc.

#### Watch List :

S'inscrivant dans la poursuite de la dynamique de renforcement des outils de surveillance du risque de crédit, et compte tenu du développement attendu de l'activité Crédit les prochaines années, la Direction des risques a instauré un dispositif de suivi et de surveillance des créances sensibles, à la lumière du projet de réforme de la circulaire 19/G/2002 en cours de Bank Al Maghrib :

- Une étude semestrielle qui permet d'identifier les créances présentant des signes avant-coureurs de défaut est réalisée,
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

La Direction des risques en informe ensuite la Direction Générale, à travers la synthèse mensuelle qui lui est transmise, le comité mensuel de suivi des impayés et de la Watch List ainsi que le comité semestriel de provisionnement et des risques sensibles.

#### Weaklist :

Toujours dans l'optique du renforcement de son dispositif de gestion du Risque Crédit, la Direction des Risques a mis en place une Weak List interne pour mesurer, anticiper et prévenir tout risque de perte :

- Les créances devant être déclassées en Weaklist sont identifiées lors de l'état des lieux semestriel ;
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

#### Créances en souffrance :

Du fait du suivi rapproché des engagements par CFG Bank, les créances éligibles au provisionnement au regard de la réglementation sont systématiquement identifiées par la Direction des Risques, qui en informe mensuellement la Direction Générale à travers une synthèse mensuelle, le comité mensuel de Suivi des impayés, Watch List et Weaklist et semestriellement le Comité semestriel de Provisionnement et des Risques sensibles.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'encours impayé doit être déclassé dans la catégorie :

- « créance pré-douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 90 jours après son terme ;
- « créance douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 180 jours après son terme ;

- « créance compromise », lorsque l'échéance n'est pas honorée 360 jours après son terme ;

Dans le cas des créances restructurées, les règles qui s'appliquent sont les suivantes :

Sont classées dans la catégorie de créance douteuse :

- Les créances restructurées plus de 2 fois,
- Les cas de troisième restructuration doivent être exceptionnels et dûment justifiés par l'établissement
- Les créances restructurées enregistrant un impayé >90 jours

Sont classées dans la catégorie de créance compromise :

- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 180 jours,

Le montant des provisions à constituer est fixé par la direction des risques, sachant que les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montant, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits tel que détaillées au niveau de l'article 15 de la circulaire n° 19/G/2002 ;

Le remboursement de l'impayé par le client implique une reprise systématique des provisions préalablement constituées ;

Le classement d'une créance dans la catégorie des créances irrégulières ou dans l'une des catégories des créances en souffrance entraîne le transfert dans cette même catégorie, de l'ensemble des créances détenues sur la contrepartie concernée, lorsqu'il s'agit de l'Entreprise. Cette disposition ne s'applique pas aux créances détenues par les particuliers ;

En cas de créance irrécupérable ou en cas d'arrangement justifié avec le client pour le règlement partiel du capital de la créance, un passage à perte total ou partiel de la créance est susceptible d'avoir lieu après consentement du comité de crédit.

#### Recouvrement

Lorsque le client n'honore pas ses engagements à l'échéance du crédit, CFG Bank doit procéder dans un premier temps à une tentative de recouvrement à l'amiable.

La voie judiciaire devient inéluctable lorsque la procédure de recouvrement à l'amiable s'avère non concluante.

Une réaction du client peut survenir à n'importe quelle étape et peut éventuellement déboucher sur un arrangement amiable et donc sur un abandon de la poursuite judiciaire.

#### Dispositif de limites internes et stress test :

Une limite interne de perte maximale est fixée pour le portefeuille des crédits. Elle se définit comme la limite à ne pas dépasser quelle que soit l'évolution des facteurs de risques dans le cadre d'un scénario catastrophe. Cette limite correspond à un pourcentage des fonds propres

et donne lieu à un montant d'exposition maximal i.e. plafond d'engagement qui fait l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales. La limite de perte maximale est revue régulièrement et validée par le conseil d'administration.

#### Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction générale est informée régulièrement de l'exposition de la banque au risque de crédit à travers :

- **La synthèse mensuelle des impayés et créances sensibles** envoyée à la Direction Générale ;
- **Les PV des comités mensuels de Suivi des impayés ;**
- **Les comités semestriels de Provisionnement de la Watchlist et de la Weaklist ;**
- **Les analyses Risques Entreprises et Retail** effectuées en amont de l'octroi de crédits Entreprises et TPE ;
- **Des analyses Risques ponctuelles** lorsqu'une problématique est identifiée ;
- **Un reporting trimestriel** élaboré par le Risque et destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux métiers concernés. Ce reporting comporte :
  - Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée
  - Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements
  - Les recommandations de la Direction des Risques et rappel des guidelines
- **Le reporting régulier sur la concentration des engagements de la banque** sur le secteur de la promotion immobilière.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de crédit lors du conseil/ comité des Risques trimestriel.

## 2. RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

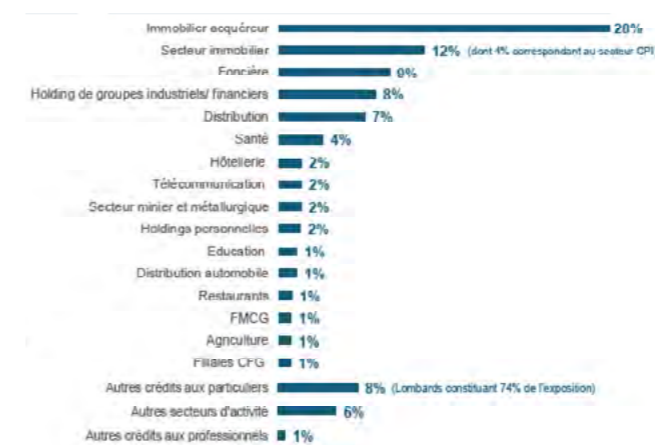
Il s'agit des expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan, susceptibles d'exposer l'établissement à des pertes du fait du risque de contrepartie.

Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ;
- Des catégories de contreparties : GE, PME, TPE et particuliers ;
- Des contreparties appartenant à la même région géographique ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties individuelles.

#### Répartition des expositions globales de la banque par secteur d'activité :

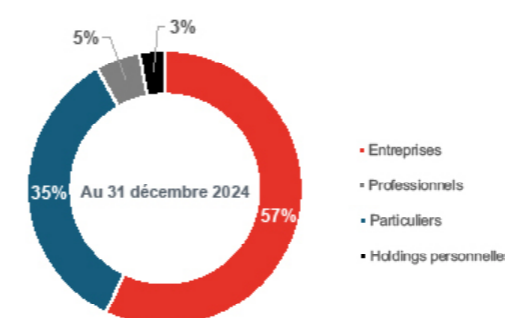
L'exposition à fin décembre 2024 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

#### Répartition des engagements par catégorie de contrepartie :

L'exposition de l'encours des engagements à fin décembre 2024 par rapport aux différentes catégories de contreparties se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

#### Répartition des engagements de la banque par zone géographique :

Les engagements de CFG Bank sont fortement concentrés sur les deux régions du grand Casablanca et de Rabat et Région.

→ A fin décembre 2024, on note une diversification sectorielle et bonne répartition du portefeuille par catégorie de contrepartie permettant ainsi une bonne gestion du risque de concentration.

#### Dispositif de suivi du risque de concentration :

##### Système de limites :

Une limite de concentration est fixée par la banque en ce qui concerne les Crédits à la Promotion Immobilière et le secteur de l'hôtellerie.

Des limites de contreparties relatives aux prêts interbancaires effectués par CFG Bank auprès des banques de la place sont définies. De plus, la banque

s'interdit de prêter à des contreparties jugées risquées. Une limite en position pour le portefeuille de dette privée est également définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit.

Pour les actions, une liste d'exposition autorisée est définie selon des critères économiques ainsi qu'une limite de position maximale et de concentration par valeur.

Des limites de contrepartie globales et par catégories et types d'entreprises, hors établissement de crédit, ont été définies pour l'activité Change.

Ces limites sont revues et validées par le conseil d'administration.

Enfin, conformément à la circulaire N°8/G/2012 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, une mesure de l'exposition par bénéficiaire est réalisée trimestriellement, et ce à travers le calcul du rapport entre d'une part le total des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire et d'autre part les fonds propres réglementaires, qui ne doit pas dépasser 20%. Ce coefficient est suivi régulièrement par la direction des risques.

#### Information de l'organe d'administration et de direction :

De plus, le suivi régulier du risque de concentration est renforcé par un reporting trimestriel destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux Directions Métiers. Ce reporting comporte :

- Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée,
- Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements,
- Les recommandations de la Direction des Risques et les Guidelines.

En outre, la direction générale et les directions opérationnelles sont régulièrement informées de la concentration des expositions de la banque sur le secteur de la promotion immobilière.

Enfin, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de concentration lors du conseil / comité trimestriel des risques.

## 3. RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Dans le cas de notre établissement, ils recouvrent les risques de change, de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation.

#### Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de marché est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des procédures internes et des aspects réglementaires.

La salle des marchés est en charge de la mise en œuvre

de la politique de refinancement de la banque à travers le marché ainsi que de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque. Elle participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires et internes relatives à son activité.

La direction des risques est chargée de la conception du dispositif de mesure, de suivi et de surveillance du risque marché. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de mesure, de suivi et de surveillance, et ce conformément à la stratégie de la banque d'une part et aux exigences réglementaires d'autre part.

#### Mesure et surveillance du risque de Marché :

Dans le but d'accompagner la croissance de la banque et d'assurer un suivi des risques efficace, la direction des risques de CFG Bank a amélioré son dispositif global de gestion du risque Marché, à travers notamment la rationalisation de la mesure VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation de la banque, l'encadrement des activités de marché par la mise en place d'un dispositif de stress test adéquat et la revue des limites instaurées. Par ailleurs, un suivi régulier est effectué par type d'instrument de marché et les limites réglementaires et internes sont suivies à plusieurs niveaux.

Ce dispositif permet aux métiers et à la Direction Générale d'être informés de manière continue des évolutions de l'activité de marché.

#### Dispositif de limites et indicateurs de risque :

Plusieurs limites et indicateurs de risque sont définis en matière de risque de Marché :

##### ● Des limites en position par activité :

● Deux types de limites sont définis quant à la position du portefeuille Actions : d'une part, une liste des valeurs éligibles au trading selon les critères de capitalisation et de liquidité est définie ; puis d'autre part, des limites maximales en position globale et par valeur sont fixées.

Un suivi de la diversification du portefeuille actions est également effectué ;

● Quant à l'activité Taux, une limite en positions pour le portefeuille de dette privée est définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit. Pour ces derniers, les limites prévues sont les limites réglementaires (division des risques par bénéficiaire et par groupe d'intérêt) ;

● Deux limites en positions existent aujourd'hui pour l'activité Change ; une limite de position de Change globale ainsi qu'une limite de position par devise.

##### ● Des limites de contreparties :

Sur le marché monétaire, le risque de contrepartie diffère selon qu'il s'agit du marché interbancaire ou du marché des repos. Ce risque existe dans le cas où CFG Bank

est dans le sens prêteur, et se matérialise par la défaillance de la contrepartie emprunteuse.

● Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées ;

● Quant au marché interbancaire, des limites de contreparties sont mises en place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. CFG Bank a exclu certaines contreparties considérées comme présentant un risque élevé ;

● En ce qui concerne l'activité Change, des limites globales et par contrepartie sont définies. Les limites par contrepartie sont définies en fonction de la notation de cette dernière.

##### ● Des limites de pertes maximales par activité :

La limite de perte maximale se définit comme la limite à ne pas dépasser en cas de réalisation de scénarii catastrophe :

● Le choc appliqué pour l'activité Taux de CFG Bank est défini par une hausse brutale et instantanée des taux et des spreads ;

● Sur le portefeuille Actions, le scénario stress-test est représenté par des phases baissières et continues du marché ;

● Pour l'activité Change, il s'agit d'évaluer une dépréciation ou appréciation du Dirham par rapport aux principales devises.

Ces limites de consommation des fonds propres traduisent l'appétence du conseil d'administration au risque marché. Cette limite donne lieu à un montant d'exposition maximal par activité i.e. **un plafond d'engagement par activité** qui doit faire l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales.

##### ● Des indicateurs de risque :

Les principaux indicateurs de risque sur lesquels se base CFG Bank pour apprécier son niveau d'exposition au risque de marché sont la VAR, le P&L cumulé et la sensibilité lorsqu'il s'agit du portefeuille obligataire. Ceux-là sont logiquement comparés à des limites internes fixées notamment en fonction de la limite de perte maximale (stop VaR, stop Loss) ou de la limite en sensibilité du portefeuille pour les positions sur taux.

Ce dispositif de limites est défini par la Direction Générale et le Risk Management, puis validé par le conseil d'administration. Elles sont suivies notamment à travers des reportings réguliers partagés avec les métiers et la Direction Générale et ne doivent pas être dépassées quelles que soient les conditions et l'évolution du marché.

En complément des limites internes et autres indicateurs de risques mis en place, CFG Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;
- La limite de 20% relative au Coefficient Maximum de Division des Risques par contrepartie et par groupe d'intérêt.

#### Stress tests :

En complément des stress tests minimaux définis par Bank Al Maghrib, la banque a également développé des scénarios Stress tests historiques et adverses pour les portefeuilles Taux et Actions qui seront suivis dans le cadre de la surveillance du risque marché.

#### Information de l'organe d'administration et de direction :

La Direction Générale est aujourd'hui informée en temps réel de la nature et du montant de tout dépassement prévisionnel avant toute opération.

Afin de renforcer son dispositif de suivi et de surveillance du risque marché, un reporting quotidien « Risque Marché » a été mis en place.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de marché lors du conseil/ comité trimestriel des risques.

## 4. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

#### Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de liquidité est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes :

La salle des marchés participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque. Elle a la charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers la gestion de la trésorerie immédiate et prévisionnelle. Elle observe l'impasse de liquidité statique par la mesure des besoins ou des excédents de liquidités aux dates futures. En effet, elle établit :

- Un tableau de bord quotidiennement permettant de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, du solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants/ sortants et des prêts/emprunts sur le marché monétaire ;
- Un échéancier de trésorerie prévisionnelle, mis à jour à fréquence régulière ;

Cette entité a également la charge de veiller au respect des limites réglementaires relatives à son activité.

Le middle office est chargé quant à lui de contrôler en permanence la limite de trésorerie validée par le conseil d'administration. Il tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque lui permettant de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour.

La Direction des Risques est chargée de la mise en place

du dispositif de gestion du risque de liquidité. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques, définie avec la Direction générale et validée par le conseil d'administration, en politiques et limites sur les risques de liquidité. Elle met en place les indicateurs de suivi et de surveillance tels que recommandés par Bank al Maghrib, i.e. le LCR et les stress tests mensuels de liquidité.

La Gestion Globale des Risques effectue également, lors du comité des risques, une analyse ALM du bilan et calcule les gaps de liquidité par tranche de maturité.

Enfin, elle assure également un suivi régulier du risque de liquidité renforcé par un reporting mensuel destiné à la Salle des Marchés ainsi qu'à la Direction Générale, qui inclut également des simulations sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité.

#### Politique de refinancement de la banque :

La politique de la banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour objectif d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse le développement de son activité.

#### Sources de financement et maturités :

Dans le cadre de son activité, CFG Bank finance des crédits d'investissement et CMT Entreprise et des crédits de trésorerie à court et moyen terme ainsi que des crédits immobiliers résidentiels à long terme.

Afin de ne pas s'exposer à un risque de liquidité du fait d'un déséquilibre entre la maturité de l'actif (crédits) et celle du passif (financement), CFG Bank cherche à optimiser la gestion de son bilan en ayant recours à des financements dont la durée serait adossée à celles des crédits. Pour cela, plusieurs sources de financements permettent à la banque de répartir les ressources obtenues sur des maturités différentes correspondant à la maturité des crédits. Il s'agit de :

- Financements via le marché interbancaire pour les actifs dont la maturité est inférieure à une semaine : une des sources majeures pouvant générer le risque de liquidité est l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour satisfaire des besoins inattendus à court terme. Afin de limiter cette éventualité, CFG Bank a négocié des lignes de crédit sur le marché monétaire auprès de plusieurs banques de la place ;

- Financement à travers les placements réguliers du Trésor ;

- Financements via le marché des repos pour les actifs dont la maturité serait comprise entre 1 jour et 3 mois ;

- Financements par les dépôts à terme ou l'émission de certificats de dépôts pour les crédits dont la maturité est au moins de 3 mois : afin de diversifier les sources de financement de la banque, cette dernière a également mis en place un programme d'émission de Certificats de Dépôt ;

- Financement par l'émission d'obligations subordonnées ;
- Financement via la collecte des dépôts à vue et comptes sur carnet depuis le récent développement de l'activité bancaire par CFG Bank pour les crédits à plus longue maturité ;
- Financement via le recours aux avances 7 jours, la pension livrée à long terme, les prêts garantis à long terme, ou les swaps de change accordés par Bank Al Maghrib.

L'adossement de la maturité des financements nécessaires par rapport à celle des crédits permet à CFG Bank de mieux gérer les gaps de liquidités.

#### Principales contreparties :

L'incapacité de l'établissement de satisfaire ses engagements peut également être générée par des pertes importantes résultant des défaillances des contreparties. CFG Bank a par conséquent mis en place des limites de contreparties :

- Interbancaires, relatives aux prêts effectués par CFG Bank à des banques de la place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. Sont exclues certaines contreparties jugées à risque élevé.
- Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées.

#### Dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité

##### Suivi de l'échéancier des flux de trésorerie

L'évaluation et le suivi du risque de liquidité est assuré à travers l'évaluation de la trésorerie immédiate et la trésorerie prévisionnelle :

- La salle des marchés établit quotidiennement un tableau de bord qui lui permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants et sortants ainsi que des emprunts/ prêts sur le marché monétaire. Le middle office tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque qui lui permet de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour ;
- Un échéancier de trésorerie prévisionnelle est établi et actualisé régulièrement par la salle des marchés.

##### Calcul des gaps de liquidité par tranche de maturité

Le risque de liquidité est mesuré par le gap de liquidité (ou impasse de liquidité), obtenu par la différence entre les flux de trésorerie entrants (dépôts clients, remboursements de crédit, amortissement de titres de créances, ventes fermes, emprunts et retours de prêts) et les flux de trésorerie sortants (retrait clientèle, décaissement de crédit, achats fermes, prêts et retours

d'emprunts) par tranches de maturité. On distingue 3 tranches de maturité :

- Court Terme :  $\leq 1$  an,
- Moyen Terme : ] 1-5 ans [
- Long terme :  $\geq 5$  ans.

Cette technique permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la banque à court, moyen et long terme et permet d'estimer les besoins de refinancement sur différents horizons et ainsi arrêter les modalités de couverture adéquates.

##### Limites et indicateurs de risque de liquidité :

Les gaps de trésorerie sont gérés à travers la limitation du besoin de financement quotidien de CFG Bank. Ce besoin est défini par le solde des flux positifs et négatifs générés par les transactions quotidiennes, i.e. achats, ventes, mises et prises en pension, prêt et emprunts.

Un autre indicateur permet de mesurer le risque de liquidité de la banque : le LCR, Liquidity Coverage Ratio, le ratio de liquidité court terme Bâle 3 :

Actifs liquides de haute qualité qu'elles détiennent > 100%

Leurs sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité

Au cours de l'année 2024, le LCR est resté conforme, supérieur au minimum réglementaire.

##### Stress tests minimaux :

CFG Bank réalise également tous les mois les stress tests minimaux de liquidité conformément aux scénarii définis par Bank Al Maghrib.

L'impact de ces scénarii est évalué par rapport au niveau :

- Du besoin additionnel de liquidité sur 1 mois ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et la valeur actualisée du portefeuille de Bons du Trésor disponible ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et le total actif liquides et réalisables ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et les lignes stand-by de liquidité.

Les résultats des stress tests de liquidité effectués au cours de l'année 2024 montrent que CFG Bank a la capacité de faire face à ses besoins de liquidité et ce notamment grâce aux BDT, aux actifs liquides et réalisables et aux lignes stand-by de liquidité.

#### Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction des Risques élabore mensuellement un reporting sur la liquidité à destination de la Direction Générale et de la Salle de marché. Ce reporting comporte :

1. Le résultat du LCR du mois ainsi que son évolution au cours des six derniers mois ;
2. Le résultat des Stress Tests ;
3. L'analyse de ces résultats ;
4. Les projections du LCR sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité ;
5. Les recommandations de la Direction des Risques à destination des métiers à prendre en compte dans leur gestion de la liquidité.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de liquidité lors des comités d'audit semestriels et du conseil/ comité trimestriel des risques.

## 5. RISQUE OPERATIONNEL

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Contrairement aux risques de marchés et de crédit, les risques opérationnels sont subis, ils ne sont pas la contrepartie d'une espérance de gain ou d'une rémunération future attendue.

#### Suivi et surveillance du risque opérationnel :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque opérationnel est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle mais aussi des entités métiers et support.

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (autocontrôle, responsable hiérarchique, middle office) et un contrôle de deuxième niveau par les acteurs du dispositif de gestion des risques (direction des risques) et contrôle interne (surveillance permanente). La direction de l'Audit assure quant à elle un contrôle de troisième niveau :



CFG Bank a réduit considérablement l'exposition au risque opérationnel à l'aide de :

- La mise en place d'un système d'information Front to back qui répond aux meilleurs standards internationaux et qui permet une automatisation complète des circuits de traitement (système Avaloq) ;

- La mise en place d'un manuel de procédures couvrant la totalité des métiers de la banque ;
- La mise en place d'un manuel de contrôle interne dans lequel sont recensés les contrôles mis en place pour maîtriser les premiers et principaux risques opérationnels avérés et identifiés ;
- La participation de la fonction Risque et Conformité à la validation des nouveaux produits et des changements significatifs apportés aux processus existants, afin de :
  - S'assurer du respect du cadre réglementaire ;
  - Identifier les risques notamment opérationnels inhérents aux nouvelles activités ;
  - La tenue d'un comité de suivi des risques opérationnels présidé par la Direction Générale à fréquence régulière.

Afin de réduire et piloter son exposition aux risques opérationnels, la banque a mis en place une cartographie complète des risques opérationnels lui permettant d'identifier de manière exhaustive les risques relatifs à l'ensemble des processus métier et support, de les évaluer et les hiérarchiser. CFG Bank a également mis en place des plans d'actions de réduction des risques identifiés, des KRI et des indicateurs clés de suivi des risques opérationnels.

L'établissement poursuivra sa dynamique de renforcement de son dispositif de gestion des risques par :

- L'élaboration, au fur et à mesure de leur développement, de procédures couvrant les nouvelles activités de la banque, en particulier pour les processus risqués ;
- La mise en place d'une Base Incidents consolidée allant permettre la collecte d'incidents et la mise à jour régulière de la cartographie des risques opérationnels ;
- La mise en place d'un système de reporting allant permettre la remontée de l'information à la direction générale et au conseil d'administration :
  - L'exposition aux risques opérationnels et son évolution ;
  - L'évolution de l'environnement de contrôle de ces risques ;
  - L'identification des risques majeurs ;
  - Les plans d'actions de maîtrise des risques.

#### Plan de continuité de l'activité :

Le plan de continuité de l'activité est un ensemble de mesures, procédures et systèmes nécessaires au maintien des opérations essentielles de la banque puis à la reprise planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Le PCA de CFG Bank est en cours d'implémentation graduelle. Il couvre les processus vitaux de la banque et de ses filiales. Il est destiné à identifier et évaluer les menaces majeures pouvant peser sur l'activité telles que la perte ou l'indisponibilité d'éléments du système d'informations, de données informatiques, d'alimentation électrique, l'incendie, l'inondation ... et mettre en œuvre les mesures correctives en cas de défaillance.

Celui-ci sera composé notamment :

- D'un plan de secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- D'un plan de repli utilisateurs : ce site de repli devant servir en cas de sinistre est le siège régional de Rabat ;
- D'un dispositif de gestion de crise.

## 6. ACTIFS PONDERES ET RATIO DE SOLVABILITE

La mesure des risques encourus par la Banque est faite essentiellement selon l'approche standard des accords de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés.

L'approche aujourd'hui adoptée par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est BIA, i.e. Indicateur de base.

Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à circulaire n° 14/G/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes.

# COMPTES SOCIAUX

<b>BILAN</b>		
	<b>(En milliers de DH)</b>	
<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>741 311</b>	<b>404 999</b>
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	471 024	217 533
. Valeurs en caisse	270 288	187 466
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés :</b>	<b>734 867</b>	<b>674 223</b>
. A vue	659 531	423 429
. A terme	75 336	250 794
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>15 890 080</b>	<b>13 124 770</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	5 208 321	1 167 483
. Crédits à l'équipement	4 601 275	5 774 219
. Crédits immobiliers	4 116 933	3 767 623
. Autres crédits	1 963 551	2 415 445
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>2 531 711</b>	<b>3 429 734</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 992 740	2 801 813
. Autres titres de créance	270 013	251 511
. Titres de propriété	268 957	376 410
<b>Autres actifs</b>	<b>548 321</b>	<b>454 417</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>715 965</b>	<b>677 026</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	715 965	677 026
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>334 430</b>	<b>314 901</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. <b>Entreprises à caractère financier</b>		
. Autres entreprises		
<b>Créances subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>1 730 200</b>	<b>1 403 654</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>546 395</b>	<b>446 927</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>519 281</b>	<b>482 059</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>24 292 562</b>	<b>21 412 711</b>

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>2 709 673</b>	<b>5 292 243</b>
. A vue	-	470 157
. A terme	2 709 673	4 822 086
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>10 515 811</b>	<b>8 596 885</b>
. Comptes à vue créditeurs	8 382 444	6 405 715
. Comptes d'épargne	926 729	858 614
. Dépôts à terme	1 108 802	1 237 554
. Autres comptes créditeurs	97 836	95 001
<b>Titres de créances émis</b>	<b>8 180 733</b>	<b>4 825 861</b>
. Titres de créance négociable émis	8 180 733	4 825 861
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>779 954</b>	<b>617 411</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>38 688</b>	<b>31 831</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>401 662</b>	<b>401 801</b>
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>638 545</b>	<b>633 310</b>
<b>Capital</b>	<b>700 159</b>	<b>700 159</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>192 449</b>	<b>208 499</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net (+/-)</b>	<b>134 887</b>	<b>104 712</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>24 292 562</b>	<b>21 412 711</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		(En milliers de DH)	
	31/12/2024	31/12/2023	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 381 376</b>	<b>1 051 304</b>	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	40 152	18 829	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	617 640	425 224	
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	111 154	86 455	
Produits sur titres de propriété	30 191	35 296	
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	154 618	147 984	
Commissions sur prestations de service	148 722	109 377	
Autres produits bancaires	278 898	228 138	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>769 725</b>	<b>556 854</b>	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	131 045	94 586	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	76 668	59 176	
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	254 106	155 346	
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	121 306	99 904	
Autres charges bancaires	186 600	147 842	
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>611 651</b>	<b>494 450</b>	
Produits d'exploitation non bancaire	8 851	477	
Charges d'exploitation non bancaire	21 097	164	
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>467 675</b>	<b>347 245</b>	
Charges de personnel	234 154	172 552	
Impôts et taxes	7 370	4 610	
Charges externes	124 073	85 263	
Autres charges générales d'exploitation	56 115	45 026	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	45 963	39 793	
<b>Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition</b>			
<b>Reprises sur écarts d'acquisition</b>			
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>220 367</b>	<b>97 518</b>	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	30 315	93 162	
Pertes sur créances irrécouvrables	152	338	
Autres dotations aux provisions	189 900	4 019	
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>226 766</b>	<b>57 795</b>	
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 997	47 172	
Récupérations sur créances amorties	16	12	
Autres reprises de provisions	223 753	10 611	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>138 128</b>	<b>107 794</b>	
Produits non courants	1 282	840	
Charges non courantes	1 046	1 359	
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>138 364</b>	<b>107 275</b>	
Impôts sur les résultats	3 477	2 563	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>134 887</b>	<b>104 712</b>	

HORS BILAN		(En milliers de DH)	
	31/12/2024	31/12/2023	
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>2 905 428</b>	<b>1 975 524</b>	
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 864 293	1 916 733	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	41 135	58 792	
Titres achetés à réméré			
Autres titres à livrer			
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>4 801 863</b>	<b>4 796 560</b>	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	4 801 863	4 796 560	
Engagements de garantie reçus de la clientèle			
Titres vendus à réméré			
Autres titres à recevoir			

ETAT DES SOLDES DE GESTION		(En milliers de DH)	
TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		31/12/2024	31/12/2023
(+) Intérêts et produits assimilés		768 946	530 509
(-) Intérêts et charges assimilées		461 819	309 108
<b>MARGE D'INTERET</b>		<b>307 128</b>	<b>221 401</b>
(+) Produits sur opérations de crédit-bail et de location		154 618	147 984
(-) Charges sur opérations de crédit-bail et de location		121 306	99 904
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION</b>		<b>33 311</b>	<b>48 080</b>
(+) Commissions perçues		161 677	122 881
(-) Commissions servies		42 688	30 797
<b>MARGE SUR COMMISSION</b>		<b>118 989</b>	<b>92 084</b>
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction		-643	-227
(±) Résultat des opérations sur titres de placement		88 331	67 643
(±) Résultat des opérations de change		77 976	44 672
(±) Résultat des opérations sur produits dérivés			
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE</b>		<b>165 664</b>	<b>112 088</b>
(+) Divers autres produits bancaires		31 168	36 445
(-) Diverses autres charges bancaires		44 609	15 648
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>611 651</b>	<b>494 450</b>
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières		21 116	6 166
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		8 765	477
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		1 417	164
(-) Charges générales d'exploitation		467 675	347 245
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>172 439</b>	<b>153 684</b>
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		-27 455	-46 316
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions		-6 857	426
(±) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>138 128</b>	<b>107 794</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>		<b>236</b>	<b>-519</b>
(-) Impôts sur les résultats		3 477	2 563
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>134 887</b>	<b>104 712</b>

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		31/12/2024	31/12/2023
<b>(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>134 887</b>	<b>104 712</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		45 963	39 793
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		175 885	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		9 199	4 019
(+) Dotations aux provisions réglementées			
(+) Dotations non courantes			
(-) Reprises de provisions		218 936	10 611
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		2 127	40
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		1 417	164
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		86	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		19 680	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		-	-
<b>(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>165 882</b>	<b>138 037</b>
(-) Bénéfices distribués		115 526	
<b>(±) AUTOFINANCEMENT</b>		<b>50 356</b>	<b>138 037</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE** (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 312 747	990 626
(+) Récupérations sur créances amorties		
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	8 629	1 277
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-624 348	-443 487
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
(-) Charges générales d'exploitation versées	-422 758	-308 811
(-) Impôts sur les résultats versés	-3 477	-2 563
<b>I Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>270 794</b>	<b>237 041</b>
<b>Variation des :</b>		
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	175 458	-97 364
(±) Créances sur la clientèle	-2 792 765	-5 096 187
(±) Titres de transaction et de placement	922 339	-397 892
(±) Autres actifs	-104 692	-181 282
(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-443 807	-397 933
(±) Créances acquises par affacturage		
(±) Créances subordonnées		
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-2 112 413	1 969 452
(±) Dépôts de la clientèle	1 918 927	524 608
(±) Titres de créance émis	3 354 873	2 426 916
(±) Autres passifs	173 302	206 870
(±) Dettes subordonnées		
<b>II Solde des variations des actifs et passifs d'exploitations</b>	<b>1 091 221</b>	<b>-1 042 814</b>
<b>III FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>1 362 015</b>	<b>-805 772</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 697	5 275
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 127	40
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-48 471	-900
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-184 071	-263 413
(+) Intérêts perçus	13 553	831
(+) Dividendes perçus	28 477	31 988
<b>IV FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-186 688</b>	<b>-226 179</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+) Emission de dettes subordonnées	-	0
(+) Emission d'actions et (-) Remboursement capitaux propres et assimilés	-0	653 070
(-) Dividendes versés	-115 526	-
(-) Intérêts versés	-17 229	-15 634
<b>V FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-132 755</b>	<b>637 436</b>
<b>VI IMPACT DES ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>VII VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V+VI)</b>	<b>1 042 572</b>	<b>-394 516</b>
<b>VIII TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>358 271</b>	<b>752 787</b>
<b>IX TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 400 843</b>	<b>358 271</b>

**ETAT DES DEROGATIONS**

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

**NEANT**

**ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES**

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		

**NEANT**

## CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	<b>471 024</b>	<b>8 879</b>	<b>-</b>	<b>650 652</b>	<b>1 130 555</b>	<b>640 962</b>
<b>VALEURS RECUES EN PENSION</b>						
- Au jour le jour						
- A terme						
<b>PRETS DE TRESORERIE</b>		<b>54 173</b>		<b>21 038</b>	<b>75 211</b>	<b>248 107</b>
- Au jour le jour						
- A terme		54 173		21 038	75 211	248 107
<b>PRETS FINANCIERS</b>						
<b>AUTRES CREANCES</b>						
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>125</b>			<b>125</b>	<b>2 687</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>471 024</b>	<b>63 177</b>	<b>-</b>	<b>671 690</b>	<b>1 205 891</b>	<b>891 756</b>

## CREANCES SUR LA CLIENTELE

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>707 620</b>	<b>2 903 016</b>	<b>1 529 726</b>	<b>5 140 362</b>	<b>1 154 482</b>
- Comptes à vue débiteurs		707 620	842 337	943 893	2 493 850	1 154 482
- Créances commerciales sur le Maroc		-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation		-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie		-	2 060 679	585 833	2 646 512	-
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 667</b>	<b>13 667</b>	<b>10 591</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>		<b>500 000</b>	<b>3 998 883</b>	<b>-</b>	<b>4 498 883</b>	<b>5 680 272</b>
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>		<b>-</b>	<b>28 770</b>	<b>4 073 422</b>	<b>4 102 192</b>	<b>3 754 841</b>
<b>AUTRES CREDITS</b>		<b>1 679 358</b>	<b>196 839</b>	<b>112</b>	<b>1 876 309</b>	<b>2 288 323</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>27 956</b>	<b>118 503</b>	<b>28 612</b>	<b>175 070</b>	<b>111 301</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE (nettes)</b>		<b>-</b>	<b>44 663</b>	<b>38 935</b>	<b>83 598</b>	<b>124 960</b>
- Créances pré-douteuses		-	341	6 843	7 184	10 005
- Créances douteuses		-	2 348	10 427	12 775	13 052
- Créances compromises		-	41 974	21 665	63 639	101 903
<b>TOTAL</b>		<b>2 914 934</b>	<b>7 290 674</b>	<b>5 684 473</b>	<b>15 890 081</b>	<b>13 124 770</b>

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
			Financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45 832</b>	<b>45 832</b>	<b>28 605</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées					-	-
Obligations					-	-
Autres titres de créances					-	-
Titres de propriété		-	-	45 832	45 832	28 605
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>127 305</b>	<b>1 992 740</b>	<b>994 442</b>	<b>771 097</b>	<b>3 201 844</b>	<b>4 078 155</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées		1 992 740			1 992 740	2 801 813
Obligations	-		771 097	87 576	858 673	819 894
Autres titres de créances	127 305				127 305	108 644
Titres de propriété			223 125		223 125	347 805
<b>TOTAL</b>	<b>127 305</b>	<b>1 992 740</b>	<b>994 442</b>	<b>816 929</b>	<b>3 247 676</b>	<b>4 106 760</b>

**VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT**  
 (En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>2 497 089</b>	<b>2 667 474</b>	<b>2 420 356</b>	<b>171 954</b>	<b>1 570</b>	<b>1 570</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1 959 911	1 998 006	1 924 700	39 400	1 305	1 305
OBLIGATIONS	141 856	150 469	96 922	8 613	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	126 146	142 314	126 000	16 213	44	44
TITRES DE PROPRIETE	269 177	376 685	272 734	107 727	220	220
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>706 514,73</b>	<b>706 514,73</b>	<b>760 198,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS	706 515	706 515	760 198	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE						

**DETAIL DES AUTRES ACTIFS** (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS</b>	<b>47 248</b>	<b>40 279</b>
Instruments optionnels achetés	47 248	40 279
Provisions pour dépréciation des instruments optionnels achetés		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>90 163</b>	<b>195 631</b>
Comptes de règlements des opérations sur titres	90 159	195 631
Diverses autres opérations sur titres	3	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses		
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>251 362</b>	<b>189 530</b>
Sommes dues par l'Etat	164 618	155 655
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	149	1 361
Comptes clients de prestations non bancaires	9 276	14 929
Divers autres débiteurs	77 319	17 584
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Valeurs et emplois divers		
Provisions pour dépréciation des valeurs et emplois divers		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>159 169</b>	<b>28 599</b>
Produits à recevoir	4 445	4 249
Charges constatées d'avance	6 154	4 422
Frais préliminaires	4 438	6 350
Autres comptes de régularisation	144 132	13 578
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>380</b>	<b>380</b>
<b>TOTAL</b>	<b>548 321</b>	<b>454 417</b>

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>Participation dans les entreprises liées</b>									
CFG MARCHES	MARCHES DES CAPITAUX	20 000	100,00%	15 389	15 389	31/12/2024	55 383	28 966	4 900
CFG FINANCE	FINANCE D'ENTREPRISE	10 000	100,00%	29 633	29 633	31/12/2024	11 573	16 667	-
CFG GESTION	GESTION DE PORTEFEUILLE	5 000	99,99%	5 506	5 506	31/12/2024	48 910	33 358	12 499
CFG GESTION PRIVEE	GESTION DE PORTEFEUILLE	1 000	99,94%	1 000	1 000	31/12/2024	3 889	992	750
CFG ASSOCIES	SOCIETE DE PARTICIPATION	1 525	99,34%	10 729	1 900	30/06/2024	1 900	65	122
T CAPITAL GESTION	PROMOTION IMMOBILIERE	300	51,07%	148	148	31/12/2024	-23 111	-6	-
CFG IT	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE	5 010	98,00%	4 885	4 885	31/12/2024	7 770	2 896	-
CFG ASSURANCES	COURTAGE EN ASSURANCE	100	100,00%	380	380	31/12/2024	1 570	1 421	1 500
VILLA ROOSVELT	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	106 000	71,70%	68 350	68 350	30/06/2024	36 277	-583	-
REIM PARTNERS	GESTION DE PORTEFEUILLE	1 000	30,00%	56 104	56 104	31/12/2023	30 193	29 030	8 707
<b>Autres titres de participation</b>									
MUTANDIS AUTOMOBILE	HOLDING	630 000	4,00%	4 824	2 634	31/12/2021	130 356	2 990	-
CFG DEVELOPPEMENT	CAPITAL INVESTISSEMENT	3 864	81,00%	4 825	4 825	31/12/2022	3 774	-124	-
ECOLOGIA	ENERGIE RENOUVELABLE	10 000	100,00%	10 000	2 000	30/06/2022	8 617	-39	-
T CAPITAL GROUP	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	682 565	10,21%	170 311	-	31/12/2022	421 932	-5 575	-
FONDS DARIF	GESTION RIAD	50 000	4,00%	1 845	1 845	31/12/2018	32 154	-1 256	-
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>				<b>383 929</b>	<b>194 600</b>	<b>28 477</b>			
<b>EMPLOIS ASSIMILES</b>				<b>144 647</b>	<b>139 830</b>	<b>28 477</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>528 576</b>	<b>334 430</b>	<b>28 477</b>			

## IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

(En milliers de DH)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat</b>	<b>1 652 597</b>	<b>472 833</b>	<b>31 503</b>	<b>2 093 927</b>	<b>117 974</b>	<b>348 397</b>	<b>3 250</b>	<b>-</b>	<b>15 331</b>	<b>1 730 200</b>
<b>Crédit-bail sur immobilisations incorporelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Crédit-bail mobilier</b>	<b>113 875</b>	<b>87 872</b>	<b>6 522</b>	<b>195 226</b>	<b>25 712</b>	<b>79 222</b>	<b>733</b>	<b>-</b>	<b>9 611</b>	<b>106 392</b>
Crédit-bail mobilier en cours	-	13 824	-	13 824	-	-	-	-	-	13 824
Crédit-bail mobilier loué	113 875	74 048	6 522	181 402	25 712	79 222	733	-	9 611	92 569
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédit-bail immobilier</b>	<b>1 457 994</b>	<b>352 086</b>	<b>-</b>	<b>1 810 080</b>	<b>92 262</b>	<b>269 175</b>	<b>2 517</b>	<b>-</b>	<b>5 719</b>	<b>1 535 186</b>
Crédit-bail immobilier en cours	392 952	179 065	-	572 017	-	-	-	-	-	572 017
Crédit-bail immobilier loué	929 170	173 021	-	1 102 191	92 262	269 175	2 517	-	5 719	827 297
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	135 871	-	-	135 871	-	-	-	-	-	135 871
<b>Loyers courus à recevoir</b>	<b>41 246</b>	<b>7 497</b>	<b>24 981</b>	<b>23 763</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 763</b>
<b>Loyers restructurés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Loyers impayés</b>	<b>39 481</b>	<b>25 377</b>	<b>-</b>	<b>64 859</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64 859</b>
<b>Créances en souffrance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisation données en location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Biens mobiliers en location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Biens immobiliers en location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Loyers courus à recevoir</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Loyers restructurés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Loyers impayés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Créances en souffrance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 652 597</b>	<b>472 833</b>	<b>31 503</b>	<b>2 093 927</b>	<b>117 974</b>	<b>348 397</b>	<b>3 250</b>	<b>-</b>	<b>15 331</b>	<b>1 730 200</b>

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPOREELES

(En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT DE FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS				MONTANT NET DE FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>529 971</b>	<b>112 708</b>	<b>-</b>	<b>642 679</b>	<b>83 044</b>	<b>13 241</b>	<b>-</b>	<b>96 284</b>	<b>546 395</b>
Droit au bail	2 600			2 600	-	-	-	-	2 600
Immobilisations en recherche et développement	161 115	21 128		182 243	83 044	13 241		96 284	85 959
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	366 256	91 581		457 837	-	-		-	457 837
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-			-	-	-		-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>693 237</b>	<b>71 367</b>	<b>2 967</b>	<b>761 637</b>	<b>211 178</b>	<b>32 723</b>	<b>1 545</b>	<b>242 356</b>	<b>519 281</b>
Immeubles d'exploitation	105 060		2 165	102 895	23 882	3 415	1 212	26 085	76 810
Mobilier et Matériel d'exploitation	158 634	32 838	802	190 670	120 634	19 011	333	139 312	51 358
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	429 543	38 529	0	468 072	66 662	10 297	-	76 958	391 113
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-			-	-	-		-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 223 208</b>	<b>184 075</b>	<b>2 967</b>	<b>1 404 316</b>	<b>294 222</b>	<b>45 963</b>	<b>1 545</b>	<b>338 640</b>	<b>1 065 676</b>

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (En milliers de DH)

DETTES	ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU MAROC			AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES A L'ETRANGER	TOTAL AU 31/12/2024	TOTAL AU 31/12/2023
	BANK AL-MAGHRIB TRESOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES AU MAROC			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>						
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	<b>2 020 071</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 020 071</b>	<b>4 379 235</b>
- Au jour le jour					-	470 087
- A terme	2 020 071				2 020 071	3 909 149
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	<b>536 000</b>	<b>141 560</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>677 560</b>	<b>899 357</b>
- Au jour le jour					-	-
- A terme	536 000	141 560			677 560	899 357
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>						
<b>AUTRES DETTES</b>						
- Au jour le jour						
- A terme						
<b>DETTES OPERATIONS DE CREDIT BAIL</b>						
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	<b>10 914</b>	<b>1 128</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 042</b>	<b>13 650</b>
- Au jour le jour						
- A terme	10 914	1 128			12 042	13 650
<b>TOTAL</b>	<b>2 566 985</b>	<b>142 688</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 709 673</b>	<b>5 292 243</b>

**PROVISIONS** (En milliers de DH)

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2023	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2024
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :</b>	<b>376 786</b>	<b>211 020</b>	<b>220 304</b>	<b>-</b>	<b>367 501</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		-	-		
Créances sur la clientèle	126 112	30 315	2 997	-	153 430
Titres de transaction		-	-		
Titres de placement	713	1 569	713	-	1 570
Titres de participation et emplois assimilés	234 857	175 885	216 594	-	194 147
Titres d'investissement					
Créances sur crédit-bail et en location					
Immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres actifs	3 024	-	-	-	3 024
Créances subordonnées	-	-	-		-
Immobilisations données en crédit-bail	12 080	3 250	-		15 331
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>31 831</b>	<b>9 199</b>	<b>2 342</b>	<b>-</b>	<b>38 688</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		-	-		
Provisions pour risques de change		-	-		
Provisions pour risques généraux	31 831	9 199	2 342		38 688
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					

**DETAIL DES AUTRES PASSIFS** (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>		
Instruments vendus		
<b>COMPTE DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES</b>	<b>65 818</b>	<b>253 598</b>
Dettes sur titres	65 163	253 281
Versement à effectuer sur titres non libérés		
Provisions pour service financier aux émetteurs	656	317
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs		
<b>CREDITEURS DIVERS</b>	<b>361 395</b>	<b>112 187</b>
Sommes dues à l'état	106 552	39 736
Sommes dues aux organismes de prévoyance	6 950	2 642
Sommes diverses dues au personnel	42 667	10 978
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	5 032	2 771
Fournisseurs de biens et de services	197 472	55 006
Divers autres créditeurs	2 722	1 055
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>352 741</b>	<b>251 626</b>
Charges à payer	44 363	34 019
Produits Constates d'avance	86 938	78 259
Autres comptes de régularisation	221 441	139 348
<b>TOTAL</b>	<b>779 954</b>	<b>617 411</b>

**DEPOTS DE LA CLIENTELE** (En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			TOTAL AU 31/12/2024	TOTAL AU 31/12/2023
		Entreprise financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	10	783 331	2 838 051	4 761 053	8 382 445	6 405 715
Comptes d'épargne				926 724	926 724	858 613
Dépôts à terme		600 000	154 600	342 749	1 097 349	1 225 689
Autres comptes créditeurs			97 836	-	97 836	95 001
Intérêts courus à payer		6 458	603	4 396	11 457	11 867
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>1 389 789</b>	<b>3 091 090</b>	<b>6 034 922</b>	<b>10 515 811</b>	<b>8 596 885</b>

**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES** (En milliers de DH)

	ENCOURS 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	ENCOURS 31/12/2024
<b>Ecarts de réévaluation</b>				
<b>Réserves et primes liés au capital</b>	<b>633 310</b>	<b>5 236</b>	<b>-</b>	<b>638 545</b>
Réserve légale	6 830	5 236	-	12 065
Autres réserves	3 084	-	-	3 084
Primes d'émission, de fusion et d'apport	623 396			623 396
<b>Capital</b>	<b>700 159</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>700 159</b>
- Capital appelé	700 159	-	-	700 159
- Capital non appelé	-	-	-	-
- Certificats d'investissement	-	-	-	-
- Fonds de dotation	-	-	-	-
<b>Actionnaires, Capital non versé</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>208 499</b>	<b>-16 050</b>	<b>-</b>	<b>192 449</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>104 712</b>	<b>-104 712</b>	<b>134 887</b>	<b>134 887</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 646 680</b>	<b>-115 526</b>	<b>134 887</b>	<b>1 666 040</b>

**VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE** (En milliers de DH)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
<b>Bons du Trésor et valeurs assimilées</b>			
<b>Autres titres</b>			
<b>Hypothèques</b>	<b>6 326 509</b>	<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>2 905 428</b>
<b>Autres valeurs et sûretés réelles</b>	<b>4 801 863</b>	<b>Créances sur la clientèle et titres de transaction et de placement</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>11 128 372</b>		<b>2 905 428</b>

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
<b>Bons du Trésor et valeurs assimilées</b>		-	-
<b>Autres titres</b>		-	-
<b>Hypothèques</b>		-	-

## TITRES DE CREANCES EMIS

(En milliers de DH)

NATURE DES TITRES (1)	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominal unitaire en Dhs	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	19/10/2022	1/10/2029	100 000,00	4,30%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/2/2023	13/2/2025	100 000,00	3,20%	In fine	1 600 000	-	-	-
Certificats de dépôt	20/2/2023	20/2/2025	100 000,00	3,25%	In fine	4 700 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/4/2021	30/3/2026	100 000,00	2,49%	In fine	109 600 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/4/2022	15/4/2027	100 000,00	2,85%	In fine	50 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/6/2022	24/6/2025	100 000,00	3,70%	In fine	20 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/7/2023	17/10/2025	100 000,00	3,40%	In fine	2 500 000	-	-	-
Certificats de dépôt	21/7/2022	21/7/2025	100 000,00	1,75%	In fine	6 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	4/9/2020	4/9/2025	100 000,00	3,00%	In fine	80 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	3/10/2022	3/10/2029	100 000,00	4,20%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/3/2022	27/11/2028	100 000,00	3,80%	In fine	60 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/9/2021	29/11/2027	100 000,00	3,00%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/1/2024	10/1/2025	100 000,00	3,10%	In fine	1 400 000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/1/2024	10/1/2025	100 000,00	3,45%	In fine	1 130 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/1/2024	15/1/2025	100 000,00	3,45%	In fine	90 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	23/1/2024	24/1/2025	100 000,00	3,30%	In fine	10 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/1/2024	27/1/2025	100 000,00	3,30%	In fine	10 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/2/2024	14/2/2025	100 000,00	3,00%	In fine	500 000	-	-	-
Certificats de dépôt	23/2/2024	23/2/2029	100 000,00	3,65%	In fine	175 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	23/2/2024	23/2/2029	100 000,00	4,00%	In fine	595 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	4/3/2024	4/3/2025	100 000,00	3,10%	In fine	1 500 000	-	-	-
Certificats de dépôt	5/3/2024	5/3/2025	100 000,00	3,10%	In fine	3 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/3/2024	11/3/2025	100 000,00	3,10%	In fine	2 200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	5/4/2024	4/4/2025	100 000,00	3,10%	In fine	2 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/4/2024	15/4/2025	100 000,00	2,90%	In fine	600 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/4/2024	17/4/2025	100 000,00	3,20%	In fine	8 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/4/2024	25/4/2025	100 000,00	3,10%	In fine	7 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/4/2024	25/4/2025	100 000,00	3,50%	In fine	280 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	26/4/2024	27/4/2026	100 000,00	3,65%	In fine	200 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/5/2024	13/5/2026	100 000,00	3,65%	In fine	200 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/5/2024	14/3/2025	100 000,00	3,20%	In fine	20 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/5/2024	23/5/2025	100 000,00	3,20%	In fine	20 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/5/2024	28/5/2025	100 000,00	3,00%	In fine	2 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/5/2024	28/5/2025	100 000,00	3,20%	In fine	5 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	5/6/2024	5/6/2025	100 000,00	3,20%	In fine	4 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	19/6/2024	19/3/2025	100 000,00	3,10%	In fine	8 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/6/2024	29/6/2026	100 000,00	3,10%	In fine	1 200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	1/7/2024	23/6/2031	100 000,00	4,50%	In fine	50 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	5/7/2024	4/7/2025	100 000,00	3,00%	In fine	6 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	9/7/2024	9/7/2025	100 000,00	3,20%	In fine	9 200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/7/2024	10/1/2025	100 000,00	3,06%	In fine	300 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/7/2024	9/7/2025	100 000,00	3,17%	In fine	400 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/7/2024	15/7/2025	100 000,00	2,80%	In fine	1 800 000	-	-	-
Certificats de dépôt	22/7/2024	22/7/2025	100 000,00	2,80%	In fine	4 000 000	-	-	-

NATURE DES TITRES (1)	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominal unitaire en Dhs	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	1/8/2024	31/1/2025	100 000,00	3,20%	In fine	470 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	5/8/2024	5/8/2025	100 000,00	2,80%	In fine	2 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/8/2024	13/8/2025	100 000,00	3,12%	In fine	350 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	30/8/2024	29/8/2025	100 000,00	3,10%	In fine	80 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	30/8/2024	31/8/2026	100 000,00	3,00%	In fine	8 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	25/9/2024	25/9/2025	100 000,00	2,75%	In fine	3 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	27/9/2024	28/9/2026	100 000,00	3,00%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	27/9/2024	27/9/2026	100 000,00	3,10%	In fine	50 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	21/5/2021	30/9/2027	100 000,00	3,00%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/7/2021	30/9/2027	100 000,00	3,00%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	4/10/2024	1/3/2025	100 000,00	2,70%	In fine	5 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	1/10/2024	1/10/2025	100 000,00	2,80%	In fine	2 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	9/10/2024	9/4/2025	100 000,00	2,70%	In fine	1 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/10/2024	11/10/2029	100 000,00	3,25%	In fine	540 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/10/2024	11/10/2029	100 000,00	3,50%	In fine	520 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/10/2024	14/10/2025	100 000,00	2,80%	In fine	1 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	22/10/2024	21/1/2025	100 000,00	2,50%	In fine	31 800 000	-	-	-
Certificats de dépôt	22/10/2024	22/4/2025	100 000,00	2,70%	In fine	2 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/10/2024	24/10/2026	100 000,00	2,95%	In fine	2 700 000	-	-	-
Certificats de dépôt	30/10/2024	30/10/2029	100 000,00	3,25%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/10/2024	31/10/2025	100 000,00	2,80%	In fine	13 800 000	-	-	-
Certificats de dépôt	1/11/2024	3/2/2025	100 000,00	2,50%	In fine	1 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	5/11/2024	5/11/2025	100 000,00	3,00%	In fine	11 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/11/2024	12/11/2025	100 000,00	3,00%	In fine	195 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/11/2024	13/5/2025	100 000,00	2,95%	In fine	375 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	19/11/2024	19/11/2025	100 000,00	2,70%	In fine	1 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	29/11/2024	29/11/2026	100 000,00	2,90%	In fine	1 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	16/12/2024	15/12/2025	100 000,00	3,10%	In fine	800 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/12/2024	17/12/2026	100 000,00	2,85%	In fine	1 200 000	-	-	-
<b>TOTAL</b>						<b>8 049 300 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance

(2) Amortissement : Annuel - In fine

**VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE**  
(En milliers de DH)

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 039	54 172	-	-	-	75 211
Créances sur la clientèle	933 388	159 559	448 250	3 250 397	7 021 394	11 812 988
Titres de créance	87 719	85 902	126 345	1 093 205	834 741	2 227 912
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	24 346	2 735	35 235	278 571	1 514 724	1 855 611
<b>TOTAL</b>	<b>1 066 492</b>	<b>302 368</b>	<b>609 830</b>	<b>4 622 173</b>	<b>9 370 858</b>	<b>15 971 721</b>
<b>Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 697 631	-	-	-	-	2 697 631
Dettes envers la clientèle	249 590,00	78 900	744 358	24 501	-	1 097 349
Titres de créance émis	1 563 200	519 500	1 682 100	2 104 500	2 180 000	8 049 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	400 000	400 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 510 421</b>	<b>598 400</b>	<b>2 426 458</b>	<b>2 129 001</b>	<b>2 580 000</b>	<b>12 244 280</b>

**MARGES D'INTERET** (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	40 152	18 829
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	131 045	94 586
<b>Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)</b>	<b>-90 892</b>	<b>-75 757</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	617 640	425 224
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)	76 668	59 176
<b>Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)</b>	<b>540 972</b>	<b>366 048</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	111 154	86 455
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	254 106	155 346
<b>Marge d'intérêts sur opérations sur titres de créances (3)</b>	<b>-142 952</b>	<b>-68 890</b>
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	154 618	147 984
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	121 306	99 904
<b>Marge d'intérêts sur opérations en crédit-bail et en location (4)</b>	<b>33 311</b>	<b>48 080</b>
<b>MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>340 439</b>	<b>269 481</b>

**COMMISSIONS** (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Commissions sur prestations de service</b>	<b>148 722</b>	<b>109 377</b>
Commissions sur fonctionnement de compte	26 956	22 814
Commissions sur moyens de paiement	37 699	29 048
Commissions sur opérations sur titres	25 129	9 698
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	43 600	31 931
Commissions sur prestations de service sur crédit	2 034	2 622
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	1 580
Commissions sur ventes de produits d'assurance	5 134	5 246
Autres produits sur prestations de service	8 171	6 439
<b>Produits sur engagements sur titres</b>	<b>2 762</b>	<b>5 407</b>
- Commissions de placement sur le marché primaire	2 762	5 407
- Commissions de garantie sur la marché primaire	-	-
<b>Produits sur engagements sur produits dérivés</b>		
- Commissions sur produits dérivés	-	-
<b>Produits sur opérations de change</b>	<b>10 192</b>	<b>8 096</b>
- Commissions sur opérations de change virements	10 192	8 096
- Commissions sur opérations de change billes	-	-
<b>TOTAL COMMISSIONS</b>	<b>161 677</b>	<b>122 881</b>

**RESULTAT SUR OPERATIONS DE MARCHE** (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
+ Gains sur titres de transaction	7 613	117
- Pertes sur titres de transaction	8 256	344
<b>Résultat des opérations sur titres de transactions</b>	<b>-643</b>	<b>-227</b>
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	177 097	140 252
+ Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	713	27 255
- Moins-values de cession sur titres de placement	87 909	99 149
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	1 569	714
<b>Résultat des opérations sur titres de placement</b>	<b>88 331</b>	<b>67 643</b>
+ Gains sur opérations de change virement	79 544	45 861
+ Gains sur opérations de change billes	-	-
- Pertes sur opérations de change virement	1 469	1 174
- Pertes sur opérations de change billes	98	15
<b>Résultat des opérations de change</b>	<b>77 976</b>	<b>44 672</b>
+ Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt	-	-
+ Gains sur produits dérivés de cours de change	-	-
+ Gains sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
- Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêt	-	-
- Pertes sur produits dérivés de cours de change	-	-
- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
<b>Résultat des opérations sur produits dérivés</b>		

**CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION** (En milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>234 154</b>	<b>172 552</b>
Salaires et appointements	187 477	144 884
Charges d'assurances sociales	21 166	16 717
Charges de retraite	18 563	4 435
Charges de formation	1 559	793
Autres charges de personnel	5 389	5 723
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>124 073</b>	<b>85 263</b>
Loyers de crédit-bail et de location	13 310	12 082
Frais d'entretien et réparation	32 903	23 815
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	11 909	4 732
Transport et déplacements	1 180	1 113
Publicité, publications et relations publiques	21 023	10 531
Autres charges externes	43 748	32 990
<b>AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>56 115</b>	<b>45 026</b>
Frais préliminaires	597	602
Frais d'acquisition des immobilisations	-	-
Autres charges réparties sur plusieurs exercices	1 284	1 285
Dons, libéralités et lots	-	-
Diverses autres charges d'exploitation	54 234	43 139

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE		(En milliers de DH)	
	31/12/2024	31/12/2023	
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT TITRES DE PROPRIETE</b>	<b>1 714</b>	<b>3 309</b>	
Dividendes sur titres d'OPCVM	-	-	
Dividendes sur autres titres de propriété	1 714	3 309	
Autres produits sur titres de propriété	-	-	
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>28 477</b>	<b>31 988</b>	
Dividendes sur titres de participation entreprises liées	28 477	31 988	
Dividendes sur titres de participation	-	-	
Dividendes sur titres de l'activité de portefeuille	-	-	
Autres produits sur titres de participation et emplois assimilés	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>30 191</b>	<b>35 296</b>	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		(En milliers de DH)	
	31/12/2024	31/12/2023	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>8 851</b>	<b>477</b>	
Produits sur valeurs et emplois divers			
Plus values de cession sur immobilisations financières	86	-	
Plus values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	2 127	40	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même			
Produits accessoires	715		
Autres produits non bancaires	5 923	437	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>21 097</b>	<b>164</b>	
Charges sur valeurs et emplois divers			
Moins values de cession sur immobilisations financières	19 680	-	
Moins values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	1 417	164	
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>226 766</b>	<b>57 795</b>	
Reprises de provisions pour créances en souffrances	2 997	47 172	
Récupérations sur créances amorties	16	12	
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	713		
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	216 594	6 166	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles			
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature			
Reprise de provision pour autres risques et charges	2 342	4 445	
Reprises des autres provisions	4 817		
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>220 367</b>	<b>97 518</b>	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances	30 315	93 162	
Pertes sur créances irrécouvrables	152	338	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	1 569		
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	175 885	-	
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature			
Dotations aux provision pour autres risques et charges	9 199	4 019	
Dotations aux autres provisions	4 817	-	

## RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024



Aux actionnaires de  
**CFG Bank S.A.**  
5/7 rue Ibnou Toufail  
Casablanca

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

#### Audit des états de synthèse

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CFG Bank S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2.067.703 dont d'un bénéfice net de KMAD 134.887.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CFG Bank S.A. au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers.</p> <p>Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constituées par la banque. Ces dernières sont calculées en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, des règles de la banque centrale relatives au provisionnement des créances sensibles ainsi que des politiques internes fixées par le Management de la banque.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ;</li> <li>l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2024, le montant des créances envers la clientèle s'élève à MMAD 15.890 comprenant des provisions pour dépréciation des créances en souffrance de MMAD 153.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>étudier la conformité au Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ;</li> <li>examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ;</li> <li>tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ;</li> <li>tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.</li> </ul>

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 25 avril 2025

### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
 FIDAROC GRANT THORNTON  
 Membre Réseau Grant Thornton  
 International  
 7 Bd. Driss Beldjoudj Casablanca  
 Tél : 05 22 64 00 00 - Fax : 05 22 29 66 70  
 Faïçal MEKOUAR  
 Associé

HDID & ASSOCIES  
 HDID & ASSOCIES  
 0522 39 78 51 / 39  
 contact@hdid.ma  
 4, Rue Habbou El-Kharrat (Ex. Rue Foch) Anfa, Casablanca  
 El Mustapha SAMOUH  
 Associé

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de  
**CFG Bank**  
5/7 rue IbnouToufail  
Casablanca

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CFG Bank et de ses filiales (Groupe CFG Bank), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.840.062 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 278.166.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



4, Rue Maati Jazouli (Ex-Rue FRIOL)  
Anfa- Casablanca  
Maroc

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ;</li> <li>estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ;</li> <li>établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.</li> </ul> <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2024, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle, exposé au risque de crédit s'élève à MMAD 17.584; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 190. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du groupe ;</li> <li>analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2024 ;</li> <li>tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;</li> <li>tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3.</li> </ul> <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2025

### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Oudaya - Casablanca  
Tél : 05 22 84 86 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faiçal MEKOUAR  
Associé

HDID & ASSOCIES



El Mustapha SAMOUH  
Associé

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)  
Anfa - Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**CFG BANK S.A.**  
5/7 rue IbnouToufail  
Casablanca

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 ainsi que leur décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

#### 1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2024.

#### 2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

##### 2.1. Avance en compte courant de CFG Bank à Villa Roosevelt

###### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A ;
- Villa Roosevelt est détenue par CFG Bank à hauteur de 72%.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un avenant à la convention d'avance en compte courant signée entre Villa Roosevelt et CFG Bank de MMAD 21,5 moyennant un taux de 6,00% HT l'an en date du 17/02/2015, et non rémunéré à compter du 01/07/2020.

###### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 01 juillet 2020 ;
- Modalités : les avances en comptes courants ne sont pas rémunérées ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

###### Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à KMAD 27.830 en 2024 ;
- La Société n'a comptabilisé aucun produit en 2024.

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

##### 2.2. Avance en compte courant de CFG Bank à Villa Roosevelt

###### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A ;
- Villa Roosevelt est détenue par CFG Bank à hauteur de 72%.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'avances en compte courant d'un montant de MMAD 106 non rémunérées, accordées à la société Villa Roosevelt SARL.

###### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 04 juillet 2019 ;
- Modalités : les avances en comptes courants ne sont pas rémunérées ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

###### Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2024 ;
- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à MMAD 106 au 31 décembre 2024.

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

##### 2.3. Avance en compte courant de CFG Bank à Villa Roosevelt

###### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A ;
- Villa Roosevelt est détenue par CFG Bank à hauteur de 72%.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'avances en compte courant d'un montant de MMAD 6 non rémunérées, accordées à la société Villa Roosevelt SARL.

###### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 23 juillet 2019 ;
- Modalités : les avances en comptes courants ne sont pas rémunérées ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

###### Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2024 ;

- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à MMAD 6 au titre de l'exercice 2024.

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

#### 2.4. Convention d'avance en compte courant avec SPM S.A.

##### Personnes concernées :

Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président Directeur Général de SPM S.A.

CFG Bank détient une action SPM SA

Nature et objet de la convention : Il s'agit de prêts de trésorerie accordés à la société SPM S.A. non rémunérés détaillés comme suit :

- Prêt de trésorerie accordé en 2015 pour KMAD 4.667 ;
- Prêt de trésorerie accordé en 2016 pour KMAD 150 ;

##### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 10 mars 2015 ;
- Durée : 12 mois ;
- Modalités : Prêts non rémunérés.

##### Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2024.
- Le solde du compte courant au 31 décembre 2024 est débiteur de KMAD 4,817.

Montant encaissé : Néant

#### 2.5. Refacturation de la quote-part des charges engagées par le Groupement d'Intérêt Economique « CFG IT »

##### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Administrateur Général de CFG IT ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur Général Délégué de CFG IT et Administrateur de CFG Bank S.A. ;
- La société CFG IT est un groupement détenu par CFG Bank S.A. à hauteur de 97,5%.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la refacturation par CFG IT à CFG Bank S.A. de la quote-part des charges engagées par le groupement au titre de cet exercice. Il s'agit d'une convention non écrite.

##### Montants comptabilisés :

- La dette de CFG Bank envers CFG IT s'élève au 31 décembre 2024 à KMAD 16.109 ;
- CFG Bank S.A. a comptabilisé une charge de KMAD 45.641 en 2024 HT.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 47.953 au cours de l'exercice 2024.

#### 2.6. Conventions conclues précédemment avec Dar Tawfir dont les engagements ont été repris par CFG Bank suite à l'opération de fusion-absorption réalisée en 2012

##### 2.6.1. Convention de prestations de services d'intermédiation avec CFG Marchés

##### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Marchés.
- CFG Marchés est détenue à hauteur de 99,99% par CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention : CFG Bank s'engage à effectuer le démarchage de la clientèle Grand Public et le conseil des clients dans leurs opérations de placement direct en bourse vers CFG Marchés.

##### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 10 janvier 2001 modifiée par un avenant du 26 décembre 2005
- Toute somme facturée, par CFG Marchés, au-delà de 0,1% du volume réalisé par l'ensemble des clients de CFG Bank S.A., sera rétrocédée à cette dernière.

##### Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank S.A. envers CFG Marchés s'élève à KMAD 1.294 au 31 décembre 2024.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 6.662 HT en 2024.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 7.375 en 2024

##### 2.6.2. Convention de prestations de services avec CFG Gestion

##### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Gestion ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur des deux entités ;
- CFG Gestion est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 99,99%.

Nature et objet de la convention : Cette convention vient en remplacement de la convention ayant le même objet et portant sur les mêmes prestations, datée du 10 janvier 2001 et conclue entre CFG Gestion et Dar Tawfir (absorbée par votre Société). CFG Bank ayant repris de ce fait les engagements de la société absorbée s'engage à fournir les prestations suivantes :

- Le démarchage de clients par les forces commerciales du réseau bancaire de CFG Bank ;
- La commercialisation d'OPCVM gérés par CFG Gestion à une clientèle grand public drainée par le réseau bancaire CFG Bank ;

Cette liste ne revêt pas un caractère limitatif et pourra être adaptée aux besoins de CFG Bank d'un commun accord avec CFG Gestion.

##### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 14 janvier 2013 avec effet rétroactif au 1er décembre 2012 ;
- Conformément aux usages pratiques en vigueur entre les banques-réseau collecteur et leurs filiales sociétés de gestion et en contrepartie des prestations qu'elle fournit, CFG Bank percevra une rémunération correspondant à 50% des commissions générées par les OPCVM.

##### Montants comptabilisés :

- CFG Bank S.A. détient une créance envers CFG Gestion au 31 décembre 2024 de KMAD 2.032.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 22.083 HT en 2024.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 27.985 en 2024.

## 2.7. Prêt de CFG Bank à CFG Gestion

### Personnes concernées :

- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Gestion ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur des deux entités ;
- CFG Gestion est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 100%.

### Nature et Objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à CFG Gestion destiné au financement de l'acquisition des titres de CFG Capital moyennant un taux d'intérêt de 5,5%.

### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 28 décembre 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt de 5,5%.

### Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers CFG Gestion s'élève au 31 décembre 2024 à KMAD 10.193 ;
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à KMAD 890 HT.

Montant encaissé : 9.596 KMAD ;

Montant décaissé : Néant.

## 2.8. Contrat de prestation de service

### Personnes concernées :

- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.;
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Gérant de la société MUGEST SARL AU;

### Nature et Objet de la convention :

Contrat de prestation de services au terme duquel MUGEST s'engage à apporter son expérience et à faire bénéficier CFG Bank de ses compétences et son savoir faire.

### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 18 avril 2023 ;
- Modalités : facturation annuelle

### Montants comptabilisés :

- La dette de CFG Bank envers MUGEST SARL AU au 31 décembre 2024 : Néant.;
- La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2024 s'élève à KMAD 1.000 HT.

Montant décaissé : KMAD 1.200

## 2.9. Convention de domiciliation gratuite chez CFG Bank

### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et représentant de CFG Bank en tant qu'actionnaire dans Immorente Invest SCA ;
- Madame Souad BENBACHIR et Khalil MANGAD en leur qualité de Co-Gérant de CFG Capital ;
- CFG Capital est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 100% ;
- CFG Capital est gérant unique d'Idraj et d'Immorente Invest.

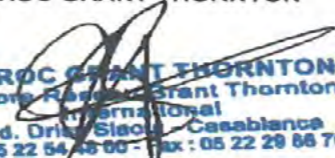
La Société CFG Bank domicilie gratuitement dans ses locaux la société Immorente Invest.

A noter que CFG Capital est gérant unique d'Immorente Invest.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

  
**FIDAROC GRANT THORNTON**  
 Membre Réseau Grant Thornton  
 7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
 Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR  
 Associé

HDID & ASSOCIES

  
  
 El Mustapha SAMOUH  
 Associé

ON A TOUS UNE BONNE  
RAISON DE CHOISIR

CFG BANK

